

# QUE CHOISIR

## VIN CE QU'IL CONTIENT VRAIMENT



### Nos tests

- Smartphones
- Centrales vapeur
- Sèche-linge

### ENQUÊTE

JO 2030 :  
GARE AUX  
DÉRAPAGES !



**ANTIRIDES**  
Une bonne crème  
pour 3 €

NOUVELLE  
FORMULE



**ADDITIFS, PESTICIDES,  
BISPHÉNOLS...**





# POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ACCESIBLE À TOUS

## Nos combats sont d'abord les vôtres

L'Union fédérale des consommateurs- Que Choisir est la première association de consommateurs de France, 100 % indépendante depuis sa création, en 1951.

- ▶ Nos missions : vous informer, vous conseiller et vous défendre.
- ▶ À cette fin, nos experts – journalistes, économistes, ingénieurs – vous aident à choisir de façon éclairée.
- ▶ Nos juristes saisissent les autorités compétentes pour faire respecter

vos droits, sanctionner les agissements illicites et obtenir l'indemnisation des consommateurs lésés.

- ▶ Nos lobbyistes exercent une pression au niveau national et européen pour que la législation et les fabricants évoluent.
- ▶ Quant à nos 4100 bénévoles, ils sont à votre service dans les 130 associations locales UFC-Que Choisir, réparties dans tout le territoire, et s'engagent dans la défense individuelle et collective des consommateurs.

## Votre financement est le garant de notre indépendance

- ▶ Votre contribution financière est un soutien essentiel à notre association, qui n'accepte aucune subvention du monde économique.
- ▶ Cela nous permet de financer librement nos combats, nos informations, loin des lobbies et des pressions politiques.
- ▶ Vous pouvez contribuer en adhérant auprès de nos associations locales, en vous abonnant à nos médias ou en faisant un don sur [Consolidons.org](http://Consolidons.org) pour soutenir nos actions d'intérêt général.

Rejoignez notre mouvement de défense des consommateurs sur [Quechoisir.org](http://Quechoisir.org)



UFC-QUE CHOISIR  
233, boulevard Voltaire, 75555 Paris Cedex 11. 0143485548.

L'UFC-Que Choisir et *Que Choisir* sont également présents sur:



**PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE DES PUBLICATIONS :** Marie-Amandine Stévenin - **Relations presse/communication :** Christelle Leduc, Lauren Nelson, Candice Tchoumjeu, Anne Vesque - **Directeur général délégué :** Jérôme Franck. **RÉDACTION - Rédacteurs en chef :** Arnaud de Blauwe (*QC* mensuel), Franck Attia (*QC* en ligne), Pascale Barlet (*QC Budgets* et *QC Pratique*), Perrine Vennetier (*QC Santé*) - **Assistante :** Faïda Benni-Nawjeek - **Sécrétaire général de la rédaction :** Laurent Suchowicki - **Enquêtes, reportages :** Elsa Abdoun, Cyril Brosset, Elsa Casalegno, Boris Cassel, Camille Gruhier (chef de rubrique tests), Fabienne Maleysson, Yves Martin, Élisa Oudin, Fabrice Pouliquen, Anne-Sophie Stamane, Pierre Thieulin-Pardo, Audrey Vaugrente - **Sécrétariat de rédaction :** Valérie Barrès-Jacobs, Marie Bourdelles, Gaëlle Desportes, Leslie George (*QC* en ligne) - **Conception graphique :** Isabelle Eveillard et Ludovic Wyart - **Direction artistique :** Ludovic Wyart - **Maquette :** Sandrine Barbier, Clotilde Gadesaude, Capucine Ragot (première rédactrice graphiste) - **Responsable photo :** Catherine Métayer - **Infographie/maquette web :** Carla Félix-Dejeufosse (première rédactrice graphiste), David Barreto, Laurent Lammens - **Documentation :** Frédérique Vidal (**responsable**), Véronique Le Verge, Stéphanie Renaudin - **A collaborer à ce numéro :** Lise Gougis **QUE CHOISIR ÉDITION** - Laure Sasić **ESSAIS COMPARATIFS** - Éric Bonnef (**directeur**), Karima Amziane, Marie Bar, Laurent Baubette, Éric Ebran, Vincent Erpelding, Aissam Haddad, Soraya Hamimi, Gaëlle Landry, Abygaelle Le Palabe, Lars Ly, Neil McPherson, Mélanie Marchais, Mickaël Marques De Oliveira, François Palemon, Sélina Redjadj, Gabrielle Théry, Dominique Vey **OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION** - Grégory Caret (**directeur**), Noé Bauduin, Isabelle Bourcier, Ingrid Stiemer, Juliette Vacant **ADMINISTRATION** - Florence Thomassin (**directrice administrative et financière**), Sandrine Flagel, Audrey Saint-Dizier - **Ressources humaines :** Véronique Couesen (**directrice**), Aude Dauchy, Toutou Gassama, Anne Hamadou - **Gestion de projets :** Régis Ghozlan (**directeur**) - **Informaticien :** Jean-Baptiste Goupille (**directeur technique**), Damien Bidault, Rémy Ebbo, Clément Gaal, Andy Griffit, Gilles Jean, Willy Julian, Nicolas Lavergne, Christophe Marti, Zohra Sourta, Alexis Ulrich - **Logistique :** Philippe Ballon (**responsable**), Sarah Bouzefla, Franck Delhomel **MARKETING/DIVERSIFICATION** - Laurence Rossilhol (**directrice**), Delphine Blanc-Rouchosse, Justine Boduch, Jean-Louis Bourghol, Marie-Noëlle Decaulne, Jean-Philippe Machanovitch, Francine Manguelle, Steven Phommarianh, Dior Sarr, Ibrahim Sissoko - **Courrier :** Brigitte Bouttier **DIRECTION DE L'INFORMATION JURIDIQUE** - Sophie Herbretau (**directrice**), Murielle Baily, Magali Berthe, Lucas Bilton, Clémentine Chevlin, Emmanuel Eslin, Rachelle François, Rayane Karam, Ruth Kinouani, Moussoukeui Kourouuma, Julia Le Roux, Laure Littardi, Patricia Lorineau, Justine Marenda, Krystèle Mensah, Samir Victor - **Service abonnements :** *Que Choisir*, 45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly Cedex. Tél.: 0155567109 - **Inspection des ventes et réassorts diffuseurs :** MP Consell - **Tarifs :** 1 an, soit 11 numéros: 49 €; 1 an + 4 hors-séries: 67 €; 1 an + 4 hors-séries + 4 Pratiques: 94 € **UFC-QUE CHOISIR** - Association à but non lucratif - Bureau du conseil - **Présidente :** Marie-Amandine Stévenin - **Vice-présidents :** Christian Baily, Arnaud Lajugie - **Trésorière :** Marina Seccal-Bersinger - **Sécrétaire :** Ludivine Payraud - **Conseil d'administration :** Anne-Marie Abinal-Longo, Claude Anzieu, Philippe Balbastre, Michel Debais, Xavier Kruger, Jean-Christophe Lampe, Jean-Pierre Lhermite, Hélène Wolff; et pour le personnel: Arnaud de Blauwe, Patricia Lorineau **ACTION POLITIQUE - Etudes et Lobby :** Antoine Autier (**responsable**), Olivier Andraut, Clarisse Berger, Théau Brigand, Lucile Buisson, Frithjof Michaelsen, Benjamin Recher, Juliette Woods - **Juridique :** Magali Buttard (**responsable**), Brune Blanc-Durand, Gwenaelle Le Jeune, Véronique Louis-Arcène, Candice Méric - **Relations associatives :** Myriam Bos, Marion Calmette, Christine Chaton, Carmen Duarte, Catherine Guillerm, Cléopâtre Leyrat, Nadia Mamri, Karina Ruyfelaert, Jean-Philippe Randriambelson **IMPRESSION** - RotoFrance, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes. Distribué par MLP. Dépot légal n° 144. Commission paritaire n° 0727 G 82318. Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés. Ce numéro comporte un encart « Carte d'information juridique » sur une partie du tirage, un encart sous enveloppe collé en 4<sup>e</sup> de couverture sur une partie du tirage et un encart « Nouvelle formule » sur tout le tirage. Numéro imprimé avec des encres blanches sur papier certifié PEFC Perlen Style (origine papier: Suisse - 72 % de fibres recyclées - eutrophisation: 0,62 mg/l). CoC inspecta 2177. ISSN 0033-5932.



# NOS TESTS

## Comment nous procédons

### ► Chaque année, des centaines de produits testés

Que Choisir teste des centaines de produits, dans tous les domaines : alimentation, cosmétique, chimie, high-tech, bricolage, jardinage... Ces essais comparatifs, réalisés par des experts en toute indépendance, sont gravés dans notre ADN. Leur sérieux a bâti notre réputation.

### ► Aucun lien avec les fabricants

Tous les articles que nous analysons sont achetés anonymement dans le commerce. Nous les payons comme vous le feriez vous-même. Chez Que Choisir, une équipe d'acheteurs est chargée des études de marché et des achats.

### ► Des ingénieurs et des labos

Nous testons les produits selon un protocole rigoureux établi par les ingénieurs de notre service essais comparatifs, dans des laboratoires indépendants et qualifiés, en partenariat avec nos homologues européens.

### ► Pas de pub !

Les résultats de nos tests et les informations que nous publions ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire, à l'exception de La Note Que Choisir, délivrée et contrôlée par le Bureau Veritas Certification.

### ► Dans ce numéro

146 produits achetés

7 laboratoires sollicités

311 275 € investis

Le numéro 649 de Que Choisir a été tiré à 434 050 exemplaires

### CRÉDITS DE COUVERTURE

MIAOYUN/ISTOCK; IMAGEBROCKER/ANDIA; LAZYLlama/SHUTTERSTOCK; SJOEMAN/ISTOCK

# SOMMAIRE

### ► Sur le fil

L'actualité de notre vie quotidienne en bref

### ► Grande enquête

10

► JO d'hiver 2030 : un slalom à 3 milliards d'euros

### ► Ça va mieux

Les bonnes nouvelles du mois

### ► Derrière l'étiquette

18

Riz basmati et thaï : un parfum d'exotisme

### ► 5 conseils pour

22

Faire durer sa machine à café automatique

### ► Grand test

24

► Rouge, blanc, sec et moelleux : du raisin, mais pas que...

### Nos tests

30

► Crèmes antirides

32

► Smartphones

36

► Sèche-linge

38

### ► Ça pourrait vous arriver

38

« À Grenoble, des contrats d'électricité qui m'étonnent »

### ► Réutilisation du verre

40

La consigne redévient d'époque

### ► Jeux vidéo

44

Les joueurs se rebiffent

### ► Leasing automobile

46

LOA et LLD : chères finalement

### ► Faux pass transport

49

L'arnaque qui vous roule

### ► Carton rouge

50

Braquage pharmaceutique

### Je veux

### ► Mon linge sans un pli

52

► Fers à repasser, défroisseurs et centrales vapeur

### ► À vos marques

56

Allianz déçoit ses clients de A à Z

### ► Le courrier des lecteurs

60

Avec notre département d'information juridique

### ► Nos actions, votre défense

64

Le billet de Marie-Amandine Stévenin

Nos actions et les litiges résolus

### ► Carte blanche

66

Transport aérien : du vent dans les voiles



T. DURAND/HANS LUCAS-APP; FRANKREPORTER/ISTOCK; VLADDEEP/ISTOCK; L. GRANDGUILLOT/REA

## Finances publiques

### Le foutoir

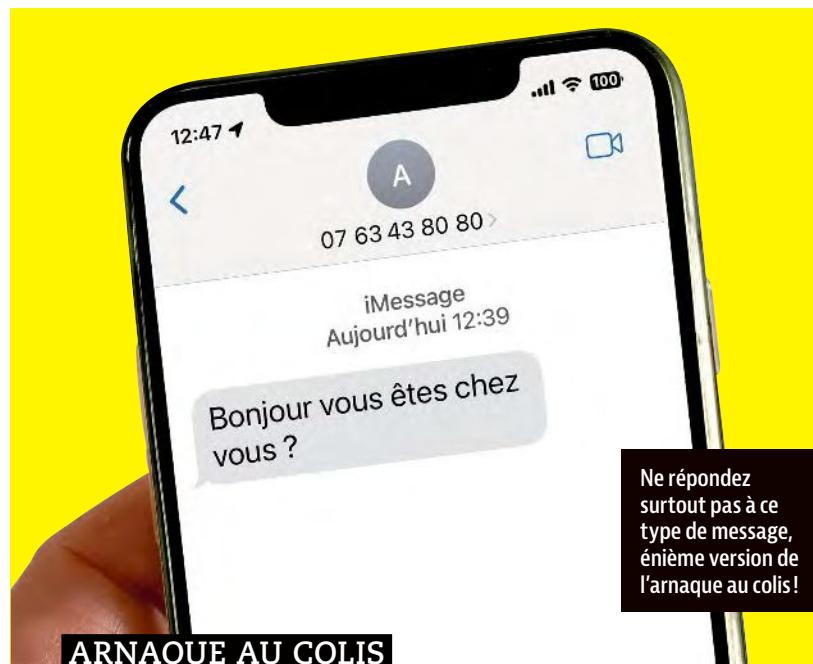
**L**a question des finances publiques et de la dette a donc ouvert une nouvelle période d'incertitudes. À l'heure d'écrire cet édito, difficile de prédire l'avenir dans le foutoir ambiant. D'avenir et d'argent public, il en est question dans ce numéro de *Que Choisir*, avec une grande enquête sur l'organisation des Jeux olympiques (JO) d'hiver, en 2030, dans les Alpes. Au-delà des questions écologiques, est-ce bien raisonnable sur le plan pécuniaire ? Même si une grosse partie des dépenses est supportée par les instances olympiques, l'État et nos collectivités locales vont mettre la main à la poche. Leçon du passé : le budget prévu sera certainement dépassé, alors que l'on parle déjà de 3 milliards d'euros... Comme souvent, des voix regrettent que cet argent ne

soit pas employé ailleurs. Il y a plus d'un an, nous avions publié une enquête sur un projet pharaonique à 30 milliards d'euros pour la ligne de train Lyon-Turin. Il soulevait les mêmes interrogations concernant la pertinence de l'investissement. En ces temps de disette budgétaire, doit-on se

résoudre à ne pas voir plus loin ? Faut-il orienter les recettes de l'État seulement vers l'essentiel, à savoir la santé, l'éducation, la justice ? Penser que les milliards du Lyon-Turin ou des JO pourraient automatiquement être consacrés aux hôpitaux, aux écoles ou aux tribunaux est simpliste. Au moment où la classe politique et une partie de la population « s'hystérisent », il est bon de rappeler que ce n'est pas ce genre de discours qui mettra de l'ordre dans les comptes du pays.

**ARNAUD DE BLAUWE**  
RÉDACTEUR EN CHEF

## SUR LE FIL



### Nouvelle approche des escrocs

Depuis cet été, rares sont les particuliers à ne pas avoir reçu un SMS leur demandant s'ils étaient chez eux. Attention, l'objectif est de vous soutirer vos informations personnelles.

● **Envoyés en masse sur nos smartphones au cours de ces derniers mois, les messages « Bonjour vous êtes chez vous/à la maison ? » sont des tentatives d'hameçonnage (phishing).** Il s'agit d'une énième version de l'arnaque au colis, qui, elle, sévit depuis longtemps. Les escrocs renouvellent en effet sans cesse leurs techniques d'approche. Il est toujours question de l'impossibilité d'effectuer une livraison mais, au préalable, un échange entre le destinataire du texto et son expéditeur est engagé.

● **Si vous répondez, le pseudo-livreur vous écrit que le colis ne rentrait pas dans votre boîte aux lettres** quand il est passé ce matin. Il vous propose de revenir ou de le déposer en point relais. Quelle que soit votre décision, un nouveau message vous invite à cliquer sur un lien pour sélectionner un créneau ou un point relais. Le site imite, souvent très bien, celui d'une société de livraison, sur lequel vous renseignez identité et coordonnées bancaires, dont l'escroc s'emparera.

● **Ce vol de données risque, par exemple, d'être le point de départ d'une arnaque au faux conseiller bancaire**, qui, elle aussi, fait des ravages. La nouveauté ? L'échange par textos. D'habitude, on ne reçoit qu'un unique message, prétextant un paquet trop volumineux pour être déposé dans la boîte aux lettres et contenant un lien vétrolé. Le simulacre d'interaction humaine présent ici peut favoriser la mise en confiance du destinataire, avec un sentiment de proximité accentué. Une personne avertie saura très vite reconnaître que ces SMS sont automatiques, en réponse à certains mots-clés (« Oui », « Non », « C'est qui ? »). Derrière se cache un réseau de cybercriminels sachant mettre au point des programmes d'envoi de textos en masse et de réponses automatiques. Les numéros de téléphone et les sites frauduleux changent régulièrement, car ils sont traqués en permanence par les autorités. Mais le phénomène est tellement énorme qu'il continue de faire des victimes.

## DIOXYDE DE TITANE

# Dans le lait aussi

Des nanoparticules de dioxyde de titane ( $TiO_2$ ) ont été détectées dans le lait de 10 femmes allaitantes, alors même qu'il est interdit en tant qu'additif alimentaire depuis 2020. Ce résultat inquiétant provient d'une étude de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), du synchrotron Soleil [appareil électromagnétique] et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), publiée le 23 juillet dernier. Les sources de contamination sont toutefois nombreuses, et les humains ne sont pas les seuls exposés : 100 % des laits de vache, d'ânesse ou de chèvre (frais ou en poudre, bios ou conventionnels) et 83 % des laits infantiles testés lors de ces travaux en contenaient. Et pas qu'un peu : 16 à 348 millions de particules ont



été décelées par litre de lait animal, et 6 millions à 4 milliards par litre de lait infantile. Or, le  $TiO_2$  est potentiellement dangereux pour la santé. En 2006, le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) l'a classé «cancérogène possible par inhalation». Une étude de l'Inrae (2016) laisse aussi craindre une cancérogénicité par ingestion. Pourtant, il reste massivement employé dans une multitude d'articles du quotidien (dentifrices, plastiques, crèmes solaires, médicaments, papiers, maquillage, peintures...), l'agriculture (engrais) et l'industrie. À la clé, une pollution généralisée : lacs, rivières, océans, eau potable et nappes phréatiques sont touchés, ainsi que sols et air.

## Thon

### Exclu de la cantine

Le point commun entre Bègles (33), Grenoble (38), Lille (59), Lyon (69), Montpellier (34), Mouans-Sartoux (06), Paris et Rennes (35) ? Ces villes ont banni temporairement le thon des cantines scolaires en raison d'une contamination excessive au mercure, considéré comme l'une des 10 substances chimiques les plus préoccupantes pour la santé humaine. Les normes européennes censées protéger la population ne sont pas assez strictes, déplorent les huit communes. Elles demandent que la quantité maximale autorisée de 1 mg de mercure par kg soit abaissée au niveau de celle imposée aux petits poissons (sardine, maquereau...), à 0,3 mg par kg.

**25 000** *Mauvais copieurs*

C'est le nombre de peluches interceptées par les douaniers de Dunkerque (59) dans un camion «provenant de Grande-Bretagne et transportant des marchandises d'origine chinoise [...] qui semblaient contrefaire la marque Labubu». La douane précise que «les mentions portées dessus comportaient des fautes manifestes. Caca-Cola pour Coca-Cola, par exemple.»

## Vu !

Encore un exemple d'emballage disproportionné par rapport à son contenu.

### Il n'y avait pas plus gros ?

Voici ce qui agace réellement nos lecteurs, du moins si l'on en croit les photos que nombre d'entre eux nous envoient pour illustrer cette rubrique. De quoi parle-t-on ? De ces colis surdimensionnés par rapport aux produits qu'ils contiennent. Et dans le cas présenté ici, le site expéditeur a fait fort. «Mon voisin a été particulièrement surpris lorsque le livreur lui

a annoncé que son paquet n'entrant pas dans sa boîte aux lettres normalisée», raconte Gérard B. À sa demande, j'ai réceptionné sa commande. Nous l'avons ensuite ouvert ensemble pour constater que le vide était comblé par du papier de calage.» Un si gros carton pour deux petits couteaux de cuisine... et pourquoi pas, la prochaine fois, un container ?



La taille des colis est un véritable enjeu de livraison, ce que certains marchands semblent ignorer.



## POLLUTION PLASTIQUE

# Coûteuses bouteilles d'eau

Tous les ans, quelque 600 milliards de bouteilles d'eau en plastique sont vendues sur la planète, dont 15 milliards en France. Et leur nombre augmente. Un marché juteux, évalué à 270 milliards de dollars, en 2021, par l'ONU<sup>(1)</sup>! Soit 350 milliards de litres qui s'écoulent à un prix de 150 à 1000 fois plus élevé que celui de l'eau du robinet. Dans les pays pauvres, l'achat d'eau embouteillée constitue un impératif sanitaire à cause d'un réseau de distribution défaillant. Du côté des États riches, ce choix est fréquemment lié à une préoccupation sanitaire. Pourtant, ces boissons

sont souvent polluées par des pesticides, des métaux lourds, des bactéries et des microplastiques. L'ONU déplore deux conséquences majeures de ce business de l'or bleu. D'une part, la pollution induite – ces milliards de bouteilles, jetables, engendrent 25 millions de tonnes de déchets en plastique qui finissent en décharge. D'autre part, le détournement des ressources hydriques et financières, ce qui entrave le développement des infrastructures publiques d'accès à l'eau potable.

(1) «Global Bottled Water Industry: A Review of Impacts and Trends», ONU, 2023.

## Fournitures scolaires Des articles dangereux

La rentrée est passée, mais certains parents bouclent encore la liste des fournitures scolaires de leurs enfants. L'enquête de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), publiée fin août, reste donc d'actualité. Entre 2023 et 2024, elle a contrôlé 46 grossistes et détaillants commercialisant stylos, surligneurs, marqueurs, colles ou gommes, et analysé 31 articles. À l'arrivée, 14 étaient non conformes et 9, dangereux, parce qu'ils contenaient «des substances chimiques en quantités supérieures à la limite réglementaire», précise la DGCCRF, qui a dressé 39 avertissements, 15 injonctions et 3 procès-verbaux. Elle a aussi ordonné que des produits soient retirés de la vente.



## Stats Que Choisir

### COUP DE CHAUD SUR LE GAZ ET LA MRH

INFLATION (HORS ALIMENTAIRE)  
SUR DEUX ANS

	Gaz	+11%
	Assurance multirisque habitation (MRH)	+11%
	Assurance auto-moto	+9%
	Complémentaire santé	+7%
	Équipement de la maison	+4%
	Forfaits multimédias	+4%
	Fioul	+3%
	Banque	+2%

L'Observatoire de la consommation de l'UFC-Que Choisir suit, depuis 2020 et les crises successives (covid, explosion des tarifs de l'énergie, conflits armés...), l'évolution des prix des principaux secteurs de la consommation. Pendant longtemps, ceux de l'alimentaire ont flambé mais, depuis plus d'un an, la hausse est contenue. Ce n'est pas le cas sur d'autres postes budgétaires, comme le montrent nos calculs effectués sur la période août 2023-aôut 2025. En nous basant sur les données de notre comparateur d'assurances habitation (accessible sur Quechoisir.org), nous avons pu déterminer que c'est cette dépense qui remporte, avec celle liée au gaz, la palme de l'augmentation la plus forte.

Sources : Observatoire de la consommation de l'UFC-Que Choisir et Insee.

# Le saviez-vous ?

## AUXILIAIRES TECHNOLOGIQUES Même dans le vin

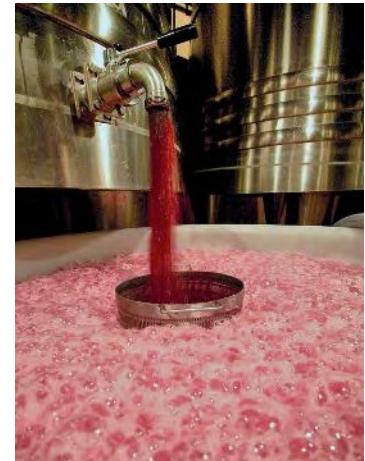
Les auxiliaires technologiques sont des molécules pouvant être ajoutées aux denrées alimentaires afin d'améliorer leur aspect ou de faciliter leur fabrication. On retrouve notamment ces auxiliaires – bien cachés – dans le vin, ce qui prouve que ce dernier n'est pas fait que de raisin, loin de là (lire notre enquête p. 24).

### Pas d'indication obligatoire

Pour le vin (et n'importe quel autre produit alimentaire), la loi n'impose pas aux industriels de mentionner ces auxiliaires technologiques sur l'étiquette, contrairement aux additifs. Tout simplement parce qu'ils sont censés jouer un rôle lors de la fabrication, et non plus dans le produit fini. Si l'on en détecte des traces dans un verre, c'est donc involontaire.

### Les substances que l'on trouve

En Europe, une soixantaine d'auxiliaires sont autorisés pour la vinification. Il y a notamment des substances d'origine animale, telles que le blanc d'œuf ou la caséine de lait, qui servent à clarifier le vin (sauf pour les bouteilles certifiées véganes). On peut aussi trouver du dioxyde de



silicium (toujours pour la clarification) et du carbonate de calcium (diminution de l'acidité). Or, ceux-ci sont suspectés de se présenter, au moins en partie, sous la forme de nanoparticules avec des effets mal connus.

### Et du côté du bio ?

En ce qui concerne les vins bios, le nombre d'auxiliaires tolérés [il varie selon les produits] est réduit à une quarantaine. Le dioxyde de silicium et le carbonate de calcium évoqués ci-dessus en font partie. Ils sont néanmoins proscrits dans les bouteilles portant les logos Demeter (une vingtaine d'auxiliaires admis) ou Méthode Nature (aucun auxiliaire).

## Cigarettes

### Nocif aussi, le filtre

Le drame sanitaire causé par le tabac, avec ses 7 millions de morts par an, est documenté. Mais on connaît moins son impact environnemental, entre culture de la plante, fabrication des cigarettes et pollution engendrée par les filtres. Près de 1,3 milliard de fumeurs sur la planète grillent quelque 6000 milliards de clopes par an, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), puis jettent leurs mégots... Ce sont alors 4500 milliards de filtres qui se retrouvent dans la nature. Fabriqués à base d'acétate de cellulose, plastique issu de l'industrie pétrochimique, source de dégagements de gaz à effet de serre et d'une pollution majeure du milieu, ils se fragmentent en microplastiques qui polluent sols et eaux, jusqu'à l'océan. Les filtres libèrent aussi de la nicotine, des métaux lourds et des produits chimiques nocifs. Une avancée serait de les proscrire, d'autant qu'ils «n'ont aucun bénéfice prouvé pour la santé», rappelle l'OMS.



## POLITIQUE NUTRITIONNELLE

### Mieux que la France

Plusieurs États encadrent strictement le marketing alimentaire qui cible les jeunes ou la qualité nutritionnelle des menus des établissements scolaires, actant que les engagements «volontaires» des industriels ne fonctionnent pas pour lutter contre l'obésité et le surpoids... En Espagne, les repas servis dans les cantines des écoles publiques doivent coller aux recommandations nutritionnelles du pays (par exemple, il est interdit de

servir plus de deux fois par mois de la viande transformée). Approche comparable au Pays de Galles, qui compte sortir des restaurants scolaires le pain blanc, les céréales sucrées et les jus de fruits. En Scandinavie, la publicité est en ligne de mire. En Norvège, pas de pub pour les aliments et les boissons à faible valeur nutritive visant les moins de 18 ans. Le Danemark envisage la même mesure, en abaissant la limite aux moins de 15 ans.

## Informatique

### La fin de Windows 10

Le 14 octobre, Microsoft mettra fin aux mises à jour gratuites de son système d'exploitation Windows 10. Selon l'association Halte à l'obsolescence programmée, quelque 100 millions d'ordinateurs dans le monde ne pourront pas être mis à niveau vers Windows 11 alors qu'ils fonctionnent et ne sont pas particulièrement vieux. On imagine le coût et l'impact sur la planète du remplacement de ces terminaux. Afin d'éviter cette gabegie, on peut passer à Linux, un système *open source*, quitte à se faire aider par un professionnel.

## Le mot du mois

### CRÉMATISER

Nos lecteurs sont vigilants. Jean-Louis Delarbre, délégué régional Auvergne-Limousin de la Fédération française de crémation, a réagi à un article sur les assurances obsèques publié dans le n° 179 de *Que Choisir Budgets*. «Je suis toujours très attristé de lire (ou d'entendre) les termes "incinéré" ou "incinération" lorsque l'on parle de crémation. En effet, ce sont les déchets ménagers qui sont incinérés dans un incinérateur. Les corps humains, eux, sont crématisés dans un crématorium.» Voilà qui est corrigé!

### Électricité Amende salée

Le fournisseur d'électricité Eni, rebaptisé Plenitude en octobre 2024, a accepté de payer 275 000 € d'amende transactionnelle (c'est-à-dire en dehors de tout cadre judiciaire) pour clore un litige lié à des factures erronées envoyées à plus de 77 000 abonnés entre 2022 et 2023. Plus précisément, le différend concernait des clients de l'opérateur qui avaient choisi d'être mensualisés.



### Rénovation Liens surprenants

Des particuliers, à la recherche d'un prêt immobilier, se sont vu conseiller, par la Caisse d'épargne, la plateforme IZI by EDF. Mais pas pour obtenir un crédit! Cette surprenante proposition serait la conséquence d'un partenariat. La banque s'engagerait à proposer le nom d'IZI by EDF à tout emprunteur dont le logement convoité affiche un mauvais diagnostic de performance énergétique (DPE). Et elle ne rehausserait pas le taux d'intérêt si l'acquéreur confiait à IZI la rénovation du bien...



Ligue de football et opérateurs se renvoient la balle sur l'accessibilité de cette nouvelle chaîne...

#### LA LIGUE 1 À LA TÉLÉ

## Des règles du jeu peu claires

Cet été, la Ligue de football professionnel (LFP) a lancé sa chaîne de télé, baptisée Ligue1+. Éric a souscrit l'offre classique à 14,99 € depuis l'appli dédiée. Mais, ensuite, impossible de regarder un match sur son téléviseur. Orange, son fournisseur d'accès à Internet (FAI), propose bien ce canal, mais il n'y a pas accès, ses codes n'étant pas reconnus. Il a tenté de diffuser les images depuis son téléphone sur sa télé avec un câble mais, là encore, en vain. Résultat: Éric n'est en mesure de visionner les rencontres que sur son smartphone, sa tablette ou son ordinateur, comme pour l'abonnement à 9,99 €. «Afin que les clients puissent

consommer le service depuis n'importe quelle application, explique la LFP, il faudrait qu'ils se connectent à la plate-forme OTT avec les identifiants fournis par un distributeur tiers. Mais la mise en place d'un tel lien technique relève de chaque distributeur.» Autrement dit, c'est la faute des FAI. «L'interopérabilité nécessite des développements de la part de la LFP et d'Orange mais, à date, ceux-ci n'ont pas été engagés», conteste l'opérateur. Pourquoi? Mystère. Et rien ne laisse imaginer que ces restrictions seront bientôt levées. En attendant, pour suivre les matchs sur le petit écran et en mobilité sur l'appli de votre FAI, mieux vaut vous abonner via sa plateforme télé.

#### FRANCHISES MÉDICALES

## Souhait injuste

Cela devient une constante dans les discours gouvernementaux lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux dépenses de santé : les malades doivent être mis à contribution de façon à les réduire. Dernier exemple en date : cet été, le premier ministre a proposé de doubler le plafond annuel de la participation des patients à l'achat de médicaments, en le passant de 50 à 100 €. Loin de justifier cette hausse simplement par des aspects budgétaires, c'est la «responsabilisation» des assurés qui a été évoquée. Pourtant, il s'agit de traitements



prescrits par des médecins! Une mesure que l'UFC-Que Choisir juge inacceptable, elle qui milite pour une prise en charge intégrale des soins essentiels par l'Assurance maladie, dans le cadre d'une refonte globale du modèle de financement de notre système de santé.

# Testé ailleurs

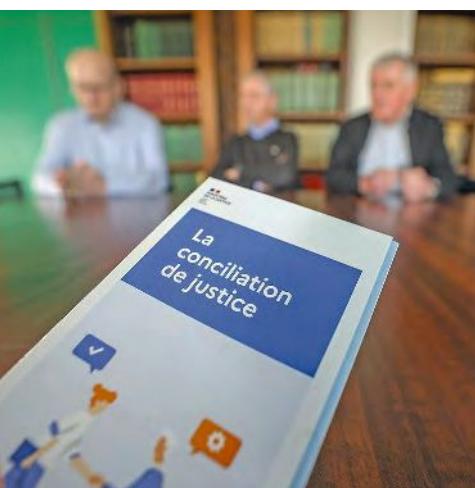


Pendant ce temps, nos homologues étrangers mènent leurs propres essais comparatifs.

## MÉDIATION ET CONCILIATION

### Une sanction si...

Toute partie convoquée par un juge à une réunion d'information sur la médiation ou la conciliation doit s'y présenter. La nouveauté ? Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025, vous encourez une amende pouvant atteindre 10 000 € en cas d'absence injustifiée<sup>(1)</sup>. Une mesure (non rétroactive) qui entend faire de la tentative de résolution à l'amiable



une étape incontournable du procès civil (litiges de consommation, succession, copropriété, divorce...). Le magistrat peut «à tout moment de l'instance, enjoindre aux parties de rencontrer, dans un délai qu'il détermine, un conciliateur de justice ou un médiateur». Ce rendez-vous, obligatoire, a uniquement pour objet d'informer sur les modalités, les avantages et le coût d'une éventuelle médiation ou conciliation. Ensuite, on n'est pas contraint d'entrer dans un tel processus ni de conclure un accord. Seuls des motifs légitimes permettent d'éviter la sanction. Avec elle, l'objectif de l'État est clair : désengorger les tribunaux.

(1) Décret n° 2025-660 du 18/07/2025, précisé par une circulaire du ministère de la Justice du 19/07.

Retrouvez chaque semaine les chroniques conso de Que Choisir sur Radio Vinci Autoroutes.



T. SCHNEIDER/IMAGEROCKER-MAXPPP, R. LAFARGE/ABC-ANDIA; TESSON/ANDIA; L. VADAM/L'EST REPUBLICAIN-MAXPP

### Australie Soufflez léger

Dégagez ces feuilles mortes et, avec certains souffleurs, aspirez-les ! **Choice** rappelle que le bruit, le poids et la facilité d'utilisation sont les trois critères d'achat primordiaux pour ce type d'appareil. Au-delà de 5 kg, il sera plus difficile à manier. Côté performances, les 29 modèles évalués sont plutôt satisfaisants. Le Bosch GBL 18V-120 (un poids plume de 1,1 kg sans la batterie), vendu autour de 100 € en France, se pose en bon rapport qualité-prix.



### Allemagne

### Du chlorate dans le Fanta

Les limonades sont rafraîchissantes, mais bourrées de sucre ou d'édulcorants. Nos confrères allemands de **Test** révèlent la présence de chlorate dans le Fanta Orange et le Fanta Zero Sugar Orange. Pas dans des proportions alarmantes, mais quand même. Cette substance, qui provient possiblement de produits de nettoyage ou de désinfection, peut affecter la thyroïde à long terme.



### Suisse Même pas peur

Ils sont réputés tenir chaud lorsqu'il fait froid et évacuer la transpiration quand il fait chaud, mais résistent-ils bien au lavage ? **Bon à savoir** a passé 10 fois en machine 12 tee-shirts en laine mérinos à 30 °C, en utilisant une lessive avec et sans enzymes (ces derniers décomposent mieux les taches de sang, d'œuf ou d'herbe). Résultat : les maillots restent doux, sans boulocher ni rétrécir. Mention spéciale au Travel 500 de Decathlon, qui ne coûte pas cher (24,99 €).



### Pays-Bas Grillée, la politesse !

Philips a soigné les appareils électroménagers qu'il fabrique pour l'enseigne Hema, reconnaissables à leur couleur bleu clair. **Consumentengids** a en effet testé 13 grille-pain, parmi lesquels celui « cobrandé » par les deux marques et trois signés de Philips seul. Et lequel se classe le mieux ? Le bleu ! C'est même le meilleur de la sélection.



### Belgique Pédalage avec guidage

Pour suivre un itinéraire, les voyageurs à vélo apprécieront sans doute ces GPS archicomplets, malgré leur prix (entre 200 et 800 €). **Test Achats** a passé en revue 16 modèles, dont 8 de Garmin, qui domine clairement le marché. Ses références embarquent généralement une cartographie très complète, couvrant de larges zones. Bon point, elles s'avèrent toutes assez précises. Et la plupart savent détecter les chutes.

# JO D'HIVER 2030 UN SLALOM À 3 MILLIARDS D'EUROS

**PISTE GLISSANTE** Malgré la rareté de la neige comme de l'argent public, la France s'est lancée – sans préparation ni débat public préalable – dans un dispendieux projet d'organisation de Jeux olympiques et paralympiques d'hiver dans les Alpes, prévus en février et mars 2030. Pourquoi ? Et, surtout, pour qui ?

**Q**uelle vue ! Conçu par Vauban et construit à plus de 1 400 mètres d'altitude sur les hauteurs de Briançon (Hautes-Alpes), l'ancien fort des Trois Têtes offre un panorama époustouflant sur les sommets. François Bayrou, alors Premier ministre, profite de ce décor majestueux pour prendre la pose devant une nuée de photographes. Sur le cliché souvenir de ce 27 juin ensOLEillé, on distingue, à ses côtés, tout sourire, une ribambelle de ministres et de nombreuses personnalités, dont Edgar Gospiron, champion olympique de ski de bosses à Albertville en 1992, Fabrice Pannekoucke, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Aura), ou encore Renaud Muselier, patron du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca). Si ces habitués des hautes sphères ont grimpé jusqu'ici, ce n'est pas seulement pour profiter de la beauté du paysage. Leur «comité interministériel» délocalisé à Briançon vise à présenter aux Français l'image d'une équipe soudée, au boulot, mobilisée pour préparer les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver (JOP) de 2030. Le Comité international olympique (CIO) a, en effet, confié il y a déjà presque un an, au terme d'une candidature express (lire la chronologie p. 11), aux deux régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud-Paca, regroupées sous la marque des Alpes françaises, le soin d'organiser les XXVI<sup>e</sup> olympiades d'hiver.

## AUCUN BUDGET PRÉCIS

Alors, l'heure est venue de dissiper les doutes. Malgré la situation budgétaire tendue, l'exécutif confirme son soutien financier aux territoires en charge des JOP. Dans la cour du fort des Trois Têtes – monument historique en perdition, que les organisateurs des Jeux projettent de reconstruire

en village d'athlètes –, François Bayrou joint le geste à la parole. Il saisit un feutre, paraphe un «*pacte financier entre l'État et les régions hôtes*» et glisse au passage, sur un ton badin, qu'il «*signe le chèque, mais n'indique pas le montant*». La boutade du Béarnais résume assez bien l'incongruité de la situation : alors que 3000 sportifs de haut niveau sont censés débarquer avec leurs skis ou bobsleigh sous le bras dans moins de cinq ans, les personnes aux manettes – qu'il s'agisse des politiques à l'initiative du projet ou des techniciens choisis pour le mettre en œuvre – sont dans l'incapacité de chiffrer précisément le coût de ces 15 jours de joutes enneigées. Tout juste dispose-t-on de vagues estimations. Le budget de l'événement pourrait avoisiner les 3 milliards d'euros, répartis entre deux structures créées pour l'occasion : 2 milliards environ destinés au Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop), responsable du fonctionnement des JOP (programmation des épreuves, promotion, etc.) et 800 millions versés à la Solideo, qui s'occupe des infrastructures comme les futurs villages olympiques et les équipements sportifs (patinoire, piste de bobsleigh, rampes de saut...).

## LES FINANCES PUBLIQUES À LA RESCOUSSE

Le budget des JO dépendra, en grande partie, du Cojop. Ce dernier est présidé par l'ancien skieur Edgar Gospiron. Sa tâche s'annonce délicate. «*Il est compliqué d'organiser des Jeux d'hiver, le cadre économique diffère beaucoup de celui des Jeux d'été*», pointe une source gouvernementale. De fait, les olympiades hivernales sont bien plus petites que celles d'été : trois fois moins d'épreuves, des disciplines plus confidentielles, peu de grands stades... Leur financement repose, par nature, moins sur les spectateurs. «*Les recettes de billetterie sont évaluées à 262 millions d'euros* ►



## JEUX SUR NEIGE ARTIFICIELLE

Avec le réchauffement climatique, la poudreuse se fait rare. Qu'à cela ne tienne ! Il est prévu de recourir massivement aux canons à neige. Pas très écolo...

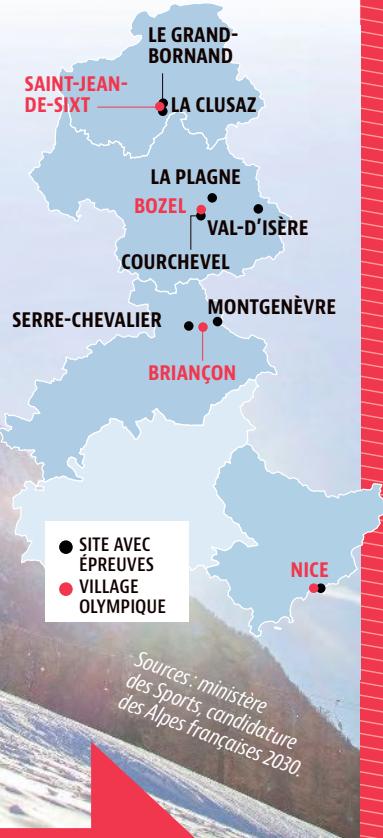
**3 000 athlètes attendus,**  
dont 2 700 pour les Jeux olympiques  
et 300 pour les Jeux paralympiques.

**3 000 journalistes présents**

**20 000 volontaires devront être recrutés**

**25 % du coût des Jeux à la charge des contribuables**

## DES SITES TRÈS ÉLOIGNÉS



## LES DATES CLÉS

**Fin 2022**

Pressenti, Sapporo (Japon) jette l'éponge à cause d'un scandale de corruption.

**19 juillet 2023**

Les « Alpes françaises » se déclarent candidates.

**7 novembre 2023**

Remise officielle du dossier de candidature des Alpes françaises au CIO.

**29 novembre 2023**

La Suisse et la Suède écartées, la France reste le seul pays encore en lice.

**24 juillet 2024**

Victoire des « Alpes 2030 » sous conditions de garanties financières.

**Février 2025**

Création du Comité d'organisation (Cojo). Edgar Gospiron est nommé président.

► pour les JOP d'hiver 2030, contre le 1,2 milliard qui avait été anticipé pour ceux d'été 2024», annonce ainsi un rapport sénatorial. Contributions directes du CIO, contrat avec de grandes entreprises, ventes de produits dérivés... il existe d'autres sources de revenus. Elles ne suffisent pas, toutefois, à régler toute l'addition. Qui va payer le reste ? Les contribuables. «Les engagements pris par les financeurs publics sont de 50 millions pour chacune des deux régions, et de 362 millions pour l'État», expliquait-on, en juin dernier, à Matignon.

Soit une note de 462 millions pour les finances publiques. Enfin, a minima. Car, selon les sénateurs, l'Inspection générale des finances (IGF) aurait, dans un rapport confidentiel, «réévalué le déficit attendu de plusieurs centaines de millions d'euros». N'oublions pas, non plus, que cette enveloppe n'inclut pas tout un tas de dépenses publiques nécessaires à l'organisation des JOP, telles que les heures supplémentaires des forces de l'ordre. Et rappelons que Paris 2024, dont le budget était annoncé «bénéficiaire», a en réalité coûté 6 milliards d'euros aux contribuables... Les belles promesses de «Jeux sobres» et de dépenses «à l'euro près» des Alpes 2030 sentent donc déjà un peu le sapin ! «Conscients du contexte économique et budgétaire, les organisateurs rappellent qu'un budget peut connaître des ajustements, toujours dans une logique d'économie», soulignent-on au Cojop. En clair, il faudra serrer la vis.

## PROJET POLITIQUE

L'ardoise laissée aux Français dépendra surtout du choix des sites de compétitions. Chargé d'en dresser la liste, le Cojop doit dénicher les meilleurs spots pour les sportifs au moindre coût... sans froisser les susceptibilités politiques.

## LA FACTURE RISQUE UNE FOIS DE PLUS D'ÊTRE SALÉE POUR LE CONTRIBUABLE

Pour bien comprendre, remontons à 2023. À l'époque, confronté à la défection des candidats les plus sérieux, le CIO relance sa recherche d'une ville prête à accueillir les Jeux olympiques d'hiver de 2030 (lire la chronologie p. 11). Deux régions françaises ont des projets dans leurs cartons. Sous l'impulsion de Laurent Wauquiez, son pré-

sident d'alors, l'Auvergne-Rhône-Alpes réfléchit, un temps, à postuler pour 2030, sans aller au bout de la démarche. De son côté, la région Sud-Paca, dirigée par Renaud Muselier, gratté clairement à la porte du CIO... mais dans l'optique de décrocher l'édition de 2034, voire celle de 2038. Des membres du Comité lui conseillent alors fortement de revoir ses plans. C'est, en tout cas, ce qu'il raconte, en octobre 2023, au journal *La Provence* : «Le CIO nous a dit : «Ce ne sera pas 2034 ou 2038, mais peut-être 2030.» À ce moment-là, Guy Drut [membre français du CIO] nous dit : «Il faut marier les deux régions.» Cela s'est fait sous l'autorité du président de la République, à l'Élysée.»

## UN GIGANTISME ÉTONNANT

Renaud Muselier scelle un pacte avec Laurent Wauquiez. «La moitié des compétitions se déroulera dans notre région [Sud-Paca], l'autre, là-bas. C'est le deal. La moitié des médailles en haut, la moitié ici. C'est un accord politique», ajoute-t-il. Les candidatures régionales fusionnent en l'espace d'un été. Puisqu'il s'agit de partager le gâteau entre deux régions, il devient impossible de présenter la candidature d'une seule commune, comme c'est pourtant la tradition. Ce sera, par conséquent, les Alpes françaises, structurées en quatre pôles. Au nord (région Aura), les épreuves de ski de fond (La Clusaz et Le Grand-Bornand) et de piste (Courchevel et Méribel – remplacé, depuis, par Val-d'Isère).

## ENTRETIEN

### DAVID LAPPARTIENT

Membre du CIO et ancien président du Comité national olympique et sportif français

## «PAS BESOIN DE VOTER»

**Que Choisir** En 2023, le CIO relance la sélection pour les JO de 2030. Vous montez en trois mois une candidature et l'emportez face à la Suisse et la Suède. Les Alpes françaises sont-elles un projet mûri ou une occasion saisie au vol ?

**David Lappartient** Un peu des deux. Parfois, quand une opportunité se présente, il faut savoir y aller. La Suisse et la Suède étaient des candidats sérieux. Mais la première a un mode de décision

plus lent que le nôtre et, donc, pour 2030, ça risquait de poser quelques problèmes en matière de timing. Quant à la seconde, le CIO avait des doutes sur l'économie de son projet.

**QC** Les dossiers concurrents auraient pu faire l'objet de référendums. Avons-nous gagné avec un projet moins démocratique ?

**D.L.** La France a une culture de démocratie représentative. Les conseils régionaux ont



## UN CHAMPION, UNE VISION?

L'ancien skieur Edgar Gospiron a été nommé président du Comité d'organisation des Jeux dans les Alpes.



F. COFFRINIAFP

Au sud, le ski acrobatique/snowboard (Serre-Chevalier et Montgenèvre) et les sports de glace (Nice). En résumé, afin de respecter le «deal» politique, les JOP se dérouleront sur un territoire de 450 kilomètres de long, entre le lac Léman et la Méditerranée. Comptez donc, au bas mot, hors bouchons et intempéries, environ six heures de route pour relier Le Grand-Bornand à Nice, les deux pôles de compétition les plus éloignés.

*«Cet étalement va engendrer des trajets inutiles et des investissements qui ne sont pas nécessaires, alors que l'on aurait pu organiser les Jeux, uniquement, par exemple, dans la vallée de la Tarentaise, qui dispose déjà de toutes les infrastructures»,* pointe Antoine Pin, président de l'association Protect Our Winters (POW) France, un opposant. Pour les promoteurs du projet, en revanche, la critique d'un gigantisme coûteux est sans fondement. *«Contrairement à ce que l'on imagine, les épreuves des JOP ne se sont jamais tenues dans*

*une seule ville», rétorque Fabrice Pannekoucke, l'actuel président de la région Aura et l'un des artisans de la candidature des Alpes. Accordons-lui que les Jeux de Milan Cortina, en février 2026, auront lieu sur des centaines de kilomètres en Italie du nord. Et alors ? *«Les déplacements du public font partie des principales sources d'émission de CO<sub>2</sub> lors de ce type de méga-événement»,* signale Sven Daniel Wolfe, géographe à l'université de Neuchâtel (Suisse). Le choix de déployer les sites de compétitions sur plusieurs centaines de kilomètres ne semble pas des plus judicieux quand on promet les *«Jeux les plus verts de l'Histoire, les plus exemplaires sur le plan environnemental»*.*

## INTERROGATIONS ENVIRONNEMENTALES

En quoi ces jeux seront-ils verts ? *«La stratégie pour atteindre l'ambition de durabilité est en cours de définition»,* dit-on au Cojop, mais elle s'appuie sur une *«base solide»*, ►

délibéré et l'État s'est engagé. Pour moi, il n'y a pas besoin de faire voter la population. Si on avait demandé aux Français s'ils voulaient Paris 2024, aurait-on eu les Jeux ? Et aujourd'hui, il y a 80 % d'opinions positives sur ces olympiades.

### QC Garanties financières, allégements fiscaux... le comité international olympique n'en demande-t-il pas trop ?

**D.L.** Si l'on tient compte de sa contribution directe et des droits télé, le CIO apporte l'équivalent de 1 milliard de dollars pour l'organisation des Jeux. Qu'il ait quelques exigences ne me semble pas illogique.

### QC Dans le contexte budgétaire actuel, comment justifier la mobilisation de centaines de millions d'euros d'argent public pour des Jeux ?

**D.L.** Les JO 2030 disposent d'un budget de 2 milliards d'euros, dont à peu près 500 millions de contributions publiques. C'est beaucoup d'argent. Mais il faut également regarder les recettes qui seront générées. Quand vous faites la balance globale de Paris 2024, vous constatez que ça a rapporté au pays. Pour les Alpes, on espère qu'on sera à l'équilibre. Les JO permettent à la France de rayonner et sont un outil au service de la montagne de demain.

### QC Pouvez-vous nous donner un exemple ?

**D.L.** La station de Courchevel est l'une des plus chères du monde. Il est très difficile d'y loger. Il est prévu de la relier à Bozel, où sera construit un village olympique, par un ascenseur valléen [téléphérique]. Demain, les habitants de la vallée auront la possibilité d'aller travailler sans prendre la voiture. Autre exemple, la région Auvergne-Rhône-Alpes prévoit le remplacement des dameuses au fioul par des modèles électriques. Ce qui est fait pour les Jeux pourra ensuite être déployé plus largement. Les JO accélèrent des transitions nécessaires.



## UNE VIVE OPPOSITION

À l'appel d'associations, environnementales notamment, plusieurs manifestations ont eu lieu ces derniers mois pour réclamer l'annulation des JO d'hiver 2030, comme ici, à Chambéry, le 6 janvier 2024.

*que ce soit le plus sobre possible* », promet-il. Comment ? L'édile évoque des installations provisoires, et « les retenues d'eau qui existent déjà ». Sauf que la commune a été fortement critiquée, ces dernières années, sur sa gestion de la ressource en eau.

## UN « HÉRITAGE » À CONSTRUIRE

Si nous avons beaucoup insisté sur les effets négatifs attendus de ces Jeux, ils auront également, sans aucun doute possible, des retombées positives. « L'investissement consenti pour les Jeux relève avant tout de l'héritage : réhabiliter des sites existants ou construire des ascenseurs valléens [téléphériques] respectueux de l'environnement, ce n'est pas une dépense ponctuelle, mais un investissement durable au service des citoyens », souligne-t-on au Cojop.

L'utilisation du mot « héritage » n'est pas neutre, il s'agit d'un grand classique du discours autour des Jeux olympiques. « Cette notion est apparue dans les années 2010. Les candidats à l'organisation des JOP se faisaient de plus en plus rares. Le CIO avait besoin de contrer l'idée que les Jeux ne laissaient derrière eux que des équipements inutiles et coûteux, que c'était 15 jours de fête, mais 10 ans de dette. Il fallait positiver », expose Jean-Pascal Gayant, économiste spécialiste du sport. Qu'en sera-t-il pour les Alpes ? À dire vrai, aujourd'hui, tout est encore flou. « Le plan héritage de l'État doit déboucher d'ici à la fin de l'année », expliquait, fin juin, une source gouvernementale, avant de préciser, dans un bijou de langue de bois, qu'il sera « resserré sur un certain nombre d'objectifs [...] qui restent à énumérer ». Bref, pour l'instant, c'est une page blanche.

## L'UFC-Que Choisir demande...

... l'organisation rapide d'un débat portant sur les conséquences financières et environnementales des Jeux olympiques d'hiver 2030, afin que chacun puisse en apprécier les apports et les répercussions.

► celle d'utiliser des sites existants en ce qui concerne « 93 % » des épreuves, quitte à engager de grosses rénovations. « En limitant drastiquement la construction de nouveaux équipements, nous réduirons vraiment les émissions liées à l'événement », affirme le comité.

Surprenante idée, dans ce contexte, de sélectionner Nice, une des villes les plus chaudes de France, afin d'y planifier les compétitions de sports de glace. Certes, la cité azuréenne possède déjà une patinoire. Cependant, comme cette dernière n'est pas adaptée aux exigences du très haut niveau, elle n'accueillera aucune épreuve en 2030. Il faudra en édifier une nouvelle. Celle-ci devrait sortir de terre dans le quartier de la Plaine du Var, en bout de ligne de tramway, juste à côté d'un célèbre magasin d'ameublement suédois et d'un futur village olympique. Montant de l'opération, selon l'appel d'offres : 115 millions d'euros ! « Cet ouvrage sera surdimensionné pour Nice, qui n'a pas de tradition des sports de glace. Nous allons nous retrouver avec un éléphant blanc [une construction qui ne sert plus à rien après une compétition] », craint Fabrice Decoupin, opposant écologiste au maire de la ville.

Autre décision étonnante, l'Allianz Riviera, un stade de football de 36 000 places... non couvert, accueillera les matchs de hockey sur glace. Insensé ? « Dès l'origine, le projet a été de couvrir un stade, afin de pouvoir organiser une épreuve emblématique des Jeux d'hiver dans une infrastructure existante qui la mette pleinement en valeur », rassure-t-on au Cojop. « Du point de vue de la billetterie, le hockey sur glace est l'épreuve la plus intéressante des Jeux olympiques. Or, il faut de grandes installations sportives pour recevoir ces compétitions. Ça a donc du sens de le faire à Nice, compte tenu de ses équipements et de ses dessertes », défend Fabrice Pannekoucke. Bref, il s'agit d'un choix économique.

Finalement, sur le plan environnemental, l'éléphant dans la pièce de ces JO « exemplaires », c'est surtout le recours programmé à la neige artificielle. « Sa production consomme de l'eau et de l'énergie, et nécessite de bétonner la montagne », alerte Francis Charpentier, vice-président de Mountain Wilderness France. Les stations où se dérouleront des épreuves n'y couperont pas. « Le CIO impose l'enneigement artificiel de toutes les pistes », assure Didier Thévenet, maire de La Clusaz, village qui organisera les épreuves de ski de fond sur son plateau des Confins. « Il s'agit d'un site situé à 1 400 mètres, très enneigé », poursuit l'élu. Il faudra néanmoins y installer de nouveaux canons à neige ou prévoir un système conservant au frais de la neige tombée plusieurs mois auparavant (snowfarming). « Nous ferons le maximum pour



n'avancent plus. Retournons à Briançon. Très difficile d'accès, la ville profitera d'investissements dans les infrastructures de transport, notamment ferroviaires. «Nous mettons cinq heures pour relier Marseille en train, contre trois heures en voiture. On obtiendra les crédits afin d'engager plus de 300 millions de travaux sur cette ligne, et Marseille sera à environ 3 heures 20 par le rail. Ce sujet traîne depuis 30 ans, et les Jeux olympiques vont nous donner la possibilité de le régler», fait savoir Arnaud Murgia, le maire de la commune.

### ABSENCE DE CONSULTATION

Les JOP permettent, donc, aussi de débloquer des investissements qui favoriseront l'accès aux services publics. Si, en plus, les contribuables sont prêts à payer pour voir le Canada, les États-Unis et Monaco s'affronter en bobsleigh, où est le problème ? Pourquoi une telle opposition ? «Ce projet inutile a été échafaudé sans concertation avec les habitants. Or, une partie de la population locale y est hostile», s'insurge Francis Charpentier, de Mountain Wilderness France. «Il n'y a pas eu de débat préalable. La Commission nationale du débat public aurait dû être saisie, cela n'a pas été fait», déplore la juriste Delphine Larat, un des porte-paroles du Collectif citoyen JOP 2030. En réponse, le Cojop promet un «dialogue constant et une démarche de coconstruction avec l'ensemble des acteurs concernés par les Jeux. [...] Des premiers contacts ont été pris et se multiplieront dans les semaines à venir.» Quant au manque d'adhésion de la population, le Cojop cite de nombreux sondages arrivant tous à la conclusion que les Français se disent favorables à la tenue des JO dans les Alpes. Nos concitoyens auraient donc l'envie de revoir les Jeux en France. Le Cojop se souvient, au passage, que «Paris 2024 a été un immense succès malgré les critiques qui ont précédé l'événement.»

■ Boris Cassel

## HANDICAP ENFIN DU CONCRET !

**L**es Jeux paralympiques d'hiver se tiendront en mars 2030, soit un mois après les Jeux olympiques, sur un périmètre plus restreint (deux sites). Et pourtant, c'est bel et bien sur la question du handicap que la réflexion sur «l'héritage» à attendre des «Alpes 2030» semble la plus avancée. «Les épreuves des Jeux paralympiques d'hiver sont très impressionnantes. Lorsque vous voyez un athlète descendre une piste

de ski en déficience visuelle, dans le noir complet, en faisant uniquement confiance à quelqu'un qui lui donne des indications à l'aide d'un micro, il est difficile, ensuite, d'expliquer que cette personne ne peut pas accéder à l'école ou travailler en entreprise», souligne Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité paralympique et sportif français, qui siège au conseil d'administration du Cojop, le Comité d'organisation des Jeux. Objectif, donc: favoriser le changement de regard

et d'attitude de la part des institutions. Cette ancienne sportive multimédaillée aux Jeux paralympiques (neuf breloques, dont trois en or) milite dans cet esprit pour l'ouverture des épreuves aux athlètes atteints de handicaps mentaux. Les Alpes 2030 doivent avoir aussi un impact sur l'accessibilité à la montagne. «On va travailler sur le concept de vallée inclusive, c'est-à-dire faire en sorte qu'une personne en situation de handicap ait la possibilité

de vivre ou de faire du tourisme à la montagne. Il faut que les sites qui accueilleront les compétitions soient exemplaires et sur les plus hauts standards, afin qu'ensuite, cela essaime sur d'autres massifs», précise-t-elle. Cela passe notamment, dans les stations sélectionnées pour les Jeux paralympiques, par la mise aux normes des infrastructures de transport, la mise à disposition de logements adaptés et un travail sur les déplacements (comme des trottoirs dégagés).



## Initiatives locales

# Diffuser les bonnes pratiques

Par petites touches, la Fédération française des trucs qui marchent dessine le portrait revigorant d'un pays où des réalisations mises en place au niveau local portent leurs fruits.

« **F**édération française des trucs qui marchent ! » Si le nom de cette association fait penser à une blague potache, il reflète bien l'état d'esprit de la démarche : promouvoir des initiatives locales couronnées de succès et pouvant servir d'exemple. Peu importe le domaine, les réalisations mises en avant sur le site [Trucsqui-marchent.fr](http://Trucsqui-marchent.fr) possèdent trois points communs : elles ont été portées par un élu local, fait leurs preuves sur le terrain, et il est possible de les dupliquer.

### Médecins solidaires

Si certaines relèvent de l'anecdotique ou du déjà-vu, d'autres ont de quoi inspirer les municipalités. Voici quelques exemples dans divers secteurs de la vie quotidienne : à Ajain (Creuse), des « médecins solidaires » se succèdent, chacun assurant une semaine de consultations par an, afin de pallier le départ du praticien historique de la commune. Une initiative déjà imitée par plusieurs villages plus ou moins proches. À Lamontjoie (Lot-et-Garonne), des locaux inoccupés ont été transformés en logements à loyers très modérés réservés aux apprentis, avec pour objectif de prévenir à la fois le vieillissement de la population et la fermeture des petites entreprises. À Talmont-Saint-Hilaire (Vendée), tous les élèves de CM2 tamponnent les pages de leur



De véritables sources d'inspiration

passeport du civisme après avoir œuvré tout au long de l'année, à leur niveau, avec des pompiers, des responsables de maisons de retraite, des militants associatifs... Alors que l'enclavement des territoires ruraux devient un enjeu de plus en plus crucial, le domaine des transports comporte son lot d'idées intéressantes. En Haute-Marne, le Pays de Langres a remplacé 15 cars roulant plus ou moins à vide à cause d'itinéraires et d'horaires peu adaptés par un système de type taxis, au prix du service public. À Villerouge-Termenès,

À Talmont-Saint-Hilaire (Vendée), les élèves de CM2 œuvrent, à leur niveau, avec des pompiers, des responsables de maisons de retraite ou des militants associatifs.

dans l'Aude, les habitants peuvent louer à la demi-journée, pour un coût modique, deux voitures électriques, dont un utilitaire. S'agissant des allers-retours du quotidien, la métropole de Lille (Nord) a préféré l'auto-stop structuré, avec des panneaux fixes qui indiquent une direction devant lesquels les autos-stoppeurs se postent. Ils attendraient moins de cinq minutes en moyenne... Un site à parcourir par les élus locaux, mais aussi par les administrés, qui pourront ainsi suggérer des « trucs qui marchent » à leur maire !

## Fraudes bancaires

# Virements plus sécurisés

**U**n nouveau dispositif de sécurisation, issu du règlement européen sur les paiements instantanés du 8 avril 2024, s'applique aux virements Sepa standards et instantanés à partir du 8 octobre. Les établissements bancaires vont vérifier si le nom du bénéficiaire du virement renseigné par leur client est cohérent avec celui que possède la banque du destinataire effectif. Il s'agit de lutter contre les fraudeurs tentant de récupérer des fonds en se faisant passer pour une personne connue (proche, notaire, etc.) du consommateur. Ainsi, dès qu'il fera un virement, sa banque enverra en temps réel une demande de

vérification (VOP) à celle du bénéficiaire. Cette dernière aura cinq secondes pour répondre «Match» (correspondance exacte entre le nom et l'Iban renseigné), «Close match» (correspondance partielle), «No match» (données erronées, donc danger) ou «No answer» (données incorrectes ou problème technique). Tout résultat différent de «Match» impose au client de confirmer ou d'annuler l'opération. L'UFC-Que Choisir rappelle que ce système ne représente pas un rempart absolu contre la fraude (les escrocs savent falsifier l'identité de leur compte bancaire). Le devoir de vigilance des banques ne disparaît donc pas.

## Funérailles

# Des devis théoriquement plus clairs

**A**u fil du temps, les pouvoirs publics imposent des règles aux sociétés de pompes funèbres pour qu'elles rendent leurs devis plus compréhensibles par les consommateurs. Dans les faits, même si la situation s'est améliorée, des irrégularités persistent, notamment des confusions sur le contenu de ce document. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet (arrêté du 11/02/2025), les entreprises du funéraire sont donc tenues de présenter un nouveau contrat standard, divisé en deux colonnes : l'une pour les prestations obligatoires (housse mortuaire, cercueil avec quatre poignées, frais liés à l'inhumation ou à la crémation, etc.), l'autre pour

celles en option (soins de conservation, maître de cérémonie...). Ce texte va dans le bon sens, reste à ce qu'il soit vraiment appliqué.



## Liberté pour les pièces détachées

Dans un arrêt du 11 juin 2025, la Cour de cassation confirme que les équipementiers automobiles des pièces d'origine peuvent les commercialiser librement sur le marché de la rechange, sans que les constructeurs de véhicules ne puissent s'y opposer sur le fondement des dessins et des modèles et/ou des droits d'auteur. La loi Climat et résilience de 2021 avait partiellement ouvert à la concurrence la vente de pièces détachées visibles depuis 2023. Mais des fabricants arguaient que cela ne concernait que les voitures vendues à cette date, freinant la libéralisation de ce secteur.



## Nutri-Score en conquête

Face à l'arrivée d'un nouveau mode de calcul du Nutri-Score, plus sévère, des marques ont effacé ce logo d'une partie de leurs références, comme Danone, afin de «cacher» des taux de sucre, de gras ou de sel trop élevés. Mais d'autres ont promis qu'elles le maintiendraient sur leurs emballages, voire qu'elles amélioreraient leurs recettes. Ainsi, aux rayons chips et céréales du petit-déjeuner, Coopérative U, Intermarché, Carrefour ou Nestlé, avec ses Chocapic, ont rééquilibré leurs produits, ce qui a limité la chute de leur note, et l'a même rehaussée parfois.



## Les pesticides à réévaluer

Les ONG environnementales se félicitent d'une «victoire historique» dans l'affaire dite «Justice pour le vivant»<sup>(1)</sup>. La cour administrative de Paris a reconnu, le 3 septembre, une évaluation défaillante des pesticides par les pouvoirs publics. Elle ordonne donc la réalisation d'un nouvel examen «conforme aux exigences requises» dans un délai de deux ans.

(1) Action en justice contre l'État pour inaction face à l'effondrement de la biodiversité.

# Riz basmati et thaï Un parfum d'exotisme

L'un évoque l'Inde, l'autre, la Thaïlande. Mais d'où proviennent ces variétés de riz ? Quelle est la différence entre les deux, et comment s'assurer de leur qualité ? Pour y voir plus clair, *Que Choisir* a testé 20 références.



**É**ternelle hésitation au rayon riz : entre basmati et thaï, lequel choisir ? C'est d'abord une question de goût. Tous deux sont dits « parfumés », en raison de leur saveur subtile (lire le lexique ci-contre). Nous nous sommes penchés sur des fabricants phares du marché français, et avons testé 20 références (10 basmatis et 10 thaïs), dont 10 sous marques de distributeurs (MDD) et 10 sous marques nationales, toutes achetées en grandes surfaces. Cinq thaïs et quatre basmatis sont biologiques, et trois thaïs et deux basmatis sont certifiés commerce équitable.

En réalité, ces deux appellations – basmati et thaï – regroupent plusieurs variétés. Certaines marques le signalent, comme sur les deux premiers produits de notre classement des basmatis, Autour du riz et Artisans du monde, qui annoncent respectivement les

variétés Ranbir et Taraori. En ce qui concerne les thaïs, tous contiennent de la Hom Mali, la plus courante. Cependant, seul Autour du riz l'affiche sur l'emballage. Quelles origines et quelles pratiques se cachent derrière ces noms évocateurs de la lointaine Asie ? La plupart des références de notre sélection mentionnent la provenance. Le basmati pousse obligatoirement en Inde ou au Pakistan. Sept évoquent les deux pays. Deux ne citent que l'Inde, et seul Golden Sun (Lidl) ne fournit aucun renseignement. Quatre détaillent davantage en spécifiant le Pendjab – cette région des contreforts de l'Himalaya, située à cheval sur les deux États, est la principale zone de culture du riz – ou le Jammu-et-Cachemire.

Le thaï, comme son nom l'indique, est issu de Thaïlande, mais il est aussi cultivé au Cambodge, au Vietnam ou encore en Birmanie (Myanmar). Parmi les 10 riz thaïs, 8 viennent de

Thaïlande, et deux d'entre eux ne font figurer aucune origine sur l'étiquette (Carrefour Extra et Bon-Ri d'Aldi). Seuls deux précisent une région, le plateau de l'Isan pour Tauréau ailé et le Si Saket pour Autour du riz. Quant à Alter Eco, il stipule la coopérative de paysans, Oasis. Vu les quantités importées depuis l'Asie vers l'Europe, il existe un risque de fraude

## LEXIQUE

### Riz basmati

Cultivé en Inde et au Pakistan, ce riz à grain long possède une texture légère et sèche, et dégage une saveur un peu épicee, avec des notes de noisette.

### Riz thaï

Provenant de Thaïlande, ce riz à grain long et fin, tendre et légèrement collant, est aussi appelé « riz jasmin » en raison de son parfum floral caractéristique très apprécié.

90 %

du riz consommé en France est importé, essentiellement les variétés thaï et basmati.



## Rincez, éliminez !

Bien nettoyer le riz avant la cuisson, puis le rincer de nouveau après, permet d'éliminer près de la moitié de l'arsenic, mais aussi les résidus de pesticides et de poussière.

sur la variété. Nous avons donc vérifié si les 20 références correspondaient à celle indiquée sur les paquets.

### Authenticité Quelques intrus

Selon le code des usages établi par le Syndicat de la rizerie française, la dénomination «riz basmati» est autorisée lorsque le taux de riz non-basmati n'excède pas 7%. D'après nos tests, huit références sont authentiques sans ambiguïté. Comptoir du grain et U ont dépassé cette teneur lors de nos analyses, les contre-analyses s'avérant normales. Concernant le riz thaï, il doit être constitué d'au moins 80% de la souche Pathumthani ou de 92% au minimum de la variété Hom Mali. Aucun problème n'a été décelé dans les 10 produits sélectionnés (2 étaient à la limite). Une contre-analyse a été toutefois nécessaire pour Golden Sun (Lidl), après un premier lot détecté

100 % basmati. Elle était conforme – il s'agissait sans doute d'une erreur d'emballage.

### Pesticides Huit références contiennent des résidus

La majorité des riz étant issue d'une culture intensive consommatrice d'intrants chimiques, ils présentent un risque important de présence de résidus de pesticides. Nos analyses confirment que quatre basmatis et deux thaïs sont contaminés. Hélas, parmi eux, deux bios : Jardin bio thaï et Golden Sun Bio riz basmati (Lidl) – ce dernier contenant un résidu de fongicide, du myclobutanil, non approuvé dans l'Union européenne (UE). Dans les deux cas, compte tenu des quantités mesurées, il s'agit sans doute de contamination croisée accidentelle venant de cultures conventionnelles. Informé, Lidl a dit réaliser une «analyse approfondie [pour que] des actions correctives soient

## ✓ LES 6 MEILLEURS UN QUASI-SANS-FAUTE

**Riz basmati** Les trois mieux notés du test sont Autour du riz, Artisans du monde et Lustucru, grâce à une présence faible ou une absence de non-basmati. Aucun ne comporte de pesticides, et seules des Mosh/Posh parmi les huiles minérales ont été détectées, à petites doses.

Les teneurs en arsenic sont parmi les plus faibles de celles mesurées.

**Riz thaï** Autour du riz, Alter Eco et Saint Eloi affichent une excellente authenticité, avec 100 % de variété Hom Mali, et ces trois riz ne contiennent pas de résidus de pesticides ni d'aflatoxines.

Les deux premières références ne renferment pas d'huiles minérales et la troisième en affiche une faible quantité. Les taux d'arsenic restent dans les limites réglementaires.

mises en place». Lors de ces tests en laboratoire, nous avons également repéré, dans trois lots de basmatis (U, Vivien Paille et Eco+), du butoxyde de pipéronyle (PBO). Il s'agit d'un synergisant destiné à améliorer l'efficacité des pesticides. Comme il n'est pas réglementé dans l'UE (la France a fixé une limite maximale de résidu, en l'occurrence respectée), il est mal connu. On ne sait donc pas grand-chose sur d'éventuels effets sanitaires.

### Huiles minérales

#### 50 % des paquets sont pollués

Autre contamination liée à l'activité humaine, celle par les hydrocarbures – Moah, Mosh et Posh. On en découvre des traces dans de nombreuses denrées, et le riz ne fait pas exception. Il y est exposé à cause de rejets industriels ou de gaz d'échappement, de fuites de lubrifiants ou de carburants, ou encore d'encre d'imprimerie susceptibles de

► migrer depuis les cartons d'emballage. Or, les Moah sont suspectés d'être cancérogènes et perturbateurs endocriniens, tandis que les Mosh pourraient affecter des organes tels que le foie et les reins. Il n'existe aucun plafond concernant les résidus dans les aliments. Dans notre comparatif, seules deux références contiennent des Moah (le thaï et le basmati U). Les teneurs demeurent sous les limites conseillées par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa), mais leur mode d'action les rend problématiques, même en très faibles quantités. Des Mosh/Posh ont été décelés dans 10 paquets, à des doses très faibles.

## Aflatoxines Dans près de la moitié des riz

Ces mycotoxines sécrétées par un champignon sont génotoxiques et cancérogènes, la plus nocive étant l'aflatoxine B1. Ces dernières années, des contaminations avaient donné lieu à plusieurs rappels de riz. D'après nos analyses, 9 riz sur les 20 (7 basmatis et

2 thaïs) sont pollués par des aflatoxines B1, tout en restant à des teneurs inférieures aux limites réglementaires.

## Arsenic Présent dans tous

Après l'eau de boisson, le riz est la principale source d'exposition alimentaire à l'arsenic. Cet élément naturel présent dans les roches est susceptible de polluer les nappes phréatiques et les cours d'eau – donc les rizières. Très toxique, il peut provoquer des cancers (peau, vessie, poumon, etc.) et des lésions cutanées si on en ingère souvent, voire favoriser les maladies cardiovasculaires et le diabète. Aucun des principaux pays producteurs de riz n'est épargné, et toutes les références de notre banc d'essai en contiennent. Les quantités mesurées varient du simple au triple, et sont globalement plus élevées dans les riz thaïs. Néanmoins, aucun ne dépasse la limite réglementaire. De plus, les Français consommant peu de riz (environ 5 kg par an), le risque sanitaire est modéré.

■ ELSA CASALEGNO AVEC ABYGAËLLE LE PALABE



## 7 AUTRES BASMATIS Des non-conformités et des contaminations

Golden Sun bio, Taureau ailé bio et Eco+ arborent des teneurs en variété basmati conformes, contrairement à Comptoir du grain (léger dépassement du taux max. en non-basmati). Pas de pesticide détecté chez Taureau ailé ni Comptoir du grain; Eco+ en contient un ainsi que du PBO (qui augmente l'efficacité des pesticides), et Golden Sun, un interdit, mais non confirmé en contre-analyse. L'authenticité est correcte chez Vivien Paille et Gallo, mais U présente 17% de riz non-basmati dans un lot (conforme en contre-analyse). On y a aussi décelé des pesticides ou du PBO, des aflatoxines à des niveaux supérieurs aux autres riz et, pour Gallo et U, des huiles minérales en très faible quantité.



## 7 AUTRES THAÏS Quelques substances indésirables

Taureau ailé, Carrefour Extra, Auchan et U bio ont obtenu des notes un peu moins bonnes car ils étaient légèrement contaminés par l'arsenic, des aflatoxines et/ou des Mosh/Posh. Côté authenticité, Taureau ailé contient 100% de Hom Mali, et les trois autres, seulement 1 à 3 % d'autres variétés – ils restent donc conformes.

Taureau ailé renferme aussi de l'aflatoxine B1, et U, des huiles minérales Mosh/Posh. Bon-Ri se situe un cran plus bas car son taux de riz non thaï est trop élevé. Même problème pour Golden Sun et Jardin bio, auquel s'ajoutent des pesticides chez les deux ainsi que des aflatoxines pour le premier et des Mosh/Posh pour le second.



## TROIS QUESTIONS À DIDIER THARREAU

*Chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)*

### « L'EAU ET LE MÉTHANE, LES DEUX DÉFIS MAJEURS »

#### Que Choisir Comment le changement climatique joue sur la culture du riz ?

**Didier Tharreau** L'enjeu majeur est l'eau, puisque 90 % du riz est cultivé « les pieds dans l'eau » en Asie et en Afrique. Il en faut, mais pas trop. Avec le dérèglement du climat, qui perturbe le régime des pluies et des moussons, il y en a désormais parfois trop, parfois pas assez. Dans les zones de deltas, on plante aussi du riz pour amener de l'eau douce, diluer les remontées de sel et ainsi mettre en place d'autres cultures. Or, à cause de la hausse du niveau de la mer, il y a davantage d'arrivée de sel, et il devient difficile de lutter contre. Les conflits sur l'usage de l'eau, liés à l'urbanisation galopante, aggravent la situation.

#### QC En quoi le riz impacte-t-il le climat ?

**D.T.** Cette culture génère du méthane, un gaz à effet de serre puissant. Ce phénomène est dû à des bactéries du sol, qui en produisent quand elles sont submergées. Certaines d'entre elles sont liées aux racines du riz. Donc, tant que ce dernier sera produit en riziculture irriguée ou inondée, il y aura des émissions de méthane dans l'atmosphère.

#### QC Y a-t-il des solutions ?

**D.T.** Il est possible de limiter les émissions par des pratiques adaptées, en réduisant les périodes où le riz a les pieds dans l'eau, ou grâce à des variétés spécifiques associées à des types de bactéries moins méthanogènes. La recherche agronomique y travaille.

# 20 RIZ

## NOTRE CLASSEMENT

		Authenticité	Contaminants	Huiles minérales	Aflatoxines	Jugement global	Note sur 20	Appréciation	Prix au kilo	Poids	Paix d'origine	Bio	Équitable
									€	g			
<b>RIZ BASMATI</b>													
1	AUTOUR DU RIZ BASMATI BLANC INDIA VARIÉTÉ TRADITIONNELLE RANBIR	★★	★★	★★	★★	★★★	15,2	★★	6,90	500	Inde du Nord, Jammu-et-Cachemire	●	●
2	ARTISANS DU MONDE RIZ BASMATI TARAORI BLANC <b>BIO</b>	★★	★★	★★	★★★	★★★	15,2	★★	9,10	500	Inde du Nord, Jammu-et-Cachemire	●	●
3	LUSTUCRU BASMATI SÉLECTION 10 MIN	★	★★	★★	★★★	★★★	14,5	★★	3,97	900	Pendjab (Inde, Pakistan)	-	-
4	GOLDEN SUN (LIDL) BIO RIZ BASMATI <b>BIO</b>	★★	★★	★★★	★★	★★★	13,8	★★	3	500	n.i.	●	-
5	COMPTOIR DU GRAIN (E.LECLERC) BASMATI SUPRÈME	■	★★	★★	★★★	★★★	13,6	★★	3,85	1000	Inde et/ou Pakistan	-	-
6	TAUREAU AILÉ LE BASMATI <b>BIO</b>	★	★★	★★	★★	★★★	13,5	★★	5,30	500	Pakistan, Inde	●	-
7	ECO+ (E.LECLERC) RIZ BASMATI	★★	★★	★★★	★★	★	13,2	★★	2,49	1000	Inde, Pakistan	-	-
8	VIVIEN PAILLE RIZ BASMATI ÉCO FORMAT	★★	★★	★★★	★★	★	12,7	★★	2,59	2000	Inde, Pakistan	-	-
9	GALLO RIZ BASMATI	★★	★★	★★	★	★	12,1	★★	4,98	500	Inde, Pakistan	-	-
10	U BASMATI ORIGINE PENDJAB	■	★★	★	★	★	9,5	★	3,97	1000	Pendjab, Inde/Pakistan	-	-
<b>RIZ THAÏ</b>													
1	AUTOUR DU RIZ THAÏ RIZ BLANC VARIÉTÉ PUR HOM MALI <b>BIO</b>	★★★	★	★★★	★★★	★★★	16,9	★★★	7,50	500	Thaïlande, Si Saket, coopérative fermière thaïe de petits riziculteurs	●	●
2	ALTER ECO RIZ THAÏ <b>BIO</b>	★★★	★	★★★	★★★	★★★	16,7	★★★	8,12	500	Thaïlande, coopérative Oasis	●	●
3	SAINT ELOI (INTERMARCHÉ) RIZ LONG THAÏ <b>BIO</b>	★★★	★	★★	★★★	★★★	16,4	★★★	5,18	500	Thaïlande	●	-
4	TAUREAU AILÉ LE THAÏ DU PLATEAU DE L'ISAN	★★★	★	★★★	★★	★★★	16,2	★★★	3,19	1000	Thaïlande, plateau de l'Isan	-	-
5	CARREFOUR EXTRA RIZ THAÏ	★★	★	★★★	★★★	★★★	15,9	★★	2,25	500	n.i.	-	-
6	AUCHAN RIZ THAÏ	★★	★	★★★	★★★	★★★	15,7	★★	4,10	500	Thaïlande	-	-
7	U BIO RIZ THAÏ <b>BIO</b>	★★	★	★	★★★	★★★	15	★★	5,08	500	Thaïlande	●	-
8	BON-RI (ALDI) RIZ THAÏ NATURELLEMENT PARFUMÉ	★	★	★★★	★★★	★★★	13,7	★★	1,75	1000	n.i.	-	-
9	GOLDEN SUN (LIDL) RIZ THAÏ	★	★★	★★★	★★	★	12	★	1,74	1000	Thaïlande	-	-
10	JARDIN BIO RIZ THAÏ ÉQUITABLE <b>BIO</b>	★	★	★★	★★★	★	10,9	★	5,90	500	Producteurs thaïlandais	●	●

► **Huiles minérales** Ce sont des composés dérivés du pétrole, parmi lesquels on trouve les hydrocarbures aromatiques (Moah), suspectés d'être cancérogènes et perturbateurs endocriniens, et les hydrocarbures saturés (Mosh et Posh, les premiers étant toxiques possibles pour certains organes).

★★★ très bon   ★★ bon   ★ moyen   ■ médiocre  
■■ mauvais   ● oui - non   n.i.: non indiqué

## Comment nous testons

► **Nous avons sélectionné** 10 riz basmatis (dont 4 bios) et 10 riz thaïs (dont 5 bios), de marques nationales ou de distributeurs, représentatifs du marché. Leurs prix fluctuent entre 1,74 et 9,10 € le kilo, les moins chers étant des produits

premiers prix et les plus onéreux alliant certifications agriculture biologique et commerce équitable.

► **Des tests ADN ont été effectués** pour vérifier l'authenticité des échantillons par rapport à ce qui était annoncé sur

les emballages. Nous avons également réalisé des analyses biochimiques, afin de contrôler leurs teneurs en divers contaminants : arsenic, hydrocarbures dérivés d'huiles minérales (Moah et Mosh/Posh), aflatoxines (produites par des moisissures) et résidus de pesticides.

5 CONSEILS POUR

# Faire durer sa machine à café automatique

Grains moulus à la demande,  
crema onctueuse... un modèle  
à broyeur garantit de bons cafés, au prix  
de quelques gestes d'entretien.

1

## Mécanique de précision

Elle fait plus de bruit et prend plus de place qu'un système à capsules ou une cafetière filtre. C'est que la machine à café automatique en a sous le capot ! Une fois ses réservoirs remplis en eau et en grains, et éventuellement en lait, il suffit d'appuyer sur un bouton pour la lancer. Le broyeur moude les grains, la chaudière monte l'eau à température, le café désormais moulu est tassé dans une chambre de percolation. Puis l'eau chaude est envoyée à travers, sous pression, pour l'extraction. Ces étapes successives mêlent mécanique et plomberie ; un peu d'électronique aussi afin de piloter le tout. Bien que toutes les pièces forment un circuit solide, il est important de bichonner un peu l'engin, surtout quand il vieillit. Nos études montrent que les premières pannes sur ces appareils surviennent après quatre ans en moyenne.



2

## Nettoyage régulier des bacs et de l'infuseur

Les bacs à marc et à gouttes, ainsi que, moins souvent, la chambre de percolation, doivent être rincés régulièrement. Un passage sous l'eau et un séchage rapide avant réinstallation permettront de garder de bons arômes.

■ RUBRIQUE COORDONNÉE PAR CAMILLE GRUHIER

# 3

## Détarbez et nettoyez quand c'est demandé!

Sur la plupart des modèles, un voyant s'allume afin de signifier qu'il est temps de procéder au détartrage. Cette opération s'avère plus ou moins compliquée selon les références. Lors de nos tests en laboratoire, nous comptons le nombre d'actions nécessaires sur chaque appareil. La moyenne tourne... autour d'une vingtaine. Que cela ne vous décourage pas: détarbez dès qu'il le demande, sinon, le tartre risque de bloquer le système, et il faudra probablement le démonter pour déboucher les durites. Passage au service après-vente

de rigueur si vous n'êtes pas bricoleur! Suivez aussi les directives de la machine pour les boissons lactées, et rincez bien la buse vapeur après chaque usage.



**400 mg  
de caféine  
(5 expressos): voilà  
la dose journalière  
maximale recommandée  
pour un adulte  
en bonne santé  
(Efsa, 2015)**



## PAS D'ENTRETIEN, PAS DE GARANTIE!

Mieux vaut suivre les recommandations du fabricant: le défaut d'entretien constitue un motif fréquent d'exclusion de garantie. L'un de nos abonnés en a récemment fait l'amère expérience avec sa machine Jura à 1890 €, tombée en panne au bout de neuf mois, après 775 cafés. «Zéro nettoyage effectué sur quatre requis, zéro détartrage effectué; un changement de filtre sur trois requis», lui a signifié le constructeur après diagnostic. Résultat, une facture de 319 € pour la réparation.

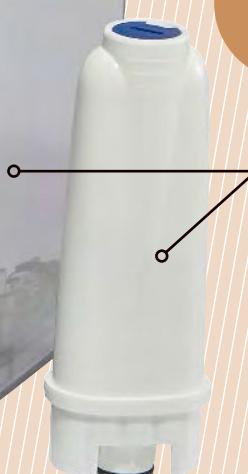
# 4

## Passer le pinceau et l'aspirateur

Les constructeurs, conscients de l'importance de l'entretien, intègrent la plupart du temps un rinçage automatique à l'allumage et à l'extinction, et livrent leurs machines avec goupillon, racloir et pinceau. Utilisez-les. Une porte d'entretien, généralement située sur un côté de l'appareil, donne accès à ses entrailles, où se répand du café moulu. Passez le pinceau, pourquoi pas même un coup d'aspirateur, pour tout nettoyer et ainsi éviter les mauvaises surprises (moisissures).

# 5

## Un filtre à calcaire dans le réservoir d'eau



Le calcaire reste l'un des principaux ennemis d'une machine à café. Son accumulation finit par obstruer les conduits internes, entravant le bon fonctionnement de la chambre de chauffe et altérant le goût du café. C'est pourquoi la plupart des fabricants prévoient dans le réservoir d'eau un emplacement dédié au filtre. Celui-ci ralentit la formation du tartre, mais sa durée de vie est limitée. Il faut le changer tous les deux à quatre mois, ce qui représente un budget non négligeable (12 à 20 € l'unité).



# Rouge, blanc, sec et moelleux

## Du raisin, mais pas que...

Les producteurs de vin sont enfin tenus d'indiquer l'ensemble des ingrédients qu'ils utilisent. Nos analyses révèlent un emploi important d'additifs, mais également la présence d'autres substances indésirables, restées cachées.

**S**i, en découvrant ce dossier, vous pensez que « peu importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse », rendez-vous directement en page 30 pour un autre comparatif; cet article n'est pas pour vous. Car point ici de test d'ébriété (sur ce plan, l'efficacité de l'éthanol n'est plus à démontrer!). Point de dégustation à l'aveugle non plus : nous laissons à chacun le plaisir de repérer les parfums de mûre et les notes minérales ou boisées cachées dans son ballon. En cette période de foire aux vins, nous avons plutôt choisi de vous informer sur ce que vous ne pouvez pas déceler vous-même, à savoir les substances invisibles qui se dissimulent dans les bouteilles (aux côtés du raisin et des levures qui assurent sa fermentation) et présentent des risques pour la santé. Certes, chacun sait déjà que le vin contient de l'éthanol, aux méfaits bien connus. Mais ce n'est pas une raison pour laisser traîner dans les fûts tout un tas d'autres composés à risque. Or, nos analyses de 35 bouteilles révèlent qu'ils sont nombreux : additifs, bisphénols, phtalates, pesticides...

### Une information difficilement accessible

Il faut dire, en ce qui concerne les additifs et les auxiliaires technologiques (lire p. 7), que l'absence d'obligation d'afficher les composants sur l'étiquette

n'encourage pas les producteurs à limiter leur usage. Jusqu'à récemment, contrairement à toutes les autres denrées alimentaires, les vins, bières et spiritueux étaient dispensés d'indiquer les valeurs nutritionnelles et la liste des ingrédients. Et si, à présent, les vins produits après le 8 décembre 2023 sont tenus de les mentionner, il demeure possible de ne les publier que sur un site web accessible via un QR code, que les consommateurs doivent scanner avec leur smartphone... Peu de chances que même les plus vigilants d'entre eux prennent le temps de le faire à chaque fois qu'ils envisagent d'acheter une bouteille.

Nous sommes donc allés voir à leur place. Et, quitte à scruter l'étiquette, nous avons aussi étudié les valeurs nutritionnelles des différentes références de notre échantillon (lire p. 28). Car un autre problème lié au vin, et aux boissons alcoolisées en général, tient à leur densité calorique élevée, qui participe au développement du surpoids et de l'obésité : 5 % de l'apport énergétique moyen des Français provient uniquement de la consommation de bière, de vin et de spiritueux, d'après l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses). Soit plus que ce que représente le fromage ! Enfin, comme les étiquettes ne disent malheureusement pas tout, nous avons procédé à des analyses en laboratoire, afin de détecter les résidus de pesticides et les contaminants ►



## ► Les chiffres

**71%**

Part des Français buvant occasionnellement du vin en 2022.

**40 LITRES**

Consommation moyenne de vin des Français en 2020. Cela représente près d'un verre (110 ml) par jour.

Sources : FranceAgriMer, Cniv.

## ► Les labels

De nombreux labels différents peuvent être apposés sur les bouteilles de vin. Certains s'avèrent très exigeants, d'autres, beaucoup moins (lire aussi p. 28).



## ► Comment nous testons

► **Nous avons acheté 35 bouteilles** de vin rouge et blanc, sec et moelleux, au printemps dernier, en variant les régions (Bordeaux, Bourgogne, Côtes du Rhône et Pays d'Oc), les prix (de 2 à 13 €)

et les éventuels labels (HVE et bio).

► **Nous nous sommes concentrés sur le millésime 2023**, premier à indiquer la liste des ingrédients et les apports nutritionnels via un QR code.

► **Nous avons analysé les données fournies par les producteurs** et réalisé une recherche de divers contaminants (bisphénol, phtalates et pesticides) et sulfites en laboratoire.



- chimiques de type bisphénol et phtalates, issus des cuves recouvertes de plastique dans lesquelles les vins sont souvent conservés.

### Des bénéfices pour le cœur ?

D'aucuns crieront au blasphème face à cette approche froide et technique d'un étandard de la culture française. Pourtant, il ne s'agit pas de mettre au pilori la filière viti-vinicole dans son ensemble : nos analyses et notre enquête démontrent qu'il est possible de produire du vin qui ne soit pas pollué par ces molécules indésirables. Nous donnons simplement aux consommateurs des pistes pour identifier les bouteilles issues des meilleures pratiques vigneronnes (lire « Comment les éviter » dans chaque module), et souhaitons inciter les producteurs à hisser leurs crus à la hauteur de la réputation qui leur est faite dans notre pays.

Mais il ne faut pas s'y tromper : certaines trop belles promesses ne se vérifieront sans doute jamais. L'idée que boire un ou deux verres de vin rouge par jour soit bon pour la santé, en particulier. Il s'agit d'une croyance largement diffusée par la filière elle-même, qui a financé de nombreuses études sur le sujet. Elle est cependant, depuis plusieurs années, battue en brèche par les experts en santé publique, qui rappellent, à l'instar de l'Organisation mondiale de la santé, qu'*«aucune étude ne démontre que les effets bénéfiques potentiels d'une consommation minime ou modérée d'alcool [...] l'emportent sur le risque de cancer associé à ces mêmes niveaux de consommation»*. Ainsi, avec ou sans contaminants chimiques et additifs, le vin restera probablement toujours un produit à réduire autant que possible pour sa santé.

■ ELSA ABDOUN AVEC DOMITILLE VEY

## Additifs

### Fuyez les sulfites ainsi que

**S**accharose, E220-E228, E270, E296, E300, E330, E334... la liste d'ingrédients d'un sachet de bonbons premier prix ? Non, celle d'un vin rouge de Bourgogne vendu 13 € les 75 cl. Hélas, cette référence ne fait pas figure d'exception. Dans notre sélection, près de la moitié affichait quatre additifs ou plus, dont certains particulièrement peu recommandables. La carboxyméthyl cellulose, ou E466, qui empêche

la formation de dépôts de tartre au fond du verre et de la bouteille, serait susceptible, par exemple, de favoriser les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, le surpoids, le diabète et les maladies cardiovasculaires. Heureusement, la plupart des bouteilles de notre sélection en sont exemptes.

#### Nocifs pour le système nerveux

Les sulfites, eux, se retrouvent dans la totalité des produits analysés.

## Bisphénols et phtalates

### Le vin stocké dans des cuves

**P**armi toutes les bouteilles de notre sélection, 86 % contenaient au moins un composé chimique de type bisphénol ou phtalate, reconnu dangereux pour la santé (perturbateur endocrinien, toxique pour la reproduction...). Ces molécules proviennent en grande partie des cuves dans lesquelles le vin est stocké, voire vieilli, ces dernières étant souvent recouvertes de résine

en plastique chargée en ces substances indésirables. Il est possible d'éviter la contamination du vin si on le conserve dans des cuves en inox, notamment, mais *«de tels changements coûtent très cher et sont parfois complexes à réaliser»*, affirme l'expert que nous avons mandaté pour nos analyses. Hélas, aucun label ne protégeait de cette pollution, et le prix ne semblait pas non plus avoir d'effet. Des analyses sur des crus plus chers seraient cependant utiles

# le E466

Or, ces conservateurs, parfois désignés par un code compris entre E220 et E228, présentent des risques sérieux pour la santé. En plus de provoquer des symptômes désagréables chez les personnes intolérantes (maux de tête, démangeaisons...), voire dangereux (crises d'asthme, choc anaphylactique), leur ingestion régulière pourrait avoir des effets délétères sur le système nerveux. L'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) reconnaît

elle-même ne pas être en mesure, en l'état des données disponibles, de garantir une absence de risque. Nos analyses suggèrent qu'il y a 30 % de sulfites en moins dans les vins bios que dans les conventionnels, et dans les rouges que dans les blancs. Cette dernière observation s'explique par la richesse en tanins des premiers, qui rend moins nécessaire l'ajout de conservateurs. Le label HVE (pour Haute valeur environnementale) ne fait, lui, aucune différence.



Ce côtes-du-rhône et ce mācon-villages contiennent du E466, tandis que le bordeaux affiche des taux très élevés de sulfites.

## Comment les éviter

Si vous n'avez pas le temps de scanner le QR code de chaque bouteille en magasin afin d'accéder à sa liste d'ingrédients (on vous comprend !), vous pouvez toujours opter pour les labels bios, qui interdisent certains additifs (dont le E466)

et limitent l'usage des sulfites. Demeter se montre encore plus restrictif sur ces deux aspects que le logo AB. Méthode Nature proscrit, quant à lui, tout additif et n'autorise que dans certains cas les sulfites, en doses très faibles.

# en plastique !

pour le vérifier, car les nôtres plafonnaient à 13 €. Or, «il est évidemment plus facile d'investir dans de nouvelles cuves quand la marge est plus importante», pointe notre expert.

## Le risque augmente avec la température

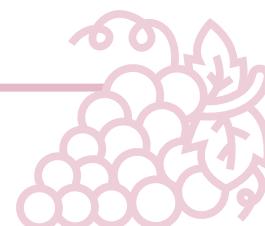
Ce test suggère par ailleurs des différences selon les régions : dans nos analyses, les côtes-du-rhône apparaissaient, à prix moyen équivalent, un peu plus concernés par ce problème, et les bourgognes, un peu



On retrouve du bisphénol et des phtalates dans tous types de vins, quelles que soient leurs couleurs, labels ou régions de production.

moins. Ce qui pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord, plus la température de stockage et le taux d'alcool sont élevés, plus le risque de migration des contaminants de la cuve

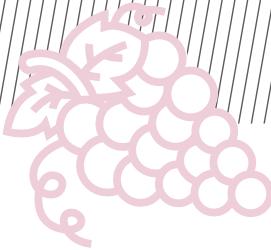
vers le vin est grand. Ensuite, «on trouve en Bourgogne beaucoup de structures de taille modeste disposant de petites cuves», explique notre expert. Avant d'ajouter que «dans ces conditions, il est plus facile



## Comment les éviter

Il n'existe malheureusement aucune garantie, sauf à connaître le vigneron et à lui poser la question directement.

d'en installer d'autres en inox que dans les grosses coopératives, qui regroupent de nombreux producteurs et sont dotées d'équipements extrêmement volumineux, difficiles à remplacer».



## Pesticides

# Ne vous fiez pas au label HVE

**D**ans notre échantillon, 80 % des bouteilles non labellisées AB renfermaient au moins un résidu de pesticide reconnu ou suspecté de danger pour la santé par les agences sanitaires française ou européenne. Chez toutes catégories : le bordeaux Le Blanc, qui en cumulait neuf, parmi lesquels un cancérogène et deux perturbateurs endocriniens ; même si «les teneurs sont très largement inférieures aux LMR [les plafonds réglementaires]», rappelle le producteur. Ce vin faisait partie des moins chers de notre comparatif (nous l'avons acheté 3 € chez Lidl),

mais rien ne suggère, dans nos analyses, que payer plus cher réduirait le risque.

### Le bio épargné

Figurait d'ailleurs, parmi les flacons les plus contaminés, un chablis quatre fois plus cher. En 2018, un précédent banc d'essai mené sur de grands crus de Bordeaux coûtant jusqu'à 132 € (QC n° 565, p. 44) révélait que même des tarifs exorbitants n'empêchaient pas la pollution par de nombreux résidus de pesticides. Il faut dire que dans le Bordelais, le climat favorise une utilisation accrue de pesticides, ce que l'on retrouvait dans nos analyses. La manière la plus sûre d'éviter les méfaits des

produits phytosanitaires reste de privilégier le label bio : les huit bouteilles AB évaluées étaient toutes dépourvues de résidus dangereux. On ne peut pas en dire autant de celles portant le logo HVE (Haute valeur environnementale). Alors que ce dernier est depuis longtemps accusé de ne pas imposer assez de contraintes aux producteurs (lire QC n° 607, p. 59), nos analyses confortent ces suspicions, puisque les 10 bouteilles HVE étudiées apparaissaient, en moyenne, au moins aussi contaminées que les 17 références conventionnelles. Ces résultats sont d'autant plus problématiques

que les pesticides ne concernent pas que la santé des clients. Ils provoquent surtout de nombreuses maladies (cancers, Parkinson...) chez les agriculteurs, et sont fortement soupçonnés d'en favoriser chez les riverains des champs et leurs enfants. «Une étude française, publiée en 2023, a montré que l'activité viticole, particulièrement consommatrice de pesticides, était associée à une augmentation de certains cancers pédiatriques dans un rayon d'un kilomètre autour des vignes», alerte François Veillerette, porte-parole de l'association Générations futures, qui lutte contre l'usage des produits phytosanitaires.



À cause de leur fort pourcentage d'alcool, ces trois côtes-du-rhône sont les plus caloriques de notre sélection.

## Calories

# Deux fois plus que dans le Coca

**E**n 2022 avait été évoqué l'affichage d'un Nutri-Score F sur les boissons alcoolisées, en noir. La proposition, qui avait suscité l'ire de la profession, n'a pas été retenue. Hélas, car sans cette mention, il est facile d'oublier la grande toxicité de l'alcool, mais aussi sa densité énergétique

(correspondant au nombre de calories) élevée. Elle est près de deux fois supérieure en moyenne à celle du coca-cola (et peut atteindre sept fois celle du jus de tomate). Contre tout attente, les blancs moelleux ne comptent pas forcément parmi les plus énergétiques. Ils comportent plus de sucre que les autres mais titrent souvent en dessous de 13 °.

Or, l'éthanol s'avère presque deux fois plus calorique que le sucre. Résultat, un blanc sec ou un rouge à 15 ° sera plus énergétique qu'un moelleux à 12 °. La différence n'est pas anodine : d'après nos analyses, les vins aux taux d'alcool les plus faibles (11,5 °) apportent 30 calories de moins par ballon que celles à 15 °... soit quelques olives à picorer en plus !

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais n.i.: non indiqué



Ces trois bordeaux (dont un HVE) renferment chacun entre huit et neuf résidus de pesticides, dont plusieurs sont suspectés de danger pour la santé.

## Comment les éviter

Encore plus protecteur que le logo AB, qui interdit tout pesticide de synthèse, Demeter, le label de l'agriculture biodynamique, fixe un plafond 25 % plus bas pour l'emploi du cuivre, pesticide naturel autorisé en agriculture bio. Une contrainte intéressante, car ce dernier présente des risques pour la santé des agriculteurs et la planète... même s'il reste moins dangereux que beaucoup de produits de synthèse utilisés en viticulture conventionnelle.

## Comment les éviter

Préférer les crus avec les plus faibles taux d'alcool, quelle que soit leur couleur, limitera un peu l'apport calorique. Au passage, vous réduirez votre exposition au principal danger pour la santé dans votre verre: l'éthanol. Pour être sûr, vous pouvez regarder l'étiquette. Les vins produits après le 8 décembre 2023 doivent mentionner leur valeur énergétique sur la bouteille.

# 35 VINS ANALYSÉS

À MOINS DE 13 €, MILLÉSIME 2023

		INGRÉDIENTS	CONTAMINANTS						
		Blanc ou rouge?	Teneurs en sulfites (dont sulfites)	Additifs	Bisphénols	Phtalates	Pesticides		
1	AOP CHABLIS DOMAINES BROCARD PIERRE DE PRÉHY <b>BIO</b>	○	★	■	★★★	★★★	★★★		
2	AOP MÂCON-VILLAGES ANTOINE BARRIER <b>HVE</b>	○	★	■	★★★	★★★	★★★		
3	AOC MÂCON MILLY LAMARTINE DOMAINE DE LA BELOUSE <b>HVE</b>	○	★	■	★★★	★★★	★		
4	AOP CHABLIS ANTOINE BARRIER	○	■	■	★★★	★★★	■		
5	AOP MÂCON-VILLAGES LOUIS RAYNALD	○	■	■	■	★	★	★	
6	AOP SAINT-VÉRAN ESPRIT DES LIEUX	○	■	n.i.	■	★	★★		
7	AOP BOURGOGNE ANTOINE BARRIER <b>HVE</b>	●	★★	■	★★★	★★★	★		
8	AOP COTEAUX BOURGUIGNONS MAISON JEAN-MARC AUJOUX <b>HVE</b>	●	★★	■	★★★	★★	■		
9	AOP BOURGOGNE HAUTES-CÔTES DE BEAUNE MORIN PÈRE & FILS	●	★	■	★★★	★★	★		
10	AOP BOURGOGNE BOUCHARD AÎNÉ & FILS LA MARCHE	●	★	■	★	★	★		
11	AOP BOURGOGNE ROBERT DEBUSSION	●	■	■	■	★	★		
12	AOP BORDEAUX CHANTET BLANET <b>HVE</b>	○	★	■	★★★	★	■		
13	AOP BORDEAUX CHANTET BLANET MOELLEUX <b>HVE</b>	○	■	■	■	★	■		
14	AOP BORDEAUX CHÂTEAU BARON FILION	○	★	■	★★★	★★	★★★		
15	AOP BORDEAUX LA CAVE D'AUGUSTIN FLORENT	○	■	■	★	★★	★★		
16	AOP BORDEAUX LE BLANC	○	■	■	■	■	■	■■	
17	AOP BORDEAUX CHANTET BLANET <b>BIO</b>	●	★★	■	★	★	★★★		
18	AOP BORDEAUX SUPÉRIEUR CHANTET BLANET <b>HVE</b>	●	★	■	★	★	■		
19	AOP BORDEAUX COS DU ROY ÉLEVÉ EN FÛTS DE CHÊNE	●	★	■	★★	■	■		
20	AOP BORDEAUX FONTAGNAC	●	★	■	★	■	■		
21	AOP CÔTES-DU-RHÔNE NATURE DE VIGNE <b>BIO</b>	●	★	■	■■	★	★★★		
22	AOP CÔTES-DU-RHÔNE LOUIS BERNARD <b>HVE</b>	●	★	■	■■	■■	★		
23	AOP CÔTES-DU-RHÔNE TERROIR DARONTON	●	★★	■	★★★	★	★★★		
24	AOP BEAUMES-DE-VENISE TERROIR DARONTON	●	★	■	■■	★	★		
25	CÔTES-DU-RHÔNE VILLAGE VAISON-LA-ROMAINE LA CAVE D'AUGUSTIN FLORENT	●	★★	■	★	■■	★		
26	AOP CÔTES-DU-RHÔNE BERNARD CORDELIER	●	■	■■	■■	★	★★		
27	IGP PAYS D'OC VIEUX CARION <b>BIO</b>	○	★	■	★★★	★	★★★		
28	IGP PAYS D'OC MUSCAT SEC GRANDE RÉSERVE <b>HVE</b>	○	★	■	★	■■	★		
29	IGP PAYS D'OC L'HÉRITAGE DE CARILLAN MUSCAT MOELLEUX	○	■	■	★	★	★		
30	IGP PAYS D'OC CHARDONNAY JEAN GINER	○	■	■	■■	★	■		
31	IGP PAYS D'OC CLAUDE VIALADE ÉLÉGANCE 43.06 ° NORD PINOT NOIR <b>BIO</b>	●	★	■	★	■■	★★★		
32	IGP PAYS D'OC LA MAROUETTE <b>BIO</b>	●	★	■	■■	■	★★★		
33	IGP PAYS D'OC MERLOT JEAN GINER <b>HVE</b>	●	★	■	■	★	■		
34	IGP PAYS D'OC CÉPAGE D'OR	●	■	■	■	★	★★		
35	IGP PAYS D'OC LES ORMES DE CAMBRAS	●	★	n.i.	■	■	■		

○ Vin blanc ● Vin rouge

15

# CRÈMES ANTIRIDES

Enfin une légère efficacité pour ces soins anti-âge ! Mais le coût de revient de leur usage quotidien est, le plus souvent, dissuasif.

**S**ans verser dans les superlatifs propres aux publicitaires, il faut admettre qu'il y a du progrès au rayon antirides. Jusqu'à maintenant, les résultats des mesures en laboratoire pour ce type de produits étaient si insignifiants que nous avions arrêté les frais. Pas un essai comparatif depuis plus de 10 ans ! Cette fois-ci, quelques-uns se détachent.

Il ne faut pas s'attendre à des effets spectaculaires, mais les résultats des quatre références notées ★★ sont visibles par un œil entraîné. Reste que pour se voir un peu plus jeune en son miroir (à condition d'avoir chaussé ses lunettes !), on devra le plus souvent casser sa tirelire. Nos calculs sur les coûts annuels ont, dans la plupart des cas, de quoi faire hésiter. Seule exception, la crème Cien : sa différence de prix avec sa concurrente Clarins, 42 fois plus chère au litre, montre à nouveau clairement que le prix des cosmétiques est avant tout affaire de marketing.

Dans tous les cas, pour préserver sa peau sans se ruiner en élixirs de jeunesse, rien ne vaut la prévention... S'abstenir de fumer limite grandement le vieillissement de l'épiderme. À la belle saison, le trio ombre, chapeau et crème solaire prévient non seulement les rides, mais aussi les taches et le relâchement cutané, sans parler de l'enjeu bien plus crucial du cancer de la peau. Enfin, l'action antirides passe également par une bonne hydratation. Comme le révélait notre dernier test de crèmes hydratantes (QC n° 628 et sur Quechoisir.org), leur efficacité est généralement au rendez-vous.

FABIENNE MALEYSSON AVEC GAËLLE LANDRY



## ► Comment nous testons

### ► Efficacité antirides et hydratation

sont testées en double aveugle sur 30 volontaires de 40 à 65 ans, avec des rides légères à moyennes au niveau des pattes-d'oie. Chaque crème est appliquée sur la moitié du visage, un placebo sur l'autre, matin et soir pendant 28 jours. Avant et après cette période, l'hydratation est mesurée par un appareil dédié (cornéomètre), et la profondeur des rides, par une analyse en trois dimensions. Ceci pour chaque crème testée comparée au placebo, en ne tenant compte que des résultats statistiquement significatifs. Le même panel donne son avis sur les qualités sensorielles des crèmes, leur praticité et leur efficacité perçue.

## ► Notre sélection

### ► 1 | Filorga

Time-Filler 5XP

77,40 €

15,2/20  
★★

C'est, de très loin, la plus hydratante. Elle est capable de réduire la profondeur des rides d'un niveau visible... par un œil entraîné ! Les testeuses ont trouvé qu'elle avait un effet réel sur l'élasticité de la peau et sa douceur. Son parfum d'agrumé est celui qui plaît le plus, et elle récolte la meilleure intention d'achat. À 871 € par an, il faudra quand même avoir les moyens.

**FILORGA**  
**TIME-FILLER 5XP**  
Crème correction tous types de rides  
Corriger, raffermir - all types of wrinkles  
FACIAL FILLER  
5XP - 50% HYALURONIC ACID

	NOTRE CLASSEMENT	NOTRE CLASSEMENT										Prix €	Contenance ml	Prix au litre €	Coût annuel €
		Efficacité	Qualités cosmétiques	Allergènes <sup>(1)</sup>	Etiquetage et présentation	Type de pot	Suremballage et PIR <sup>(2)</sup>	Appréciation	Note sur 20	Appréciation					
► 1	FILORGA TIME-FILLER 5XP	★★	★★★	★★★	-	★★	■	■■	★	15,2	★★	77,40	50	1548	871
► 2	CLARINS MULTI-INTENSIVE JOUR	★★	★★★	★★★	-	★★	★	■■	★	14,7	★★	127,50	50	2550	1434
► 3	CIEN (LIDL) Q10 INTENSE FPS 15 CRÈME DE JOUR	★★	★★★	★★	●	★	★	■■	★	14	★★	3	50	60	34
► 4	RITUALS CRÈME DE JOUR RAFFERMISANTE	★★	★★★	★★	●	■	■■	■■	★	13,6	★★	40,90	50	818	460
5	NIVEA Q10 ANTI-RIDES POWER EXTRA FERMETÉ FPS 15	★	★	★★	●	★★	★★★	■■	★	12	★	11,99	50	240	135
6	L'ORÉAL REVITALIFT FILLER REVOLUMISANT INTENSE ANTI-ÂGE	★	★	★★★	●	★	■	■■	★	12	★	14,50	50	290	164
7	DIADERMINE EXPERT ÉCLAT INTENSE 55+	■	★★★	★★	●	★★★	■	■■	★	11,9	★	12,43	50	249	140
8	YVES ROCHER LIFT PRO-COLLAGÈNE CRÈME ANTI-RIDES REPULPANTE	■	★★	★★	-	★★	■	■■	★	11,5	★	38,90	50	778	438
9	AVÈNE HYALURON ACTIV B3 CRÈME RÉGÉNÉRATION CELLULAIRE	■	★★	★★★	-	★★★	■	■■	★	11,5	★	37,10	50	742	418
10	CAUDALIE RESVERATROL-LIFT CRÈME CACHEMIRE REDENSIFIANTE	★	★★	★★	●	■■	■	■■	★	10,4	★	44,50	50	890	501
11	CARREFOUR SOFT Q10 ANTI-RIDES CRÈME DE JOUR	■	★★	★★	-	★★	■■	■■	★	10,4	★	2,99	50	60	34
12	EUCERIN HYALURON-FILLER + ELASTICITY SPF 30	■	★★	★★★	-	★★	■■	■■	★	10	★	31,90	50	638	359
13	COSMIA EXPERT DUO ÂGE SOIN RAFFERMISANT	■	★	★★	●	★★	■	■■	★	9,9	★	6,49	50	130	73
14	L'ORÉAL REVITALIFT MULTI-LIFT ANTI-RIDES + EXTRA-FERMETÉ	■	★★	★★★	-	★	■	■■	★	9,9	★	10,99	50	220	124
15	WELEDA CRÈME DE JOUR REDENSIFIANTE GENTIANE BLEUE ET EDELWEISS	■	★	★★	●	★★	★	■■	★	9,7	★	35,90	40	898	505

(1) Étiquetés. (2) PIR: packaging impact ratio. 🍃 Rechargeable.

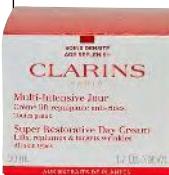
► Allergènes Seules certaines crèmes en comportent (●). En outre, aucun ingrédient indésirable tel que des perturbateurs endocriniens connus n'a été relevé.

► Étiquetage et présentation Rituals s'adresse aux clients surtout en anglais. Caudalie, elle, abuse des mentions « sans » (parabène, phénoléthanol, etc.). Ce n'est ni pertinent ni... légal.

► Environnement Toutes les crèmes sont en pot. Aucun gaspillage donc, mais le verre est lourd et le plastique, peu recyclable. Sur les rechargeables, l'impact peut être moindre.

► 2 | Clarins Multi-intensive jour 127,50 €

Cette crème hydrate très bien, et c'est la plus efficace de la sélection pour l'effet antirides, ce que les panélistes remarquent. Malgré sa texture un peu épaisse, elle s'étale parfaitement et est très vite absorbée par la peau, qu'elle parfume discrètement. Mais son prix fait bondir: 127 € le pot, soit plus de 2500 €/litre. Ce qui coûte un Smic par an pour deux applications quotidiennes!

14,7/20  
★★

► 3 | Cien (Lidl) Q10 Intense FPS 15 crème de jour 3 €

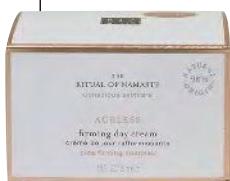


La moins chère

Elle se place à touche-touche avec Clarins pour l'hydratation, et les mesures de son action sur les rides la situent au niveau des deux premières du podium. Cependant, les testeuses distinguent moins cet effet. Ses qualités cosmétiques – texture, absorption – sont appréciées. Mauvais point: ses trois allergènes. En revanche, elle est imbattable côté prix.

14/20  
★★

► 4 | Rituals Crème de jour raffermissante 40,90 €



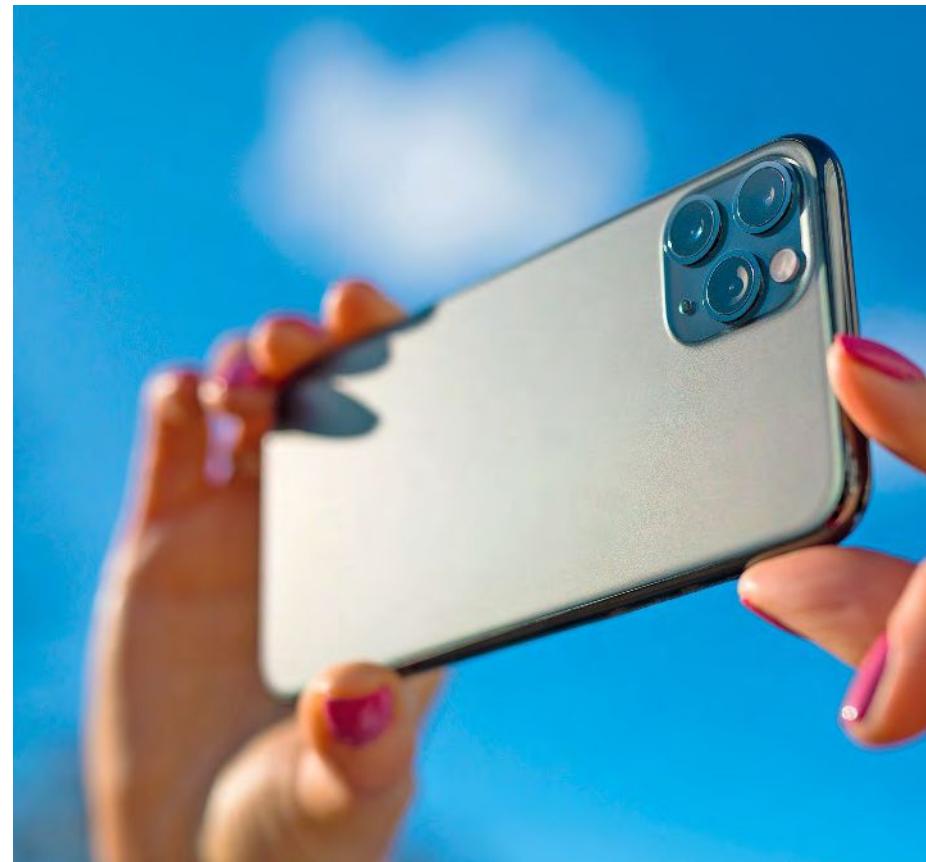
Poulidor de l'efficacité, elle arrive seconde en effet antirides et en hydratation. Quel dommage qu'elle soit, par contre, championne des allergènes, avec pas moins de huit d'entre eux! Appréciée pour ses qualités cosmétiques et son action, elle est présentée en pot rechargeable, d'où un gain de 3 € si on en rachète. Un geste vert, oui, mais qui nous lie au produit...

13,6/20  
★★

# 25 SMARTPHONES

**Voici les meilleurs smartphones pour tous les budgets, de l'entrée de gamme efficace au rutilant dernier cri. Les fonctions basées sur l'intelligence artificielle se multiplient.**

I y a les innovations qui font date, et les autres... Contrairement aux téléviseurs incurvés ou aux lave-vaisselle connectés, l'intelligence artificielle (IA) appartient à la première catégorie. Vous en avez entendu parler, mais ne percevez pas forcément bien ses contours, tant ses domaines d'application s'avèrent nombreux et fréquemment abstraits. À l'intérieur de votre smartphone, la «révolution IA» est concrète, même si tous les modèles proposés sur le marché ne l'intègrent pas encore sous sa forme la plus aboutie, loin de là. D'abord parce qu'elle exige une puce dédiée (distincte des processeurs central et graphique), ensuite parce que les fabricants la réservent, évidemment, à leurs produits haut de gamme. Pour l'heure, seuls les iPhone 16, ainsi que les 15 Pro et 15 Pro Max, sont compatibles avec Apple Intelligence. Chez Samsung, Galaxy AI fonctionne sur les appareils premium les plus récents (séries Galaxy S23, S24, S25, Z Fold et Z Flip5, 6 et 7) et, en version limitée, sur les références de la série A (A56, A55, A54, A36, A35, A34 et A26). Quant à Gemini, l'IA mise au point par Google, elle est accessible à plusieurs niveaux. Ainsi, l'application gratuite est disponible depuis le Pixel 6, mais on a aussi la possibilité de la télécharger sur un iPhone (à partir d'iOS16) et sur un smartphone Android (dès Android 10). Si l'on souhaite accéder aux fonctions évoluées,



mieux intégrées aux applis Google, il faut s'abonner à la version payante, Google AI Pro, pour 22 €/mois.

Cette année, parallèlement aux épreuves habituelles prévues dans notre protocole d'essai (lire l'encaadré «Comment nous testons» p. 35), nous avons examiné et confronté les principales fonctions basées sur l'intelligence artificielle de l'iPhone 16 Pro Max, du Google Pixel 9 Pro XL et du Samsung Galaxy S25 Ultra. Sur notre site internet, Quechoisir.org, vous pourrez retrouver leur comparaison détaillée ; ici, nous vous présentons simplement un aperçu de quelques usages incontournables. Car avec Apple Intelligence, Galaxy AI et Gemini (même en version gratuite, ici testée), un constat

s'impose : l'IA offre globalement un sacré coup de jeune à l'utilisation d'un smartphone.

#### Synthétiser, reformuler, retoucher

L'intelligence artificielle permet, par exemple, de résumer un article publié sur un site, un courriel ou un document PDF. Chez Apple et Samsung, un bouton dédié est d'ailleurs accessible en un clic depuis le navigateur, l'appli de prise de notes ou celle des e-mails. Le résultat s'avère pertinent, mais un peu long chez Google ; surtout, avec Gemini, qui se présente sous la forme d'une application tierce (l'IA n'est pas intégrée au système), il faut joindre la source (un fichier PDF, un lien web) à la requête, une étape supplémentaire pénible.

# Quel budget pour mon smartphone ?

## MOINS DE 300 € Un appareil pour l'essentiel

Ce montant permet de s'offrir un modèle simple. Son processeur est souvent basique, ce qui peut occasionner quelques ralentissements – notamment quand on passe d'une application à une autre. Oubliez, ici, les jeux un peu gourmands. L'écran sera composé d'un panneau d'affichage et d'une couche tactile LCD classiques, l'appareil photo, de capteurs moins évolués que sur des références plus chères. Toutefois, sur ces deux points, les progrès sont réels. Les produits

de notre sélection fournissent des photos de bonne qualité (c'est moins vrai pour les vidéos) et les écrans sont satisfaisants



pour la plupart. Dans cette gamme de prix, vous ne trouverez que des Android (pas d'iPhone) et ne bénéficierez d'aucune innovation (ni charge rapide ni sans fil, par exemple). La coque sera sans doute en plastique et le téléphone, pas toujours étanche. Notez que nous ne proposons ici que des téléphones compatibles 5G.

- ✓ Un écran basique
- ✓ Des photos juste correctes
- ✗ Aucune fonction innovante

## DE 400 À 800 € Un modèle performant

Les modèles de cette catégorie sont plus performants. Les processeurs montent en puissance pour davantage de fluidité dans les usages. Côté écran, la technologie Amoled apparaît, offrant plus de contrastes et consommant moins d'énergie. La photo et la vidéo sont servies par de meilleurs capteurs et bénéficient d'un traitement logiciel de l'image. Vous pourrez même filmer en 4K avec une stabilisation efficace et un son de qualité.

Les fabricants soignent les finitions de la coque (des dos en verre et, parfois, des bords en métal) et la charge rapide sans fil devient fréquente – elle ne profite pas, toutefois, des dernières innovations en la matière (le Qi2, par exemple). Les mises à jour logicielles sont aussi plus suivies. À ce niveau de prix, difficile de pardonner un smartphone non étanche, ce qui arrive encore (y compris dans notre sélection).



- ✓ Un bon écran
- ✓ Des capteurs photo performants
- ✓ Des mises à jour logicielles suivies

## PLUS DE 900 € Un produit d'élite

La course à l'innovation a un prix. Vous souhaitez vous distinguer avec un modèle pliant ? Un écran ultrahaute définition très lumineux, basé sur la technologie Amoled ? Des finitions léchées avec des matériaux nobles (titane) et des bords affinés ? Des capteurs photo et vidéo hyperinnovants, constitués d'un ultragrand-angle, d'un grand-angle et d'un téléobjectif ? De la vidéo 8K

comportant des ralentis et une stabilisation haut de gamme ? Des fonctions IA intégrées au système d'exploitation pour réécrire



vos messages, retoucher vos photos, mettre en forme des comptes rendus de réunion ? Ou encore une charge ultrarapide ?

Il vous faudra investir : le prix de ces smartphones flirte avec le millier d'euros – jusqu'à 1899 € dans notre test, une folie !

- ✗ Un prix exorbitant
- ✓ Un concentré d'innovation
- ✓ L'IA en prime !

L'intelligence artificielle intégrée aux appareils haut de gamme s'avère bluffante pour la retouche photo.



Tous les modèles de notre sélection ont passé avec succès les tests de solidité, sauf les deux OnePlus (■).

► Autre fonction intéressante, la réécriture d'un message ou d'un texte avec un ton choisi (familier, professionnel...). C'est très réussi et intuitif chez Apple et Samsung, car l'IA y est intégrée en option. Apple Intelligence a ainsi remplacé à bon escient plusieurs formulations familières dans un message professionnel, et ajouté des émoticônes dans celui destiné aux réseaux sociaux. La forme change, pas le fond. Même efficacité chez Samsung, où Galaxy AI propose cinq tons prédefinis. Google reste à la traîne ici, puisqu'on doit copier le texte dans Gemini et demander le changement de style pour obtenir la reformulation. Enfin, pour la retouche photo, l'IA est assez bluffante. Une voiture ou un passant gâchent le cliché ? Supprimez-les ! Toutefois, le résultat n'est pas toujours parfait ; Apple et Google peuvent ainsi présenter des altérations. Avec l'iPhone, la zone modifiée est parfois reconstituée grossièrement. On s'amuse davantage avec le Google Pixel, qui permet de déplacer et de redimensionner des objets sur une photo. Ces fonctions d'édition générative sont aussi proposées par Galaxy AI, avec en plus la possibilité de dessiner un croquis dans l'image ou de générer de nouveaux objets.

■ CAMILLE GRUHIER AVEC VINCENT ERPELDING

## ► Notre sélection Smartphones d'élite

### 1 | Samsung Galaxy S25 Ultra

16,9/20  
★★★

1302 €



Excellent dans tous les domaines, c'est le meilleur des 300 modèles que nous avons testés (tous les résultats sur Quechoisir.org). Servi par un superbe écran Oled, il propose des photos et des vidéos de très belle qualité. Vous tiendrez deux jours sans recharger la batterie. Quant à son processeur, il est rapide et adapté à l'IA, qui s'insinue avec brio dans de nombreuses applis.

### 2 | Apple iPhone 16 Pro Max

16,5/20  
★★★

1479 €



Le nec plus ultra d'Apple ! Cet iPhone comporte la nouvelle puce A18 Pro avec gestion de l'IA. Robuste et étanche, il survole nos tests de solidité. Côté performances, tout est haut de gamme, de l'écran aux photos en passant par la sécurité – FaceID, le système de reconnaissance faciale, est intraitable. En prime, Apple Intelligence vous fait profiter de toutes les fonctions IA.

## Smartphones performants

### 3 | Google Pixel 9a

15,3/20  
★★

549 €



Il exige 1h 45 pour une charge totale, c'est un peu long. Mais pour le reste, ce smartphone à bon prix est solide, complet et performant. Écran réactif, reconnaissance faciale efficace, wifi et Bluetooth de dernière génération, gestion de trois lignes téléphoniques (Sim et eSim), photos détaillées et bien contrastées, qualité vidéo et audio satisfaisante.

### 5 | Nothing Phone (3a) Pro

14,6/20  
★★

439 €



Ce modèle ne se distingue pas tant par ses performances que par son design : depuis leurs débuts, en 2022, les Nothing Phone jouent sur la transparence de leur coque, qui laisse apparaître des circuits imprimés. Le bel écran, la qualité des photos et des vidéos, l'autonomie et la solidité sont autant de bons points pour cet appareil vendu à prix correct.

## Smartphones essentiels

### 2 | Xiaomi Redmi Note 14 5G

13,7/20  
★★

243 €



Xiaomi propose des smartphones pour tous les budgets. Redmi désigne l'entrée de gamme, mais quelle prouesse ! Ce modèle à moins de 250 € est sans réel défaut : même le module photo arrière, souvent sacrifié sur ce segment, est performant. Les bémols concernent la qualité de l'écran (moins lumineux, moins réactif) et du processeur, qui n'est pas une flèche.

### 3 | Motorola Moto G56 5G

13,1/20  
★★

250 €



Motorola est présent dans toutes les gammes de prix, et avec ce G56, il propose un bon appareil, abordable. Il offre une bonne autonomie (42h 30 en luminosité moyenne), des performances satisfaisantes et des photos de qualité correcte. Mais n'attendez pas de miracle côté vidéo : il ne filme qu'en HD (1920 x 1080), et le rendu des couleurs laisse à désirer.

	NOTRE CLASSEMENT	Qualité de l'écran	Performances	Batterie	Sensibilité au réseau	Qualité photo frontal	Qualité de l'appareil photo arrière	Qualité des vidéos	Jugement global	Note sur 20	Appréciation			Capacité mémoire	Lecteur de carte Go	Valeur DAS mW/kg	Diagonale d'écran Pouces	Résolution d'écran Pixels	Etanchéité	Fonctions IA
												Prix €								
<b>AU-DELÀ DE 900 €</b>																				
► 1	SAMSUNG GALAXY S25 ULTRA	★★★	★★★	★★	★	★★	★★★	★★★	16,9	★★★	1302	256	-	1,42	6,9	1440 x 3120	●	Galaxy AI		
► 2	APPLE IPHONE 16 PRO MAX	★★★	★★★	★★	★★	★★	★★★	★★★	16,5	★★★	1479	256	-	1,45	6,9	1320 x 2868	●	Apple Intelligence		
3	XIAOMI 15 ULTRA	★★★	★★★	★★	★★	★	★★★	★★	16,3	★★★	1503	512	-	0,998	6,7	1440 x 3200	●	Xiaomi HyperAI		
4	XIAOMI 15	★★★	★★★	★★	★★	★	★★	★★	16,2	★★★	1103	512	-	0,997	6,3	1200 x 2670	●	Xiaomi HyperAI		
5	SONY XPERIA 1 VII	★★★	★★★	★★	■	★	★★	★★	16,1	★★★	1500	256	●	1,12	6,5	1080 x 2340	●	Gemini		
6	SAMSUNG GALAXY S25 EDGE	★★★	★★★	★★	★	★★★	★★	★★★	16,1	★★★	1252	256	-	1,25	6,7	1440 x 3120	●	Galaxy AI		
7	MOTOROLA RAZR 60 ULTRA	★★★	★★★	★★	★★	★★	★★★	★★★	15,8	★★	1150	512	-	1,43	7	1224 x 2912	●	Gemini		
8	APPLE IPHONE 16	★★★	★★★	★	★★	★★	★★★	★★★	15,5	★★	969	128	-	1,41	6,1	1179 x 2556	●	Apple Intelligence		
9	GOOGLE PIXEL 9 PRO	★★	★★	★	★★	★★	★★★	★★★	15,3	★★	1099	128	-	1,37	6,3	1280 x 2856	●	Gemini		
10	GOOGLE PIXEL 9 PRO FOLD	★★	★★★	★	★	★★	★★★	★★★	14,4	★★	1899	256	-	1,39	8	2076 x 2152	●	Gemini		
11	ONEPLUS 13	★★★	★★★	★★	★★	★★	★★	★★	14,4	★★	1029	256	-	1,293	6,8	1440 x 3168	●	Gemini		
<b>ENTRE 400 ET 800 €</b>																				
1	SAMSUNG GALAXY S25	★★★	★★★	★★	★	★★	★★	★★★	15,9	★★	752	128	-	1,363	6,2	1080 x 2340	●	Galaxy AI		
2	APPLE IPHONE 16E	★★★	★★★	★	★★★	★★	★★	★★	15,3	★★	719	128	-	1,49	6,1	1170 x 2532	●	Apple Intelligence		
3	GOOGLE PIXEL 9A	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★★	15,3	★★	549	128	-	1,39	6,3	1080 x 2424	●	Gemini		
4	MOTOROLA EDGE 60 PRO	★★★	★★★	★★	★★	★★	★★	★★	15	★★	500	512	-	1,39	6,7	1220 x 2712	●	Gemini		
5	NOTHING PHONE (3A) PRO	★★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	14,6	★★	439	256	-	1,29	6,8	1080 x 2392	-	Gemini		
6	SAMSUNG GALAXY A56 5G	★★★	★★	★	★	★	★	★★	14,4	★★	449	128	-	1,051	6,7	1080 x 2340	●	Gemini		
7	XIAOMI REDMI NOTE 14 PRO+ 5G	★★★	★★	★	★★	★	★★	★★	14,1	★★	473	256	-	0,987	6,7	1220 x 2712	●	Gemini		
8	ONEPLUS 13R	★★★	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★	13,8	★★	549	256	-	1,24	6,8	1264 x 2780	-	Gemini		
9	OPPO RENO 13 5G	★★★	★★	★	★★★	★★	★★	★★	13,8	★★	430	256	-	1,2	6,6	1256 x 2760	●	Gemini		
<b>À MOINS DE 300 €</b>																				
1	OPPO RENO 13 F 5G	★★★	★★	★	★★	★	★★	★	13,8	★★	300	256	-	1,257	6,7	1080 x 2400	●	Gemini		
2	XIAOMI REDMI NOTE 14 5G	★★	★★	★★	★★	★	★★	★★	13,7	★★	243	256	●	0,996	6,7	1080 x 2400	-	Gemini		
3	MOTOROLA MOTO G56 5G	★★	★★	★★	★★	★	★★	★	13,1	★★	250	256	●	1,49	6,7	1080 x 2400	●	Gemini		
4	OPPO A5 PRO 5G	★	★★	★★	★★	★	★★	■	12,6	★★	260	256	●	1,226	6,7	720 x 1604	●	Gemini		
5	SAMSUNG GALAXY A26 5G	★★	★★	★	★★	★	★★	★★	12,1	★★	279	128	●	0,962	6,7	1080 x 2340	●	Gemini		

(1) Le débit d'absorption spécifique mesure le niveau de radiofréquences émises. Données fabricants.

► **Étanchéité** Chaque téléphone reçoit une pluie fine pendant cinq minutes; s'il est annoncé étanche, nous le plongeons dans 1 ou 1,5 m d'eau pendant 30 minutes.

► **Fonctions IA** Tous les appareils peuvent accueillir l'appli gratuite Gemini (Google) et, pourquoi pas, opter pour une version payante mieux intégrée aux applis (Gmail, Docs, Slides, etc.). Galaxy AI (Samsung), Apple Intelligence ou Xiaomi HyperAI désignent une IA incorporée dans les fonctions de l'OS.

## ► Comment nous testons

### ► Nos essais permettent

d'évaluer l'écran (résolution, luminosité), les performances (processeur, RAM, stockage), l'autonomie et le temps de charge, la solidité (chutes, eau, rayures). Nous testons aussi la qualité des photos/vidéos (résolution,

couleurs, stabilisation), des appels et des haut-parleurs. Le dernier volet concerne la sécurité des appareils: nous vérifions, par exemple, la possibilité de dupler la reconnaissance faciale avec une photo, et relevons les mises à jour logicielles proposées par les fabricants.

# 19 SÈCHE-LINGE

La dernière génération d'appareils améliore notablement son efficacité énergétique, comme le montre ce test. Un effet de la nouvelle étiquette énergie, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet ?

**U**n bon cru énergétique ! Parmi les 19 sèche-linge testés, la plupart affichent une consommation très faible. Explication : ceux récemment mis sur le marché sont à condensation avec pompe à chaleur, un système plus économique que ceux sans pompe à chaleur ou à évacuation. Probablement les constructeurs ont-ils anticipé la mise en place de la nouvelle étiquette énergie, obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Cette version s'avère plus exigeante que l'ancienne, pour revenir à une échelle de A à G et supprimer les classes A+, A++ et A++, peu lisibles pour les clients. En outre, les appareils notés F et G ne peuvent plus être vendus – à moins d'être encore en stock (l'affichage s'applique aux produits neufs, pas à ceux d'occasion).

Les classes énergétiques de la sélection sont comprises entre C et E, laissant espérer des marges de progression. Attention, il reste possible de commercialiser sous certaines conditions des modèles ne disposant que de l'ancienne étiquette jusqu'au 31 mars 2026.

## Pompe à chaleur pour tous

Notre comparatif intègre les principales marques du marché, dont celles de distributeurs en entrée de gamme. La majorité des produits sont de petite capacité (8 à 9 kg), sauf deux (Haier et Whirlpool) de 10 kg. Comme tous sont désormais équipés de pompe à chaleur, les tarifs baissent enfin : les premiers prix tournent autour de 400 €, contre au moins 600 € il y a à peine

trois ans. Globalement, les appareils offrent d'excellentes performances de séchage (sauf le dernier du classement). Les résultats concernant la durée de séchage (trop longue), le froissement du linge, le niveau sonore et la facilité d'emploi sont plus inégaux. Enfin, ces références diffèrent aussi par leurs dimensions, les programmes ou options disponibles, ainsi que par la facilité d'utilisation et la clarté du mode d'emploi. Vérifiez ces critères avant de choisir.

■ ELSA CASALEGNO AVEC NADÈGE MAZERY



## ► Comment nous testons

► Chaque modèle est étudié sur deux modes : «coton prêt à ranger» et «synthétique». La précision sur l'humidité résiduelle demandée et sur l'homogénéité de séchage (écart entre l'article le plus sec et le plus humide) est évaluée, de même que l'efficacité du condenseur, le froissement des chemises, la durée des programmes et la consommation en électricité. Les experts analysent les notices, la facilité d'utilisation des appareils (programmation, chargement et déchargement, entretien, etc.) ainsi que leur niveau sonore.

## ► Notre sélection

### ► 1 | AEG

TR93A3H4BWE 1000 €

15,2/20

★★



Ce sèche-linge sait se montrer très précis en séchage, notamment en mode coton. Les durées des cycles sont acceptables, mais les chemises finissent froissées en programme synthétique. Classé C (A++ avec l'ancienne étiquette énergie), l'appareil consomme peu et dispose d'un condenseur vraiment efficace.

Sa programmation et son chargement s'avèrent aisés, le bac à eau est facile à vider et le double filtre, à nettoyer. Le niveau sonore reste correct. La notice, elle, pourrait être améliorée.

### ► 2 | Whirlpool

CWD104MWBSFR 899 €

15/20

★★



De grande capacité (10 kg), ce modèle offre une excellente précision et homogénéité de séchage en mode coton. Quelques pièces sortent un peu humides du cycle synthétique, et les chemises nécessitent un repassage. Les programmes sont courts, le niveau sonore est correct et le condenseur, performant. Noté C (ex-A+++), ce Whirlpool non énergivore est simple à charger et à programmer.

Bémols : un bac à eau peu maniable, un bandeau de commande peu lisible et un filtre compliqué à nettoyer.

	NOTRE CLASSEMENT	Séchage		Froissement du linge		Consommation électrique		Niveau sonore		Facilité d'emploi		Jugement global		Capacité maximale		Classe énergétique		Pays d'origine	
		Precision	Homogénéité	Durée du condenseur	Efficacité	Froissement	du linge	Consommation	électrique	Niveau sonore	Facilité d'emploi	Notes sur 20	Appréciation	Prix	Coton kg	Synthétique kg	Profondeur cm		
► 1	AEG TR93A3H4BWE	★★★	★★★	★	★★★	■	★★★	★	★★	★★	15,2	★★	1000 €	9	4	67	C	Pologne	
► 2	WHIRLPOOL CWD104MWBSFR	★★★	★★	★★	★★	■	★★	★★	★★	★	15	★★	899	10	6	68	C	Turquie	
► 3	ELECTROLUX EW7HI292GW	★★★	★★★	■	★	★	★★★	★	★★	★	14,6	★★	760	9	4	68	D	Pologne	
► 4	MIELE TSA523WP	★★	★★	★	★★★	★	★★★	★★	★★	■	★	14,4	★★	1115	8	4	67	C	République tchèque
► 5	BEKO D2H28491W	★★★	★★	★	★★	★	★★★	★	★★	★	14,2	★★	600	8	4	62,5	C	Turquie	
6	MIELE TWD 640 WP	★★	★★	★	★★★	★	★★★	■	★★	★	14,2	★★	1315	9	4	66	C	République tchèque	
7	SAMSUNG DV80CGC0BOAE	★★★	★★	■	★★	★	★★★	★★	★★	★	13,8	★★	540	8	4	66	E	Chine	
8	WHIRLPOOL C WSD 83M WBS FR	★★	★	★	★★	■	★★	★	★★	★	13	★★	549	8	4	56	D	Turquie	
9	THOMSON THTD9HPCCS	★★	★★★	■	★★	★	★★★	★★	★★	★	13	★★	600	9	3,5	71	C	Chine	
10	BOSCH WTH8300SFR	★★★	★★	■	★	★★	★★	■	★★	■	12,9	★★	650	8	3,5	67	E	Pologne	
11	BOSCH WQG1420DFR	★★	★★	■■	★	★	★★	★	★★	★	12,3	★★	599	9	3,5	64,5	D	Pologne	
12	SIEMENS WT45H00SFR	★★	★★	■	★	★	★★	★	★★	★	12,3	★★	630	8	3,5	65,5	D	Pologne	
13	HISENSE DH3S902BB3	★★	★★	■■	★★	★	★★	■	★★	■	12,3	★★	705	9	4,5	71	C	Chine	
14	SAMSUNG DV90DG52A0AHEF	★★	★★	■	★★	★	★★★	★★	★★	★	12,2	★★	799	9	4	66	C	Chine	
15	VALBERG (ÉLECTRO DÉPÔT) DHP 8 E W566C	★★	★★	■	★	★	★★	■	★★	■	11,6	★	400	8	3,5	60	E	Chine	
16	HAIER HD100-A2939	★★	★★	■	★	★	★★	■	★★	■	11,3	★	600	10	5	67,5	E	Chine	
17	ELECTROLUX EW6HI182PP	★★★	★★	★	■	★	★★	■	★★	■	11,2	★	600	8	4	67,5	E	Pologne	
18	ESSENTIEL B (BOULANGER) ESLHP8-4B	★★	★★★	■■	★★	★	★★	★	★★	★	11,2	★	499	8	4	60	D	Chine	
19	BEKO D43H29493W	■	■	★	★★	★	★★★	★	★★	★	11,2	★	690	9	4	69	C	Turquie	

► Séchage Taux d'humidité résiduelle attendu et homogénéité de séchage (moindre écart entre l'article le plus sec et le plus humide) sont mesurés.

► Efficacité du condenseur Cet élément, composé de plaques métalliques froides, permet de condenser la vapeur d'eau extraite du linge grâce à l'air chaud insufflé dans le tambour.

### ► 3 | Electrolux

14,6/20  
★★

EW7HI292GW

760 €

Bien que longs, les programmes sont ici très précis (coton comme synthétique) et les pièces affichent le taux d'humidité attendu. Les chemises ont besoin d'un léger coup de fer. L'homogénéité de séchage est parfaite, malgré un condenseur à l'efficacité moyenne. Cette référence classée D (ex-A++) ne consomme pas trop et ne pose aucun souci au chargement du linge, à la programmation et au nettoyage du double filtre et du condenseur. Le bac à eau en plastique recyclé se vide sans problème.



### ► 4 | Miele

14,4/20  
★★

TSA523WP

1115 €

Disposant d'une notice claire et se révélant assez intuitif à programmer, cet appareil de classe C (ex-A++) séche efficacement, que ce soit en mode coton ou synthétique. Seuls les jeans sortent un peu trop humides. Les plus: des cycles plutôt rapides et une consommation énergétique faible. Les moins: un nettoyage du double filtre difficile et un condenseur peu accessible. Un Miele aux résultats similaires (le TWD640WP) arbore un prix supérieur. Les deux annoncent une durée de vie de 20 ans.



### ► 5 | Beko

14,2/20  
★★

D2H28491W

600 €

Encore une machine qui séche avec précision et homogénéité en mode coton. Côté synthétique, certaines pièces gardent un peu d'humidité. Les chemises, elles, ne ressortent pas trop froissées. Les cycles ont une durée classique, quoiqu'assez longue. Malgré une notice décevante, programmer cet appareil classé C (ex-A++) est simple. Charger du linge, vider le bac à eau, nettoyer les filtres et le condenseur ne posent pas de difficulté. Enfin, ce Beko ne fait pas trop de bruit.



# “À Grenoble, des contrats d'électricité qui m'étonnent

**COPROPRIÉTÉ** Dominique Jégou, un habitant de Grenoble (Isère), a découvert que le fournisseur d'électricité de son immeuble avait été discrètement changé par le syndic, Foncia Agda.



S'il avait été prévenu, ce Grenoblois se serait opposé au choix de JPME comme fournisseur d'énergie pour sa copro.

« Vous ne savez pas tout sur JPME... » Le coup de fil de Dominique Jégou, un dimanche soir, a de quoi nous intriguer. Que Choisir publiait, quelques jours plus tôt, un article sur ce fournisseur d'électricité peu connu ou, quand il l'est, rarement pour de bonnes raisons. Depuis un an et demi, Actelios Solutions, la société qui exploite l'appellation commerciale JPME, cumule les litiges avec ses clients. Notamment des particuliers équipés de panneaux solaires à qui elle proposait d'acheter leurs surplus de production. En 2023, le prix était très alléchant. Le hic ? JPME ne passait jamais à la caisse. Dominique Jégou, lui aussi, a eu affaire à cette entreprise... mais dans un autre contexte. Ce retraité habite l'immeuble E du quartier Malherbe à Grenoble (Isère), dont la gestion a été confiée à un syndic bien implanté localement : Agda Immobilier. Comme beaucoup d'autres en France, ce dernier a été racheté, en 2022, par Foncia.

## Plus d'assemblée générale

Au grand dam des habitants ? L'UFC-Que Choisir est régulièrement alertée par des copropriétés très remontées contre ce réseau pour ses carences de gestion. Notamment dans la cité iséroise, où l'antenne locale de l'association a encore enregistré une quarantaine de plaintes en un an. Dominique Jégou vit dans l'un de ces bâtiments délaissés. «En septembre 2024, voilà plus d'un an que nous n'avions pas eu d'assemblée générale (AG), avec tout ce que cela implique, en particulier en matière de répartition des charges entre copropriétaires», indique-t-il. Avec des voisins, il lance une procédure judiciaire pour obtenir une administration provisoire de leur immeuble et télécharge tous les documents disponibles sur l'espace en ligne de la copro hébergé par le site de Foncia Agda.

«C'est ainsi que, par hasard, j'ai découvert que notre syndic, aux abonnés absents, avait néanmoins trouvé le temps de changer le contrat de fourniture d'électricité de notre bâtiment, fin juin 2024, raconte le retraité. De Gaz électrique de Grenoble (GEG), l'opérateur local historique [et à 51 % public], nous avions basculé chez JPME.» Le contrat porte sur l'éclairage dans les parties communes, les ascenseurs, le chauffage collectif... Soit

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Communiquez-nous vos expériences de vie quotidienne, heureuses ou malheureuses  
**Adresssez vos courriers** au 233, bd Voltaire, 75555 Paris CEDEX 11  
**Par e-mail :** [courrierdeslecteurs@quechoisir.org](mailto:courrierdeslecteurs@quechoisir.org)

près de 30 000 € par an. Dominique Jégou cherche à en savoir plus sur JPME et tombe sur des témoignages au vitriol de particuliers auxquels la société n'a jamais payé leur excédent de production d'électricité. «*Rien que pour ça, déclare-t-il, je me serais opposé à ce qu'on rejoigne ce fournisseur.*»

## Sans l'aval des copropriétaires

C'est bien le problème : «*Foncia Agda a changé notre contrat d'électricité en dehors de tout cadre légal*», poursuit le Grenoblois (lire l'encadré ci-dessous). Toutefois, il apprend que trois immeubles voisins et un bâtiment de garages, aussi gérés par ce syndic, sont passés chez JPME «*dans les mêmes conditions opaques*». Et ces transferts ne se limitent pas à la résidence Malherbe. Nelly Beaup, cogérante de l'agence BE, autre syndic de la ville, nous liste un certain nombre de copropriétés qu'elle a récupérées, auparavant administrées par Foncia avec des factures au nom de JPME. «*Aucun copropriétaire ou conseiller syndical n'avait été informé de ce changement*», affirme-t-elle. Foncia assure avoir agi dans l'intérêt de ses copropriétaires, dans un contexte de crise énergétique. Les immeubles concernés avaient des contrats d'électricité GEG au tarif réglementé de vente (TRV), l'offre dont les prix sont encadrés par l'Etat. Or, à l'été 2024, avec un kilowattheure (kWh) à 19 centimes d'euro, le TRV n'était pas le plus intéressant. «*Certains cabinets de Foncia à Grenoble ont fait appel au courtier Avenir Énergie France (AEF), permettant ainsi la renégociation de plusieurs contrats*, nous écrit le groupe immobilier. Et le changement de fournisseur d'énergie au profit d'Actelios Solutions». Ce dernier commercialisait, à l'époque, un contrat avec un prix du kWh fixe pendant deux ans à 16 centimes.



Des immeubles voisins de celui de M. Jégou sont passés chez JPME dans les mêmes conditions opaques.

Le sérieux du fournisseur est un gage du service après-vente que l'on aura derrière

«Pourquoi donc JPME?», s'étonne Dominique Jégou, qui doute que ce soit la meilleure offre du marché. Grenoble a toutefois une particularité. Le réseau de distribution de l'électricité n'est pas géré par Enedis, mais par une société locale, GreenAlp. «Pour s'y implanter, les fournisseurs sont obligés de développer des outils informatiques spécifiques. La majorité considère que ça ne vaut pas le coup», expose Maxime Gibert, courtier à AEF. Les Grenoblois doivent trancher entre Ekwateur et GEG, seuls opérateurs

pour les particuliers. «Pour les copropriétés, le choix est également très restreint. Alors, lorsque JPME nous a annoncé vouloir se développer à Grenoble, nous l'avons aidé.» Le professionnel confie avoir basculé plusieurs dizaines d'immeubles chez JPME, principalement à l'été 2024, «sans aucune malveillance», promet-il.

## JPME, une entreprise fiable?

Il n'empêche, la plupart de ces changements semblent avoir été faits sans consulter les copropriétaires. Alors que la loi impose qu'ils soient actés en AG, la non-tenue de celle-ci revient souvent dans les plaintes reçues par l'UFC-Que Choisir. Face à la grogne à Malherbe E, une fois le nouveau contrat découvert, Foncia dit avoir proposé de rencontrer le conseil syndical afin de s'expliquer. «Si ce dernier l'avait souhaité, nous aurions procédé à un retour vers GEG», précise Maxime Gibert. Un peu facile... «Quand on change les contrats d'énergie d'une copropriété, on ne regarde pas que les prix, mais aussi le sérieux du fournisseur, gage du service après-vente que l'on aura derrière», glisse le gérant d'un syndic isérois. Au début de l'été 2024, JPME collectionnait déjà les avis négatifs.

FABRICE POULIQUEN



## CE QUE DIT LA LOI

L'article 24 de la loi du 10 juillet 1965 fixe les conditions encadrant la souscription de nouveaux contrats au nom de la copropriété.

### ► Comment changer le contrat d'électricité d'une copro?

Cela fait partie des actes d'administration courante d'une copropriété. L'article 24 de la loi du 10 juillet 1965 impose une validation des copropriétaires par un vote à majorité simple en assemblée générale (AG).

### ► Et dans les faits?

«Les devis des fournisseurs ne valent qu'un temps, et une AG ne peut être convoquée en moins de trois semaines, rappelle Thibault Martin, juriste à l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil). Dès lors, dans 95 % des cas, le conseil syndical anticipe les échéances de

contrat d'énergie et demande, en amont et en AG toujours, que les copropriétaires lui donnent mandat pour étudier les offres du marché. Il peut s'aider du syndic pour cette mission.» Mais alors des consignes sont fixées (tarifs à ne pas dépasser) et, dans tous les cas, la copropriété doit être informée du fournisseur choisi.

# LA CONSIGNE REDEVIENT D'ÉPOQUE

Si certains ont connu la consigne des bouteilles de vin ou de limonade dans leur enfance, pour la plupart d'entre nous, cette pratique ne fait plus partie des habitudes... mais cela pourrait bientôt changer.

**L**'habitude n'a pas été difficile à reprendre pour Nicole Duprat : «*Je me souviens que quand j'étais petite, la consigne se faisait beaucoup dans les épiceries.*» Alors, lorsque des caissettes destinées à la collecte du verre ont fait leur apparition, il y a environ cinq ans, à l'entrée de son magasin Biocoop à Jacou, près de Montpellier (Hérault), cette fidèle cliente n'a pas hésité. «*Ça m'a semblé tout naturel de rapporter mes bouteilles en verre afin qu'elles soient nettoyées et réutilisées*», poursuit l'octogénaire.

## Le plastique pour optimiser la logistique

Effectivement, le réemploi du verre prévalait durant les années 1930-1940 dans un contexte de crise économique, de guerre et de pénurie de matériaux. Une loi de 1938 avait même rendu obligatoire la consignation des emballages de bières et de boissons gazeuses comme les limonades. Mais, à partir des années 1950 et jusqu'aux années 1980, elle a été peu à peu délaissée avec l'arrivée des contenants à usage unique en plastique, jugés plus pratiques pour les consommateurs et les distributeurs, et plus attractifs pour les marques, qui ont saisi là l'occasion de se démarquer en matière de packaging.

Le système a tout de même perduré dans les cafés, hôtels et restaurants : 30 à 40 % de leurs bouteilles sont encore consignées avant d'être lavées et à

nouveau remplies. En Alsace, dans les supermarchés, aussi : 25 millions de bouteilles y sont réutilisées chaque année. Chez nos voisins outre-Rhin, le dispositif a persisté à l'échelle du pays.

«*En Allemagne, la distribution de boissons a lieu principalement dans des magasins spécialisés, alors qu'en France, 65 % de leurs ventes se font en grandes et moyennes surfaces, avec un modèle qui s'est construit sur l'optimisation de la logistique. Or, une palette de cartons peut accueillir 1200 bouteilles en plastique, alors qu'un casier contient deux fois moins de bouteilles en verre*», expose Yann Priou, directeur général de l'entreprise de réemploi du verre Bout' à bout', située près de Nantes (Loire-Atlantique).

Avec l'abandon de la consigne, les bouteilles ont été condamnées à être jetées à la poubelle. Elles sont ensuite broyées et fondues afin d'en fabriquer de nouvelles, le recyclage du verre étant alors considéré comme une solution plus simple à gérer pour les industriels. Leur destin est en train de changer. De nombreuses initiatives en faveur de leur réutilisation fleurissent sur le territoire ces dernières années. C'est en particulier le cas dans les magasins spécialisés en bio, tels que



Biocoop depuis 2021. L'enseigne propose aujourd'hui plus de 130 produits de sa marque en réemploi (jus de fruits, limonades, sauce soja...) ainsi que des bières de fournisseurs locaux. Et 600 de ses 740 points de vente font également office de points de collecte où rapporter les contenants en verre vides. Les 140 restants devraient le devenir d'ici à la fin de l'année. Cet acte n'est pas encore systématiquement assorti d'une consigne. «*Pour le moment, dans notre boutique, c'est gratuit, cela reste un geste citoyen*», soulignent André et Mathis Kurzaj, les gérants du Biocoop Jacou, qui comptabilisent tout de même un taux de retour de 40 %, avec environ 1000 bouteilles récupérées tous les mois. Tout

**LA LOI ANTIGASPI VISE  
10 % DE RÉUTILISATION  
DES EMBALLAGES EN 2027**



## La Consigne



Huit distributeurs, dont Carrefour (photos ci-dessus et ci-contre, avec son PDG, Alexandre Bompard, à dr.) se sont engagés jusqu'à fin 2026 dans l'expérimentation de la consigne.

Source : Ademe.

N. GOUHIER

citoyen qu'on soit, une petite incitation aide toujours... «Les magasins de Lyon, qui sont passés à la consigne payante, atteignent 70 % de retour», notent-ils. En parallèle, des entreprises comme La Tournée, en région parisienne, et Le Fourgon, dans une vingtaine de villes françaises - de Lille (Nord) à Saint-Étienne (Loire) en passant par Toulouse (Haute-Garonne) -, proposent, depuis 2021, la livraison à domicile de centaines de produits en bouteilles et en bocaux consignés : boissons, pâtes, fromage, compotes... et même des produits ménagers comme la lessive. Les contenants usagés sont ramassés au passage, pour être remis en circulation une fois propres, et leur montant est recrédité sur la cagnotte des clients. Le concept a déjà séduit plus de 70 000 adeptes.

Et ça ne s'arrête pas là. La consigne se déploie petit à petit à plus large échelle en gagnant la grande distribution.

### Les distributeurs s'y mettent

C'est ce qui est expérimenté, depuis juin dernier et jusqu'à fin 2026, dans 1000 super et hypermarchés de Bretagne, de Normandie, des Pays de la Loire et des Hauts-de-France, dans le cadre d'une initiative baptisée « ReUse ». Huit distributeurs sont embarqués dans l'aventure - parmi lesquels les principales chaînes, dont Auchan, Carrefour, E.Leclerc, Intermarché, Monoprix et Système U. Environ 16 millions de consommateurs peuvent y trouver du consigné, essentiellement des boissons (eaux minérales, jus de fruits, limonades, vins, bières...) ainsi que des compotes,

**5,5 millions**  
En tonnes, la quantité d'emballages ménagers jetés par les Français en 2023. Ceux en verre représentaient près de la moitié (2,5 Mt).

**2,22 %**  
Taux de réemploi des emballages, en France, en 2023.



des confitures et des sauces, dont les bocaux sont à rapporter en magasin contre le montant de la consigne (10 à 20 centimes d'euro). Deux usines, l'une près de Nantes et l'autre de Lille, se chargent de la collecte, du lavage et de la remise en circuit.

Derrière cette expérimentation plane la loi Antigaspillage pour une économie circulaire (Agec) de 2020, qui a fixé un objectif de 10 % de réutilisation des emballages d'ici à 2027. Ce dont nous sommes encore loin, d'après le dernier bilan de l'Agence de la transition écologique (Ademe) datant de 2023, qui le chiffre à 2,22 %. Car le but est avant tout écologique. Toujours selon l'Ademe, le réemploi des contenants en verre consignés devient avantageux dès quatre utilisations par rapport à ceux à usage unique, quels que ▶

## Reportage

### La boucle du réemploi

« Nos bouteilles ont plusieurs vies » : ces pancartes parsèment le rayon boissons du Biocoop de Jacou (Hérault). De quoi repérer en un coup d'œil les produits concernés. Parmi eux, les bières Sacrilège, fabriquées à Montpellier. Une fois vidées, les bouteilles peuvent être rapportées en magasin Biocoop ou à la brasserie. L'usine de lavage de la région, Oc'Consigne, située à Lattes, les récupère et les achemine au centre de traitement. « Les bouteilles, qui proviennent d'une centaine de points de collecte de tout l'est de l'Occitanie, sont d'abord triées par modèles, puis lavées avec une eau à 80 °C mélangée avec de la soude, rincées et séchées avant d'être inspectées », détaille Sophie Graziani-Roth, cofondatrice d'Oc'Consigne. Celles respectant les critères de qualité esthétiques et microbiologiques sont ensuite remises dans le circuit pour une nouvelle vie.



► soient la distance moyenne de transport et le type de produit. Sur 20 utilisations, soit le nombre maximum estimé, avec un trajet moyen d'acheminement de 260 km, une bouteille réemployée évite 79 % d'émissions de gaz à effet de serre, et consomme 76 % d'énergie et même 33 % d'eau en moins. « Cela peut sembler contre-intuitif. Toutefois, cela s'explique par le fait que le recyclage du verre nécessite beaucoup d'eau pour refroidir les fours dans lesquels sont fabriquées les nouvelles bouteilles », pointe Sophie Graziani-Roth, cofondatrice d'Oc'Consigne, près de Montpellier, une société coopérative d'intérêt collectif développant la réutilisation des emballages et des bouteilles en verre dans l'est de l'Occitanie.

Le gain environnemental est également valable comparé au plastique à usage unique (- 70 % d'émissions de gaz à effet de serre, affirme l'ONG Zero Waste France), bien qu'il soit moins évident de le confronter au plastique recyclé, faute de données suffisantes. Sans compter les bénéfices sanitaires du verre par rapport au plastique. « Depuis 30 ans, les études montrent que beaucoup de micro, voire de nanoplastiques se déportent sur la nourriture et l'eau stockées dans ce type

d'emballages », indique Pauline Debrabandere, chargée de plaidoyer au sein de Zero Waste France. En prime, la consigne pour réemploi présente également un intérêt économique.

#### Des économies à la clé

« Elle a un rôle à jouer dans la redynamisation des économies locales, en créant des emplois non délocalisables dédiés au lavage, par exemple », ajoute Pauline Debrabandere. Et ce dispositif permet même parfois aux producteurs de réaliser des économies. « Les bouteilles réutilisées nous coûtent quelques centimes moins cher que les neuves, dont le prix a beaucoup augmenté à cause du covid et

#### PREMIER FREIN, LA TRANSFORMATION DES MODES DE PRODUCTION DES INDUSTRIELS

de la guerre en Ukraine », indique Léo Roux, l'un des cofondateurs de la brasserie Sacrilège, à Montpellier. Malgré ses nombreux atouts, ce système se heurte à plusieurs points de blocage. « C'est un vrai défi que de passer d'un

modèle linéaire, où l'on produit et jette, à un autre où, dès le départ, on va concevoir un emballage robuste, organiser des collectes, des lavages... Ça affecte la chaîne d'organisation de toute l'industrie », analyse Célia Rennesson, fondatrice du réseau Vrac & réemploi, l'association regroupant les acteurs du secteur. Cela représente de gros investissements pour les industriels, qui sont obligés de modifier leurs lignes destinées au plastique et non au verre. « Cette transformation globale de leurs modes de production leur coûte cher. C'est le véritable premier frein, aujourd'hui », martèle Pauline Debrabandere. Si bien que l'adhésion des marques au dispositif prend du temps.

« C'est plus ou moins rapide en fonction de leurs capacités et de leur stratégie. Certaines ne considèrent pas le réemploi comme une priorité », observe Yann Priou, de Bout' à bout'. D'un point de vue logistique, les enseignes aussi doivent s'adapter, en particulier en ville où la place manque pour stocker des contenants en verre avant leur collecte. Si bien qu'elles attendent d'être prêtes avant d'adhérer. Or, si l'on veut que le modèle économique du réemploi soit viable, il faut que le plus grand nombre de professionnels possible



A. VISTE/ANDIA

jouent le jeu. Actuellement, les usines de lavage sont loin de tourner à plein régime. «Nous avons lavé 1 million de bouteilles depuis deux ans, dont 600 000 l'an dernier, alors que nous avons une capacité de 3 500 bouteilles par heure», souffle Sophie Graziani-Roth, d'Oc'Consigne. Même constat du côté de Bout' à Bout', qui a investi dans la plus grande des cinq usines de lavage du pays, s'étendant sur 2 500 m<sup>2</sup> près de Nantes. «En 2024, on a nettoyé 3,5 millions de bouteilles, alors qu'on pourrait en faire 10 fois plus», avance Yann Priou. D'où la nécessité d'aller plus loin au niveau législatif, estime Zero Waste France. «Plus qu'un objectif incantatoire, il

conviendrait de mettre en place une obligation de reprise des contenants consignés dans les grandes surfaces et d'offre d'une partie de leur gamme de produits en réemploi», assène Pauline Debrabandere.

### Du côté des clients

Pour les consommateurs également, cela implique de prendre le pli de la consigne. Mais les contenants réutilisables restent encore trop peu visibles dans les rayons. Pas de quoi remplir le panier de courses de ceux qui sont déjà convaincus du bien-fondé de la démarche, ni attirer l'attention de ceux qui ignorent leur existence... «S'il n'y a que trois articles en magasin, les

clients ne vont le faire qu'une fois. Il est impératif qu'une majorité de produits passent sous ce mode d'achat afin d'attirer le plus grand monde», déclare Célia Rennesson, de Vrac & réemploi. Néanmoins, l'essai n'en est qu'à ses pré-mices. «On vient juste de se lancer. On a besoin de 18 mois pour avoir un retour d'expérience et nous ajuster», continue Célia Rennesson. «Nous avons 80 références opérationnelles dans les magasins participants, et près de 200 en cours d'intégration, annonce Yann Priou. L'expérimentation devrait prendre une nouvelle dimension cet automne.» Avec à terme, l'espoir d'un déploiement national à l'horizon 2027.

■ LISE GOUGIS

## CONSEILS PRATIQUES

## BIEN CONSIGNER : LA MARCHE À SUIVRE

► D'abord, il faut repérer le pictogramme signifiant «Rapportez-moi pour réemploi», qui figure sur les étiquettes de la plupart des produits consignables. «On peut les rincer juste un peu, surtout dans le but d'éviter d'attirer les insectes autour de l'endroit

où on les range», précise Sophie Graziani-Roth, d'Oc'Consigne. «Mais surtout, il est important de les stocker à l'abri du soleil et de la pluie. Autrement, cela risque d'altérer la colle des étiquettes et de les rendre plus difficiles à partir au lavage.» Pour les mêmes raisons,

rien ne sert de les enlever soi-même. En revanche, n'oubliez pas de retirer les bouchons, histoire de ne pas ajouter une étape de tri supplémentaire aux centres de lavage. Enfin, ne vous inquiétez pas de la propreté des produits consignés que vous achetez: «En matière

sanitaire, elles sont soumises aux mêmes normes d'hygiène que la production de bouteilles neuves. Les centres de lavage ont les mêmes obligations de contrôle des risques biologiques», assure Pauline Debrabandere, chargée de plaider au sein de Zero Waste France.

# LES JOUEURS SE REBIFFENT

Un collectif de gamers entend bien empêcher les éditeurs de jeux vidéo de bloquer l'accès à leurs produits comme bon leur semble. L'UFC-Que Choisir soutient ces consommateurs dans leur démarche.

**U**n éditeur de jeux vidéo a-t-il un droit de vie et de mort sur ses produits ? Peut-il, à sa guise, empêcher les personnes qui les ont achetés de les utiliser ? Ces questions secouent le monde des jeux vidéo depuis que l'éditeur français Ubisoft a pris la décision de fermer les serveurs de son jeu de course automobile *The Crew*, en mars 2024, privant, du jour au lendemain, des centaines de gamers du plaisir d'y jouer. Ubisoft n'est pas le seul à procéder de la sorte. En 2021, Rockstar Games fermaient les serveurs de *GTA Online* sur les consoles PS3 et Xbox 360. En février 2025, Wizards of the Coast stoppait ceux de *Dungeons & Dragons: Dark Alliance* après quatre ans d'exploitation seulement. En juillet dernier, c'était au tour d'Electronic Arts d'annoncer la fermeture en janvier prochain des serveurs de son jeu de guerre futuriste *Anthem*. Dans le meilleur des cas, l'opération ne bloque l'accès qu'à certaines fonctionnalités, notamment le mode multijoueur, qui permet des parties en ligne avec d'autres personnes. Néanmoins, il n'est pas rare qu'elle rende le jeu complètement inutilisable, y compris en mode solo, et ce de manière définitive.

## La partie est serrée

Les éditeurs justifient cette pratique en invoquant les coûts importants que génère l'entretien de tous ces serveurs informatiques. Dès que le nombre

de joueurs réguliers devient trop faible, ils préfèrent les fermer plutôt que de les maintenir en service. Peu importe que certains consommateurs s'adonnent encore à tel ou tel jeu, ou auraient aimé y revenir plus tard... Ubisoft et compagnie déclarent être ici dans leur droit, arguant du fait que les clients n'auraient pas vraiment acheté le jeu, mais une licence. Autrement dit, un «droit à utiliser» auquel les éditeurs peuvent mettre fin quand bon leur semble. Les joueurs, eux, contestent cette interprétation. Ils affirment au contraire n'avoir jamais été informés, au moment de l'achat, d'une quelconque date de préemption du produit. Ils estiment donc l'avoir acquis sans limite de temps et, à ce titre, avoir la liberté d'en profiter autant qu'ils

## LES CLIENTS AFFIRMENT N'AVOIR JAMAIS ÉTÉ INFORMÉS D'UNE DATE DE PRÉEMPTION DU JEU

le désirent. Pour faire entendre leur voix, ils ont créé un mouvement baptisé Stop Killing Games («Arrêtez de tuer les jeux»), dont l'un des objectifs est de sensibiliser à cette problématique les autorités compétentes et les associations de consommateurs du monde entier, dont l'UFC-Que Choisir (lire l'encadré p. 45). En Europe, ce collectif a aussi lancé une pétition en ligne



qui, en quelques mois, a recueilli plus de 1,4 million de signatures. Si, après vérification par les États membres, il s'avère que cela représente plus d'un million de citoyens résidant dans au moins un quart des pays de l'Union, la Commission sera tenue d'apporter une réponse officielle au problème et, pourquoi pas, de présenter un projet législatif visant à y remédier.

Bien sûr, les joueurs sont conscients qu'entretenir éternellement des serveurs informatiques n'est tenable ni financièrement ni écologiquement. Cependant, ils aimeraient au moins que l'éditeur soit obligé, à chaque fermeture, de mettre à disposition un patch afin que les gamers qui le souhaitent puissent continuer à jouer en solo ou accéder à un serveur privé leur permettant de faire des parties en ligne (ce qui est impossible actuellement). Les éditeurs rejettent ces solutions, assurant que non seulement



elles seraient techniquement compliquées à mettre en place, mais qu'elles présenteraient également des risques pour la sécurité des joueurs et engendreraient des problèmes de droits d'auteur. Difficile, toutefois, de ne pas voir dans ces refus un moyen de pousser les clients à acquérir les versions plus récentes de leurs produits...

### Un vrai far west

L'enjeu dépasse de loin le cas de *The Crew*. De fait, à l'instar d'Ubisoft, de nombreux éditeurs contraignent désormais les gamers à être connectés à Internet pour jouer, intégrant dans leurs conditions générales cette notion de licence. Et c'est loin d'être terminé ! Or, si ces pratiques ne sont pas mieux encadrées et les écarts, sanctionnés, les consommateurs vont continuer à acheter des jeux sans savoir combien de temps ils pourront en profiter, ni s'ils auront, un jour, l'opportunité de les donner ou de les revendre. Ils n'avaient vraiment pas besoin de cela ! Depuis des années, les acteurs du jeu

vidéo leur en font voir de toutes les couleurs : en 2020, déjà, l'UFC-Que Choisir dénonçait l'obsolescence programmée des manettes de la console Switch. Après des années de combat, Nintendo, leur fabricant, a fini par accepter de réparer gratuitement celles qui étaient défectueuses. En décembre 2023, l'Autorité de la concurrence infligeait à Sony, le concepteur de la PlayStation, une amende de 13,5 millions

d'euros pour avoir mis des bâtons dans les roues des marques de manettes tierces. Dix mois plus tard, en septembre 2024, l'UFC-Que Choisir accusait des éditeurs de bannir sans raison des utilisateurs de jeux en ligne et portait plainte contre Activision. Enfin, de très nombreux joueurs se plaignent des *Downloadable Content* (DLC), ces contenus téléchargeables payants parfois indispensables pour achever une partie. Comme on le voit, les professionnels ne cessent pas, eux, de jouer avec les nerfs des gamers !

■ CYRIL BROSSET

## À LA JUSTICE DE SIFFLER LA FIN DE PARTIE

Fermer un jeu vidéo : droit légitime ou abus de la part des éditeurs ? Sur cet aspect, le service juridique de l'UFC-Que Choisir a plutôt tendance à soutenir la position des gamers. En ce qui concerne *The Crew*, nos juristes estiment que l'information délivrée en amont, à l'achat et lors de l'utilisation du jeu, est bien trop floue pour qu'un consommateur lambda ait conscience qu'il a simplement acquis le droit de jouer.

Sensibilisée au problème par la communauté des joueurs, l'UFC-Que Choisir réfléchit fortement à porter l'affaire devant la justice, afin, d'une part, de permettre aux personnes lésées d'obtenir un dédommagement, mais surtout, d'autre part, de pousser les éditeurs à informer clairement leurs clients sur ce qu'ils achètent. À chacun, ensuite, de faire son choix en toute connaissance de cause.

# LOA ET LLD : CHÈRES FINALEMENT

L'achat comptant d'une voiture neuve devient rare. Les Français préfèrent la location, avec option d'achat (LOA) ou longue durée (LLD). Notre enquête montre qu'ils en sont satisfaits, malgré un coût final supérieur. Explications et conseils pour bien vous y préparer...

**E**n France, les immatriculations ont reculé de 3,2 % en 2024 par rapport à 2023, pour représenter 1,72 million de véhicules neufs (source : la Plateforme automobile, PFA). Dans le même temps, le recours à un financement a augmenté de 3 % – crédits traditionnels, dits « affectés », et leasing confondus –, atteignant 10,8 milliards d'euros, selon l'Association française des sociétés financières. Ce sont les opérations de location avec option d'achat (LOA) qui ont tiré ces chiffres vers le haut. Elles ont en effet progressé de 7,4 % (contre 29,4 % pour l'achat d'une occasion), alors que les prêts classiques ont chuté de 28,5 %. Dorénavant, 9 financements sur 10 d'une voiture neuve et plus d'un tiers d'une occasion se font en LOA.

En regardant les slogans publicitaires, on comprend que cette formule est aujourd'hui l'argument phare pour vendre des véhicules. Fin août, dans divers magazines, Renault présentait trois modèles de sa gamme en leasing, dès 120 € par mois. Volkswagen, de son côté, mettait en avant son nouveau T-Roc Cabriolet en location longue durée (LLD) «à partir de 309 €/mois». Idem sur le petit écran, où les spots ne parlent, eux aussi, presque que de paiements par mensualité. Exit, donc, les mérites d'une voiture, et même son prix : désormais, c'est

le coût de la mensualité qui est le nerf de la guerre. Communiquer sur un montant bas constitue un moyen efficace de faire venir les clients, confiait un constructeur à *Que Choisir*. Car si les acheteurs peuvent effectivement trouver leur compte dans le leasing, c'est également tout bénéf pour les professionnels de l'auto.

## Les constructeurs y gagnent

Certains n'hésitent pas à «forcer la main» des consommateurs indécis. Si la majorité des répondants à notre enquête de satisfaction sur la LOA et la LLD sont allés chez le concessionnaire en ayant déjà la location en tête, 29 % affirment que l'idée a été suggérée

## DÉSORMAIS, 9 FINANCEMENTS SUR 10 POUR UNE VOITURE NEUVE SE FONT EN LOA

par le vendeur. Assez logique puisque de nombreuses firmes automobiles possèdent leur propre organisme de financement (Mobilize Financial Services de Renault, Stellantis Finance & Services, ex-Credipar, et Volkswagen Financial Services dédiés aux marques de ces groupes), et qu'opter pour une LOA ou une LLD équivaut à souscrire un emprunt chez le constructeur.



Le leasing est, en outre, un marché captif, les locataires devant, le plus souvent, réaliser l'entretien de leur voiture et les réparations dans les garages du fabricant. Ainsi, 55 % des participants à notre sondage notent que leur contrat leur impose, pour ces opérations, de se rendre dans un atelier de la marque. Ce chiffre monte à 63 % concernant Toyota. Et, même si les prestations courantes (vidange, remplacement des filtres...) sont en général les seules incluses au contrat, le suivi d'un véhicule permet aux enseignes de prendre en charge certains gestes annexes, comme le remplacement des pneus ou des freins, que les automobilistes font sinon de plus en plus hors des réseaux, dans les centres auto ou les garages multimarques. Ces obligations sont aussi censées garantir au vendeur de récupérer un véhicule en bon état à la fin du contrat, ce qui facilitera la revente. Enfin, à l'échéance, le client est contraint de retourner dans son garage pour rendre sa voiture... et potentiellement en reprendre une nouvelle.



## LEXIQUE

**La LOA** est une location avec option d'achat proposée par des professionnels (concessionnaires, garages, sociétés de leasing), les banques ou les établissements de crédit. Elle permet d'acheter le véhicule à la fin du bail, à un prix fixé dès le départ.

**La LLD**, ou location longue durée, est un contrat sans option d'achat. À la fin du délai, vous devez rendre la voiture au loueur.

## NOTRE ENQUÊTE

1285 lecteurs ont répondu à notre sondage, réalisé du 19 au 26 juin 2025, via la newsletter de *Que Choisir*.

Le questionnaire portait sur l'usage et la satisfaction d'une location avec option d'achat (LOA) ou d'une location longue durée (LLD) pour un véhicule particulier.

Les constructeurs ont globalement visé juste en pariant sur la location : dans notre enquête, 80 % des sondés admettent qu'ils auront à nouveau recours au leasing pour leur futur modèle. Valérie Chatain, directrice marketing de Mobilize Financial Services France, explique également la forte progression du leasing par l'incertitude ambiante, notamment sur les motorisations, avec l'arrêt annoncé des moteurs thermiques en 2035 et l'implantation plus ou moins tardive des zones à faibles émissions (ZFE) dans les villes. Louer permet alors de s'affranchir d'une charge mentale importante pour l'automobiliste : la revente de sa voiture.

### Un coût modéré... mais plus élevé à la fin

Grâce à la location, on peut aussi se faire plaisir sur le choix d'un modèle, d'une couleur ou même d'options. De plus, et c'est un gros avantage pour le souscripteur, les loyers sont souvent moins importants que les mensualités

d'un crédit classique. Cette situation est due à un mode de calcul basé sur la décote du véhicule (le prix d'achat moins celui de revente estimé) pendant la durée de la location, et non sur sa valeur totale. En fine, le coût mensuel modéré représente un fort critère d'adhésion à cette formule, indique un petit tiers des sondés. Cependant, si on le rapporte au montant de la facture finale, la somme qui semble modique ne l'est pas... Ce dont certains sont conscients : 45 % des participants à notre enquête doutent de la pertinence économique de la location par rapport à un crédit classique ou un achat comptant.

Pour en avoir le cœur net, nous avons déterminé un coût moyen d'une location : sur une période de 3,5 ans, en additionnant le versement initial et le loyer mensuel (350 € en moyenne), il s'établit à 18 000 €, en variant de

10 000 € pour une petite citadine à 25 000 € pour une routière haut de gamme. Comparativement, l'achat comptant moyen, déduit de la valeur de revente, revient à 14 000 € sur la même période et à 17 500 € avec un crédit traditionnel. Et encore, nous n'avons pas tenu compte des frais éventuels tout au long de la location... Il s'agit de la bête noire des locataires : une éraflure sur une porte, un pare-chocs marqué ou des pneus un peu trop usés, et c'est la douloureuse ! Chaque réparation est facturée au prix fort.

Une petite majorité des personnes interrogées dit craindre davantage d'abîmer un véhicule loué que si elles l'avaient acheté. On grimpe à 71 % du côté des plus modestes, contraints à ce mode d'acquisition pour des raisons économiques. En fine, un quart des sondés a été obligé de débourser un supplément lors de la restitution de la voiture. Si ce montant varie beaucoup, la moyenne s'élève tout de même à 1200 €... alors que 65 % de ceux qui ►

► ont dû remettre la main à la poche considèrent que c'était injustifié ! Autre grief des utilisateurs : le forfait kilométrique. Il oscille généralement entre 5 000 et 20 000 km par an, et est défini au début du contrat. Or, à l'usage, un répondant sur quatre déclare trouver ce forfait contraignant (12 % reconnaissent l'avoir déjà dépassé). À raison d'un coût par kilomètre supplémentaire situé entre 0,05 et 0,25 €, cela revient très cher. Par exemple, pour 10 000 km de plus sur la durée, la note peut atteindre 2 500 €.

## Modifier son forfait ?

Certes, en cours de location, il est possible de modifier le forfait lorsqu'on a vu trop juste et que le contrat le permet (même si c'est plus rare, cela se fait également à la baisse). Toutefois, là aussi, c'est le coup de bambou. Non seulement il faut régler des frais de dossier, mais en plus, le loyer est revu à la hausse. L'une des solutions pour contourner cet écueil consiste à lever l'option d'achat en acquérant la voiture à la fin du contrat : l'excédent n'est souvent pas facturé. Cette décision n'est toutefois pas la plus fréquente : dans notre enquête, 56 % des automobilistes n'ont pas acheté le véhicule qu'ils louaient, car ils souhaitaient

plutôt en utiliser un nouveau. Enfin, attention aux amendes ! Lors d'une LOA ou d'une LLD, le constructeur reste le propriétaire de la voiture. Si vous commettez une infraction, c'est lui qui reçoit l'amende. Il devra donc vous dénoncer dans les 45 jours, comme le dispose l'article L. 121-6 du Code de la route. Dès lors, en plus du montant du PV, des frais de dossier vous seront réclamés, de plusieurs dizaines d'euros (le montant dépend des marques).

Alors, la location avec option d'achat ou longue durée est-elle, au bout du compte, une bonne affaire ? Avant de pousser la porte d'une concession

il est important d'avoir déterminé son budget mensuel pour ce « poste auto » et son apport éventuel, afin d'obtenir le contrat le plus adapté à ses ressources. Ensuite, il faut faire le point sur ses besoins, notamment le nombre de kilomètres, et sur la durée du contrat. On n'oubliera pas non plus de détailler les prestations incluses (comme l'entretien) et les assurances proposées (en cas de sinistre, de perte d'emploi...). Parfois, LOA ou LLD peuvent même réservé une bonne surprise : l'accès à un véhicule mieux équipé ou plus grand que prévu.

■ YVES MARTIN AVEC NOË BAUDUIN

## AVANT DE SIGNER, IL FAUT DÉTERMINER SON BUDGET ET SON APPORT



## LOA, LLD OU CRÉDIT QUELLE FORMULE CHOISIR

Avant de vous décider, faites le point sur l'usage que vous faites de la voiture, car le mode de financement en dépend.

► **Lorsque le budget est contraint,** la LOA ou la LLD permet d'avoir des mensualités moins élevées qu'un crédit traditionnel. En outre, avec la location, l'entretien est généralement inclus, ce qui permet de connaître précisément son budget auto.

► **Si vous êtes un petit rouleur,** soit moins de 5 000 km/an, la formule de la location, quelle qu'elle soit, ne sera pas vraiment adaptée : vous ne parcourrez pas la distance prévue dans le contrat, et cela risque de vous coûter plus cher. Idem quand vous faites plus de 15 000 km/an : là aussi, la location n'est certainement pas une bonne option (le montant final étant très élevé).

► **Vous roulez beaucoup et aimez changer de voiture ?** Vous avez le profil idéal pour une location. Attention, toutefois, à bien vérifier le kilométrage compris dans le contrat et les conditions de modification avant son échéance.

► **Si vous souhaitez garder longtemps votre voiture,** pas la peine de prendre une LOA ni une LLD. Optez pour un crédit classique, il vous reviendra moins cher.

► **Un projet d'enfant, de déménagement, de changement professionnel ?** Dans ces cas, la LOA peut devenir une contrainte, sauf si elle est sans engagement de durée. Le crédit traditionnel devrait être plus approprié, car il vous donne la possibilité de vendre votre voiture, d'en changer ou même d'en abandonner l'usage à tout moment.

**e-208 LIKE**  
À PARTIR DE **208€/MOIS<sup>(1)</sup>**  
Après un premier loyer de 3 000€  
Déduction faite du bonus écologique<sup>(2)</sup>

Communiquer sur un faible coût mensuel permet aux constructeurs d'attirer les clients.

# L'ARNAQUE QUI VOUS ROULE

Des pages Facebook aux couleurs de réseaux de transports proposent de voyager gratuitement (ou presque) pendant six mois. Mais elles renvoient vers des sites frauduleux qui volent vos données personnelles.

**L**e phénomène est mondial. Le média de fact-checking espagnol Maldita a enquêté pendant un an au sujet d'une arnaque aux transports publics qui envahit Facebook. Résultat : 1075 pages frauduleuses recensées entre juillet 2024 et juillet 2025, et 60 États concernés. Les escrocs opèrent depuis divers endroits, au premier rang desquels le Vietnam et la Russie. Meta (propriétaire de Facebook) a donné l'alerte, mais ces pages restent très présentes sur le réseau social. La France caracole en tête du classement des pays les plus visés par ces procédés de phishing (hameçonnage), dont l'objectif s'avère toujours le même : voler les données personnelles des victimes.

## Usurpations en masse

De fait, sur la Toile française, les comptes dont le nom commence par « Transports publics à », suivi du nom d'une ville, foisonnent. Ces pages usurpent l'identité de la société de transport de la municipalité ciblée, en affichant des photos de ses bus ou de ses tramways. Elles mentionnent parfois également les véritables adresses ou numéros de téléphone. Autre point commun, elles comportent peu de publications, voire aucune. Les seules existantes proposent une offre spéciale à ne pas rater : l'obtention, moyennant un miniprix (moins de 3 €), d'une carte



## CES PAGES COMPORTENT PEU DE PUBLICATIONS, VOIRE AUCUNE, À PART UNE OFFRE DE CARTE

du réseau local, valable six mois. Un lien menant vers le soi-disant site officiel du réseau apparaît en bas du post. Le visiteur est invité à se dépêcher car le nombre de gains disponibles est limité... Le cas échéant, il atterrit sur un site doté d'une URL improbable imitant partiellement, mais aussi très mal, l'identité visuelle de la société usurpée. Il doit alors répondre à trois questions sur les transports en commun. Ensuite, une fenêtre pop-up surgit : l'internaute est invité à choisir parmi une dizaine de paquets cadeaux virtuels. Il bénéficie de trois essais. Or, dès le deuxième, bravo, il a gagné la carte !

Après avoir renseigné ses nom et adresse, ne lui reste qu'à communiquer ses coordonnées bancaires pour s'acquitter d'une somme dérisoire et récupérer son dû. Une page de formulaire de paiement affublée d'une nouvelle URL s'ouvre afin d'effectuer cette dernière formalité. Une fois envoyé, c'est trop tard. Les escrocs sont parvenus à leurs fins. La victime, elle, ne recevra jamais le gain promis.

■ MARIE BOURDELLÈS

## REPÉRER LES COMPTES FALSIFIÉS

► **Les vraies pages Facebook** du réseau de transports en commun d'une ville portent généralement le nom de la société affiliée (RATP à Paris, RTM à Marseille, Agglopôle à Sète, etc.), et non « Transports publics à Sète », par exemple. Les comptes officiels cumulent plusieurs centaines ou milliers de mentions « J'aime » et d'abonnés.

► **Les profils pirates**, eux, affichent tout au plus une vingtaine de mentions « J'aime ». Les visuels utilisés ? Des photos basiques reprises sur Internet, alors que les contenus officiels choisissent soit des images soignées, soit une illustration, et arborent aussi leur logo.

► **Beaucoup de comptes illicites** sont catégorisés comme « Arrêt de bus », et non « Réseau de transport ». Un indice pour vous retenir d'y aller !

► **Le nom de l'adresse** vers laquelle vous êtes renvoyé n'a rien à voir avec le nom officiel. Par exemple, le site aux couleurs du réseau de Cherbourg-en-Cotentin s'appelle Mikiwenur.com, et celui de la RATP, Pazaranwelding.com. Une telle incohérence doit vous décourager définitivement.



# BRAQUAGE PHARMACEUTIQUE

**MÉDICAMENTS** Les prix des nouveaux traitements sont devenus si exorbitants qu'ils mettent en péril l'accès aux soins. Illustration avec le numéro 1 des dépenses de santé en France, le Keytruda, un anticancéreux emblématique des dérives du système.

**A**vec 2,1 milliards d'euros remboursés en 2024, le Keytruda (ou pembrolizumab) est devenu le médicament qui coûte le plus cher à la Sécu. Cet anticancéreux fait partie des immunothérapies, qui abaissent les défenses mises en place par les cellules tumorales afin que le système immunitaire du malade soit en mesure de les attaquer. Son efficacité est bien établie. Mais le traitement d'un seul patient peut atteindre 60 000 €, selon les sources. Cette somme est-elle justifiée ? Elle relève en fait d'une stratégie bien huilée, décortique une étude de l'UFC-Que Choisir<sup>(1)</sup>. Lors de son lancement, en 2016, le Keytruda n'était approuvé que pour les mélanomes (cancers de la peau) avancés. Trois mille personnes, tout au plus, étaient alors susceptibles de se le voir prescrire. Il est courant, dans ce cas, d'obtenir un tarif élevé afin de compenser la taille réduite du marché.

## DES PRIX DÉCONNECTÉS DE LA RÉALITÉ

Toutefois, très vite, le Keytruda a décroché de nombreuses autres autorisations pour les cancers du poumon, du rein, du col de l'utérus, du sein, de l'œsophage, etc. Mieux, il se positionne désormais comme un traitement post-cancer, afin d'éviter les récidives. Résultat : la population éligible a été multipliée par plus de cinq. On passe d'un traitement de niche à un traitement de masse. Or, son prix, lui, diminue à peine. Conséquence : les dépenses explosent.

On imagine que si les médicaments sont vendus à des tarifs si élevés, c'est qu'ils coûtent très cher en recherche, développement et production. Certes, leur prix de revient n'est pas négligeable. Mais, même s'il est difficile à préciser, il reste incomparablement inférieur aux prix de vente obtenus par les labos. Des économistes néerlandais ont ainsi calculé que celui « basé sur les coûts » du pembrolizumab s'établissait entre 885 et... 52 € le flacon. En comparaison, le tarif officiel s'élève actuellement à 2400 € environ. Il faut savoir que les prix des médicaments remboursables sont fixés lors de négociations secrètes. Celles-ci ont lieu entre les firmes pharmaceutiques et le Comité économique

des produits de santé, un organisme dépendant des ministères de la Santé et de l'Économie, sans aucun contrôle extérieur. Divers aspects, comme l'efficacité de la spécialité, le progrès qu'elle apporte et les tarifs dans d'autres pays européens, sont pris en considération.

## LA BOURSE OU LA VIE

Sous cette apparente rationalité, ces pourparlers consistent surtout, pour les laboratoires, à soutirer le prix maximum, en exploitant leur position de monopole et les attentes des malades. Les autorités marchandent des remises (en toute opacité, là aussi), mais s'inclinent. Ainsi, chaque nouveau médicament profite du prix de la spécialité précédente pour exiger plus encore. Ce genre de chantage concerne la plupart des produits dits « innovants ». Le Keytruda, commercialisé par MSD<sup>(2)</sup>, est un cas emblématique, pas une exception. Une injection de Zolgensma, utilisée pour une maladie rare, a ainsi atteint 1,94 million d'euros. Un tarif si délirant que son fabricant, Novartis, a proposé d'organiser une loterie ! Dans son rapport annuel, l'Assurance maladie s'inquiète de ces dérives et égrène les médicaments les plus coûteux en 2024. À l'hôpital, quatre autres anticancéreux se partagent un gâteau de plus de 4 milliards d'euros. En dehors, c'est le Vyndaqel, indiqué pour l'amylose (une autre maladie rare), qui pèse 863 millions d'euros. Ces coûts excessifs menacent le système de soins. La Cour des comptes juge, en 2024, que cette progression constante des dépenses « pose la question de leur soutenabilité pour les finances publiques. » Pour les payer, on rogne sur les prix, déjà bas, des spécialités plus anciennes ou des génériques, pourtant toujours utiles. C'est l'une des causes de la multiplication de leurs pénuries. Les tarifs exagérés des nouveaux médicaments mettent la santé en danger.

■ PERRINE VENNETIER AVEC THÉAU BRIGAND

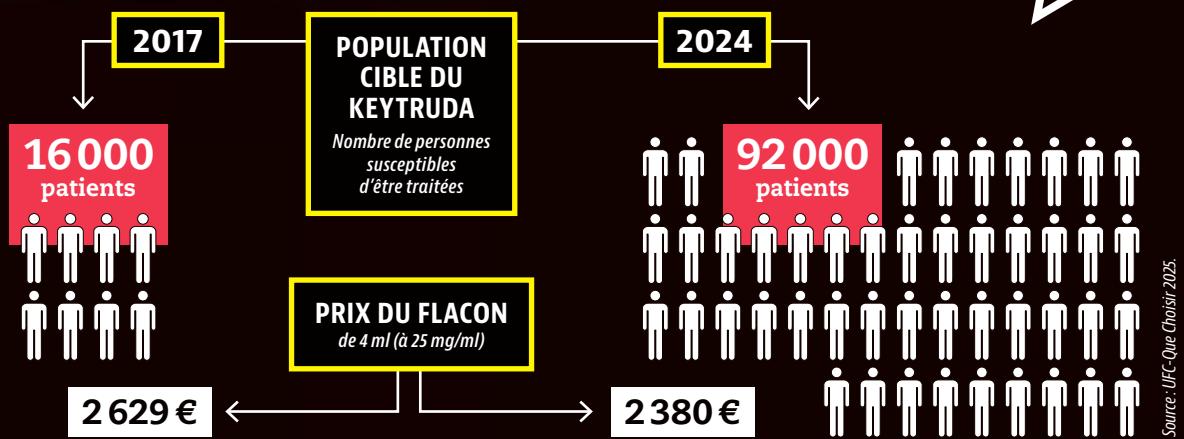
(1) « Industrie pharmaceutique et accès aux soins », sept. 2025, à lire sur Quechoisir.org.

(2) MSD nous indique que, depuis le 10 juillet 2025, le prix catalogue du flacon de Keytruda est de 2192 € HT, soit une baisse 7,9 %. Il souligne que ce médicament « a changé la prise en charge de nombreux cancers » et que, d'une manière générale, la régulation des dépenses de médicaments ne s'appuie pas uniquement sur celle du prix.



DES NÉGOCIATIONS  
SECRÈTES FIXENT  
UN PRIX ÉLEVÉ...

... QUI BAISSE PEU ALORS QUE LE KEYTRUDA  
EST DE PLUS EN PLUS PRESCRIT



## DEUX PISTES POUR RÉGLER LE PROBLÈME

Afin de garantir un accès équitable et durable aux traitements de qualité, l'UFC-Que Choisir appelle à une réforme structurelle. Elle demande notamment :

► **Une transparence complète du marché pharmaceutique.**  
Les prix réels payés par les États pour les traitements (et pas seulement les prix officiels sans les remises

et les clauses de sauvegarde) ainsi que les coûts de recherche et développement (incluant notamment les investissements publics) doivent être communiqués.

► **Des négociations à l'échelle européenne.** Cela renforcerait le pouvoir des autorités face aux labos et éviterait les mises en concurrence ou les menaces de retrait du marché des industriels.

JE VEUX

# MON LINGE SANS UN PLI



Le fer à vapeur, simple et efficace pour un usage ponctuel.

## Fers à repasser

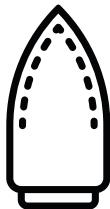
### De la vapeur en 30 secondes

Le fer à repasser est le plus populaire des appareils de repassage. Peu encombrant, maniable et bon marché, il est prêt à l'emploi en 24 à 36 secondes selon les modèles.

Entre une centrale vapeur, un défroisseur et un fer, c'est le dernier qui convient le mieux à un usage ponctuel, pour repasser les vêtements du jour, par exemple. Ils chauffent rapidement (de 24 à 36 secondes), prennent peu de place, et la plupart se montrent efficaces et endurants (sauf le Calor FV5718CO et le Philips GC1744/20

qui sont à éviter). Outre les performances, nous avons également vérifié la facilité d'utilisation (lisibilité du niveau d'eau, remplissage du réservoir, maniabilité du cordon, préchauffage, manipulation des boutons et des sélecteurs, ergonomie, glisse de la semelle, risques de brûlure), importante au quotidien.

## 8 FERS À REPASSER



1 CALOR FV6846CO ULTRAGLISS ANTI-CALC PLUS

2 CALOR FV6834CO ULTRAGLISS ANTI-CALC PLUS

3 CALOR FV2852CO EXPRESS

4 PHILIPS GC1751/80 EASYSPEED

5 CALOR FV1712CO VIRTUO

6 POLTI QC120 VAPORELLA QUICK & COMFORT PLEU0254

7 CALOR FV5718CO EASYGLISS PLUS

8 PHILIPS GC1744/20 EASYSPEED

Prix (€)	94	90	50	30	30	79	45	30
----------	----	----	----	----	----	----	----	----

#### PERFORMANCES

Débit de vapeur continu mesuré	■	★	■	★	★	★	★★★	■
Efficacité de défroissement	★	★	★	★	★	★	★	★
Endurance et entartrage <sup>(1)</sup>	252	252	252	252	252	252	168	180
Résistance aux rayures	★★★	★★★	★★	★★	★	■■	★★★	★★★
Facilité d'utilisation	★★	★★	★	★	★	★	★★	★
APPRÉCIATION GLOBALE	14,4/20 ★★	14,1/20 ★★	13,7/20 ★★	13,4/20 ★★	13,3/20 ★★	12,6/20 ★★	10,5/20 ★	9,9/20 ★

#### CARACTÉRISTIQUES

Durée avant émission <sup>(2)</sup>	36	36	36	24	29	36	36	24
Vol. du réservoir mesuré (l)	0,28	0,27	0,27	0,21	0,21	0,27	0,29	0,22
Poids prêt à fonctionner (kg)	1,69	1,64	1,5	1,09	1,18	1,52	1,59	1,09
Durée de refroidissement <sup>(3)</sup>	69	69	55	37	42	76	67	39
Pays d'origine	France	France	Chine	Chine	Chine	Chine	France	Chine

(1) Objectif imposé: 252 h. (2) De vapeur (sec) (3) À 35 °C (min).

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais ● oui – non

## Défroisseurs vapeur

# Bye-bye la planche !

Pas de planche à repasser à sortir avec ce petit appareil d'appoint, qui permet de déchifonner les habits rangés dans un placard ou une valise.

Défroisser n'est pas repasser. Avec cet appareil à main maniable et assez léger (environ 1 kg), vous redonnerez facilement un coup de frais à vos robes, vestes ou pantalons placés sur un cintre.

Sa compacité le rend particulièrement adapté aux déplacements (le Calor DT3041CO Access Steam Pocket sait se faire petit dans un bagage grâce à sa tête pliante). Toutefois, le défroisseur, moins précis qu'un fer ou une centrale, ne lissera ni n'aplatira parfaitement les tissus. Son efficacité repose en partie sur son débit de vapeur continu, que nous mesurons. S'il est trop faible, cet équipement peinera à défrisper le linge. Dans tous les cas, il ne suffit pas sur les cotons épais, comme le denim des jeans. Afin d'évaluer

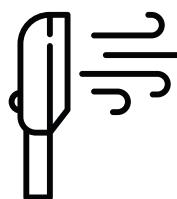
ses performances, nous avons froissé différents textiles (coton/polyester, coton et jean), sélectionné le réglage approprié et utilisé l'appareil. Après repos du linge, nos experts évaluent le résultat obtenu en se basant sur des échantillons de référence. Un coup d'œil à notre tableau, ponctué de ■ et de ★ sur l'efficacité de défrisage, et la messe est dite : si vous voulez vraiment repasser, préférez un fer ou une centrale. Le Silvercrest et le Braun QuickStyle7 ne s'en sortent pas si mal. Malheureusement, ils ont cessé de chauffer après respectivement 156 et 72 heures d'endurance, loin des 252 heures atteintes par les six autres modèles. Avant l'achat, vérifiez également la facilité de remplissage du réservoir à eau.



**Le défroisseur, un objet pratique pour déplisser ses vêtements en toute circonstance.**

Sa capacité est faible (de 6 à 25 cl), il faut donc renouveler l'opération souvent. Mieux vaut, en outre, qu'il soit amovible et transparent, pour une meilleure visibilité.

## 8 DÉFROISSEURS VAPEUR



Prix (€)	129	55	65	45	109	49	20	60
PERFORMANCES								
Débit de vapeur continu mesuré	■	★	★	★	★★	■	★	★★
Efficacité de défrisage	★	★	■	★	■	■	★	★
Endurance et entartrage <sup>(1)</sup>	252	252	252	252	252	252	156	72
Facilité d'utilisation	★★	★★	★★	★	★	★	★	★
APPRECIATION GLOBALE	12,8/20 ★★	12,4/20 ★★	12,1/20 ★★	11,8/20 ★	11,6/20 ★	11,4/20 ★	7,8/20 ■	6,6/20 ■
CARACTÉRISTIQUES								
Durée avant émission <sup>(2)</sup>	30	18	16	30	26	21	25	34
Vol. du réservoir mesuré (l)	0,1	0,13	0,17	0,11	0,23	0,06	0,25	0,24
Réservoir amovible	●	-	●	●	●	●	●	●
Poids prêt à fonctionner (kg)	1,59	1,01	1,18	0,82	1,55	0,81	1,16	1,38
Durée de refroidissement <sup>(3)</sup>	66	51	46	43	98	58	50	67
Pays d'origine	France	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine

(1) Objectif imposé : 252 h. (2) De vapeur (sec). (3) À 35 °C (min).

JE VEUX

MON LINGE  
SANS UN PLI

## Centrales vapeur

# L'essayer, c'est l'adopter

Elle coûte plus cher et met plus de temps à chauffer. Mais, une fois lancée, la centrale vapeur s'avère, et de loin, la plus efficace. À privilégier pour les séances de repassage.

L'heure est à la session de repassage hebdomadaire ? Alors, sortez la planche et la centrale vapeur. Mettez de l'eau dans le réservoir (la plupart des modèles fonctionnent avec celle du robinet) et branchez l'appareil. Puis... trouvez une occupation pendant les minutes qui suivent, le temps qu'elle chauffe. Cet appareil exige un peu de patience, il lui faut entre 60 et 120 secondes avant d'être opérationnel. Mais, après, vous repasserez vite et bien. D'abord, parce que le fer d'une centrale est léger, puisque l'eau est stockée dans la base. La maniabilité est incontestable. Ensuite, parce que grâce au grand réservoir (entre 1,2 et 1,9 l), vous serez en mesure de traiter une grande quantité de linge. Tous les modèles présentés ici ne disposent pas d'un bac amovible, mais ils peuvent

tous être remplis n'importe quand, sans attendre que la centrale refroidisse. Enfin, les références de notre test affichent de bonnes performances. Elles résistent bien à l'entartrage et génèrent de gros débits de vapeur. Résultat ? Un seul passage est souvent suffisant pour lisser le linge, contrairement à un fer classique. Le repassage est donc plus rapide. Et lorsque l'on s'attaque à des textiles difficiles à défroisser (lin, coton épais, certains tissus mixtes...), elles deviennent indispensables.

### Que Calor !

Vous remarquerez que dans notre tableau, Calor domine notre sélection. C'est d'ailleurs aussi le cas pour les fers et les défroisseurs. Pas étonnant, la marque tisse sa toile dans l'univers du repassage depuis le début



du XX<sup>e</sup> siècle. C'est à elle que l'on doit l'invention du premier fer à repasser électrique, avant de créer le premier fer à vapeur dans les années 1950. Avalée par le groupe SEB en 1972, elle lance aujourd'hui des dizaines de produits chaque année... On s'y perd un peu. Principale différence, la production de vapeur dans

16

## CENTRALES VAPEUR



Prix (€)	259	199	369	179	399	369	199
<b>PERFORMANCES</b>							
Débit de vapeur continu mesuré	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★
Efficacité de défroissement	★	★★	★	★★	★	★	★★
Endurance et entartrage (objectif : 252 h)	252	252	252	252	252	252	252
Résistance aux rayures	★★★	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★★
Facilité d'utilisation	★★	★	★	★	★	★	★
APPRÉCIATION GLOBALE	15,8/20 ★★	15,6/20 ★★	15,4/20 ★★	15,4/20 ★★	15,3/20 ★★	15,2/20 ★★	15,2/20 ★★
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>							
Durée avant émission de vapeur (min', sec")	2'	2'	1' 29"	2'	1' 06"	1' 27"	2'
Volume du réservoir mesuré (l)	1,93	1,74	1,91	1,72	1,21	1,9	1,77
Réservoir amovible	●	●	●	●	●	●	●
Poids du fer prêt à fonctionner (kg)	1,17	1,24	0,95	1,23	0,99	0,91	1,25
Durée de refroidissement à 35 °C (min)	62	72	63	75	59	61	72
Pays d'origine	France						

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen  
■ médiocre ■■ mauvais ● oui – non



Une montagne de linge vous attend ? Utilisez une centrale, vous repasserez mieux et finirez plus vite.

MARIKRAY/ISTOCK

la centrale ou dans le fer: dans le premier cas, les références commencent par GV, et dans le second, par SV. En général, le fer des SV pèse plus lourd, et la durée de préchauffage est légèrement plus élevée. Ce qui ne les empêche pas, à l'image de la SV9202CO Express Protect, de proposer un bon compromis efficacité-prix.

## LE TARTRE, ENNEMI CRACHÉ

Fers à repasser, défroisseurs et centrales vapeur fonctionnent avec de l'eau, qu'ils transforment en vapeur. À chaque utilisation, du calcaire se dépose dans le circuit des appareils, jusqu'à les entartrer. Un débit de vapeur inférieur à 5 g/min (fers à repasser, défroisseurs) ou 20 g/min (centrales) est signe d'entartrage. Au labo, nous considérons que parvenir à ce stade avant 252 heures d'usage (en suivant un cycle de phases de vaporisation, de repos et de refroidissement) montre une défaillance. Résultat : les centrales de cette sélection tiennent toutes le coup, mais le bilan s'avère moins glorieux du côté des fers, et surtout des défroisseurs. Parmi ces derniers appareils, écartez les modèles qui n'atteignent pas les 252 heures d'endurance que nous imposons lors de nos tests.

L'appareil ne suffit pas, bien repasser exige un peu de technique. Tous les bons gestes selon le type de vêtement et nos conseils sont à retrouver sur [Quechoisir.org](http://Quechoisir.org).

8 CALOR SV8028CO EXPRESS AIRGLIDE	9 CALOR GV9E22CO PRO EXPRESS ECO	10 CALOR SV8111CO EXPRESS POWER	11 CALOR SV8151CO EXPRESS VISION	12 PHILIPS PSG6020/30 PERFECTCARE 6000 SERIES	13 VEDETTE (BUT) EC6011C-GS	14 PHILIPS GC6842/30 PERFECTCARE COMPACT ESSENTIAL	15 PHILIPS PSG3000/30 3000 SERIE	16 PHILIPS PSG2000/20 2000 SERIE
229	279	179	219	199	149	169	129	122
★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★	★
★	★	★	★	★★	★	★	★	★
252	252	252	252	252	252	252	252	252
★★★	★★	★★★	★★	★★★	★	★	★	■
★	★	★	★	★★	★	★★	★	★
15,1/20 ★★	14,8/20 ★★	14,8/20 ★★	14,8/20 ★★	14,7/20 ★★	14,6/20 ★★	12,8/20 ★★	11,9/20 ★	11,9/20 ★
2'	2' 13"	2'	2'	2'	1' 34"	2'	1' 06"	1' 05"
1,77	1,94	1,81	1,75	1,76	1,76	1,21	1,47	1,4
●	●	●	●	●	●	-	●	-
1,1	0,96	1,23	1,24	1,25	0,92	1,11	1,05	1,04
80	59	79	72	66	56	62	55	57
France	France	France	France	Indonésie	Chine	Indonésie	Chine	Chine

# ALLIANZ déçoit ses clients de A à Z

**INDEMNISATION** Notre enquête satisfaction montre que la compagnie allemande Allianz, poids lourd de l'assurance en Europe et numéro 2 du secteur privé en France, est loin de tenir ses promesses auprès de ses clients, ceux-là mêmes qui la font vivre.

“**A**vec vous de A à Z” ? Pas sûr qu’après un sinistre, tous les clients d’Allianz apprécient le slogan officiel de la compagnie... Le deuxième assureur privé de l’Hexagone (en nombre de clients) arrive en queue de peloton de notre enquête satisfaction sur le critère de la prise en charge (lire le classement dans notre tableau p. 57). Les campagnes publicitaires menées ces dernières années pour continuer à afficher une image proche des clients n’y changent strictement rien. Car ce que l’on attend, d’abord, d’un assureur, c’est qu’il couvre bien et rapidement les dommages subis. Et, sur ce point précis, les résultats de la firme d’outre-Rhin s’avèrent très décevants, particulièrement en ce qui concerne l’assurance multirisque habitation (MRH). En effet, selon les réponses à notre questionnaire, Allianz écope d’une mauvaise note en MRH (■■, avec 41% de taux de satisfaction seulement). Et, en assurance auto, elle se révèle médiocre (■, avec 55%). Présons qu’Allianz nous a répondu : «Ces résultats ne correspondent pas aux avis clients que nous observons sur une base beaucoup plus large avec VoC via eKomi (sur la base de 76 859 avis clients). Allianz est d’ailleurs l’enseigne la mieux notée sur Google dans la catégorie “Assurance” (classement Vasano en 2024 et 2023).» À l’opposé d’Allianz, de Generali et d’Axa, la Maif, elle, monte, cette année encore, sur la première marche du podium. Elle obtient 68% de satisfaction en assurance habitation (note moyenne) et 88% pour les contrats auto (excellent score). Au côté du mutualiste, seuls deux autres bancassureurs se distinguent réellement de tous leurs

concurrents : le Crédit mutuel et le Crédit agricole. On remarque que le premier voit sa note de satisfaction globale s’améliorer en 2025. Pour les autres, la note globale baisse ou reste stable. C'est, bien sûr, le montant de l’indemnisation, en cas de sinistre, qui fâche le plus nos abonnés. Ces derniers sont surtout mécontents des sommes octroyées par leur contrat MRH. Le taux de satisfaction chute à 51%. Un pourcentage un peu plus élevé est décroché en auto (65%). Dans sa catégorie, le groupe Allianz n'est d'ailleurs pas isolé. Les résultats se révèlent à peu près aussi décevants pour les autres grands assureurs privés comme Axa et Generali. Ces établissements se retrouvent également en fin de classement sur cet item, la palme du pire revenant à Axa en MRH (50%, soit un petit point de moins qu’Allianz). Leurs assurés estiment que le dédommagement attribué, en habitation comme en auto, ne correspond pas aux coûts réels.

## Une remise en état dans la situation antérieure est obligatoire

Les témoignages des participants à notre enquête fustigent notamment des prises en charge des frais incomplètes chez Axa, Generali et Allianz. C'est essentiellement le cas pour l'assurance habitation. Un propriétaire dénonce ainsi le fait qu'après un dégât des eaux, Allianz a proposé un montant couvrant uniquement la réparation de deux murs dégradés. Ni le plafond ni les deux autres parois indemnes n'ont été pris en compte, malgré le préjudice esthétique.

Il faut savoir que réduire les indemnités de cette façon est illégal. La loi impose en effet aux compagnies de garantir une remise en état dans la

L.GRANDUILLOT/REA

De l’avis de nos abonnés, c'est Allianz qui couvre le plus mal les dommages subis (ici le siège de l’assureur, à La Défense).





### Notre classement Satisfaction

#### ASSUREURS

MAIF

CRÉDIT MUTUEL

Assurances/ACM Assurances

CRÉDIT AGRICOLE

GMF

MAAF

GROUPAMA

MMA

LA BANQUE POSTALE

GROUPE MATMUT

MACIF

BPCE ASSURANCES

AXA

GENERALI

ALLIANZ

AUTRES

SATISFACTION GLOBALE  
TAUX DE

Assurance auto

Multirisque habitation

Assurance habitation

ASSUREURS	SATISFACTION GLOBALE	Assurance auto	Multirisque habitation
	TAUX DE		
MAIF	79 %	★★	★★★ ★
CRÉDIT MUTUEL	75 %	★★	★★★ ★
Assurances/ACM Assurances			
CRÉDIT AGRICOLE	73 %	★★	★★ ★
GMF	70 %	★	★★★ ■
MAAF	70 %	★	★★ ■
GROUPAMA	67 %	★	★★ ■
MMA	66 %	★	★★ ■■
LA BANQUE POSTALE	66 %	★	★★★ ■■
GROUPE MATMUT	65 %	★	★★ ■
MACIF	64 %	★	★★ ■
BPCE ASSURANCES	58 %	■	★ ■■
AXA	57 %	■	★ ■■
GENERALI	57 %	■	★ ■■
ALLIANZ	48 %	■■	■ ■■
AUTRES	58 %	■	★ ■

★★★ Très bon ★★ Bon ★ Moyen ■ Médiocre ■■ Mauvais

### ► Notre protocole d'enquête

► Un questionnaire en ligne a été diffusé auprès des 550 000 abonnés de la newsletter de *Que Choisir*. Il les invitait à évaluer leur assureur, en cas de sinistre auto ou habitation intervenu dans les 36 derniers mois. Nous avons reçu, entre le 28 mars et le 30 avril 2025, 2 352 témoignages sur l'assurance habitation et 1 960 sur l'assurance auto.

► Nous avons interrogé les répondants sur leur profil socio-démographique, leur contrat, le sinistre, la satisfaction vis-à-vis de son traitement, du suivi, des délais et de l'indemnisation. Ces informations ont été utilisées pour classer les assureurs en fonction de leur capacité à gérer correctement les sinistres auto et habitation.

situation antérieure. Tout au plus le professionnel peut-il appliquer un coefficient de vétusté pour diminuer le remboursement. Et c'est à lui de prouver son existence. Cette pratique a pourtant tendance à se développer largement dans la profession, y compris chez les bancassureurs ou les mutuelles. Des clients de La banque postale, tout comme certains du Crédit mutuel ou de la Maif, ont, eux aussi, fait part de leur dépit en découvrant que le dédommagement accordé ne ►

► permettait pas de financer la rénovation de tous les murs de la pièce abîmée. Quant au suivi et aux délais de remboursement, les scores sont également en berne pour Allianz, avec seulement, respectivement, 49 et 46 % de satisfaction.

## Un assureur qui traîne des pieds

D'après les commentaires laissés par les personnes qui ont répondu à notre sondage, il serait question d'*«un assureur qui traîne des pieds»*, de *«lenteurs de réaction de l'assureur et de son expert»*, ou encore d'une *«compagnie qui n'a rien fait pendant des mois. La gestionnaire en charge est partie en arrêt maladie et, en revenant en avril 2024, elle s'est aperçue que rien n'avait avancé»*. À noter que de très nombreux clients d'Axa se plaignent également de la lenteur des procédures. Un de ses assurés précise que les retards qu'il a subis ont été liés à la sous-traitance du dossier à un prestataire. Il affirme que cet «affilié» d'Axa a également fait office d'expert pour évaluer le montant du préjudice. *«J'ai dû relancer trois fois pour obtenir un devis... qui a fini par arriver quatre mois plus tard»*, détaille-t-il.

Enfin, signalons au passage que les compagnies qui assurent le moins bien leurs clients sont parfois également celles qui se montrent les plus promptes à révoquer leur contrat après des dégâts... Ainsi, dans notre enquête, Allianz occupe non seulement la dernière place en matière de satisfaction globale, mais le groupe finit en plus dans les moins appréciés en ce qui concerne les conséquences des sinistres – augmentation des primes ou résiliation de la police d'assurance. Même si d'autres assureurs, y compris plusieurs mutualistes, n'hésitent pas à appliquer, eux aussi, cette punition.



**En 2025, le taux de satisfaction des clients du Crédit agricole progresse, mais moins que celui du Crédit mutuel.**

Pire encore que le montant de l'indemnisation, il y a l'expertise. C'est le poste qui recueille le plus mauvais score de satisfaction chez Allianz. Néanmoins, aucune compagnie n'assure réellement sur ce point. Et, cette fois, les banques et même les mutuelles font moins bonne figure que d'habitude, spécialement quand cela porte sur des sinistres habitation.

## Experts : de mauvaises pratiques partagées

Ce n'est, en réalité, pas si étonnant. Nous avons déjà, à plusieurs reprises, publié des articles sur les pratiques délétères des principaux cabinets d'experts d'assurance (QC n° 643 et n° 623), qui se comptent aujourd'hui sur les doigts des deux mains : Adenes, Eurexo, Polyexpert, Saretac, Sedgwick, Stelliant... Les témoignages reçus à l'occasion de notre enquête confirment la plupart des dérives actuelles qui sévissent dans ce secteur. Un phénomène engendré par la situation de dépendance économique de plus en plus importante de ces professionnels vis-à-vis des compagnies d'assurances. Qui les rémunèrent, ce que l'on sait...

## ► Hausse du coût des sinistres

### Les consommateurs trinquent

Toujours pas d'accalmie sur le terrain des primes d'assurance. Les hausses se poursuivent en multirisque habitation (MRH) comme en auto... à un rythme plus rapide que celles des charges d'indemnisation supportées par les compagnies. Certes, le coût global des sinistres augmente.

**En MRH**, il atteint aujourd'hui quelque 200 € par contrat, contre moins de 150 € il y a deux-trois ans. Tempête, grêle, neige et catastrophes naturelles font grimper la facture. Mais les assureurs ne devraient pas trop en souffrir... Le comparateur de *Que Choisir* a en effet relevé une inflation de 6 % des tarifs l'année dernière et de 8 %

en 2025, des chiffres plus élevés que le renchérissement des charges de sinistres.

**En assurance auto**, c'est pareil. Selon France Assureurs, la prime moyenne en tous risques a progressé de 3 % en 2023 alors que les charges, elles, ont baissé de 1,6 %. Aujourd'hui, un sinistre auto coûte 350 € par véhicule particulier, pour une cotisation... de 534 €. Encore confortable.

## ► Maisons fissurées

# DES REFUS D'INDEMNISATION QUI PÈSENT LOURD

**Les victimes de fissures n'obtiennent pas toujours de prise en charge, même en cas de catastrophe naturelle reconnue.**

**C**omme il fallait s'y attendre, de nombreux témoignages récoltés par l'Observatoire de la consommation de l'UFC-Que Choisir concernent le problème des maisons fissurées ou, dit plus scientifiquement, de retrait-gonflement des argiles (RGA). Il constitue une véritable épée de Damoclès pour de très nombreux foyers français. Sous l'effet de la sécheresse, les sols argileux se déshydratent et se contractent. Cette modification occasionne souvent d'importants désordres pour les habitations, en particulier l'apparition de lézardes géantes le long des façades. Selon le ministère de la Transition écologique, 10,4 millions de maisons individuelles sont exposées fortement ou moyennement à ce risque.

### ✓ L'EXPERTISE EN CAUSE

Or, selon les associations de victimes de ces phénomènes, près d'un sinistre RGA sur deux fait l'objet d'un refus

d'indemnisation de la part de l'assureur. Parmi les témoignages que nous avons recueillis, plusieurs évoquent une absence totale de prise en charge par l'assurance des travaux de réparation à la suite d'une sécheresse, bien que le régime de catastrophe naturelle ait été reconnu dans la commune. La plupart accusent l'expertise. «Axa a clos d'office le dossier après qu'un expert a indiqué que c'était le poids des structures qui était en cause, mais sans avoir aucun élément sur la façon dont celles-ci étaient faites», déplore ainsi un assuré. Un autre, adhérent de la Maaf, relate : «Mon indemnisation a été refusée. L'expert a invoqué une malfaçon du constructeur, ayant eu lieu il y a plus de 20 ans. La mairie reconnaît que notre habitation est pourtant située en zone extrêmement à risque en cas de sécheresse.» Préoccupant lorsque l'on sait que ce type de dégâts se comptent en dizaines (parfois en centaines) de milliers d'euros.



Plus de 10 millions de maisons individuelles sont exposées au risque de retrait-gonflement des argiles.

mais qui les notent aussi en fonction de leurs résultats sur la satisfaction client, des délais des procédures et - c'est là que le bât blesse - du niveau des indemnisations allouées. Si le total annuel des sommes octroyées par un cabinet d'expertise est trop élevé, ce dernier recevra une mauvaise note, au risque de ne pas voir son mandat renouvelé. Ce mécanisme s'applique à présent non seulement au sein de groupes privés, mais aussi de mutuelles comme la Maaf, MMA ou GMF.

### Ils financent du cache-misère

On comprend mieux, dans ce nouveau contexte, ce qui engendre les agissements déplorés par les consommateurs. À l'instar de ce client d'Allianz, qui raconte que «l'expert ne voulait pas considérer que l'isolant avait été détérioré du fait de l'arrosage d'eau par les pompiers. Il réduisait donc notre indemnisation des travaux». Un autre client déplore que le sien «a oublié de prendre en compte la perte d'usage». Tandis qu'un troisième relate : «La somme proposée était fortement sous-évaluée. Au point que même les artisans mandatés par Allianz ont refusé le chantier! J'ai dû régler une large partie des travaux. Les experts ne financent pas de la réparation, mais du cache-misère, et les assurances se retranchent derrière eux.»

Un certain nombre de particuliers affirment toutefois avoir réussi à obtenir une meilleure indemnisation grâce à l'intervention d'un expert d'assurés. Rappelons que la loi autorise pleinement les consommateurs à en nommer un même si l'expert d'assurance a déjà rendu ses conclusions. Un client d'Allianz dit avoir pris ce parti quand celui désigné par sa compagnie lui a refusé tout dédommagement. Il explique que l'expert d'assurés qu'il a sollicité a réalisé, lui, des analyses complémentaires qui auraient dû être effectuées initialement, ce qui a permis d'inverser la conclusion du premier spécialiste... et d'aboutir à une indemnisation. Un client d'Axa indique, quant à lui, avoir récupéré, après un dégât remboursé seulement 5 000 € par l'assurance, «4 500 € supplémentaires en faisant appel à un expert à l'amiable».

Soulignons ici que s'agissant des sinistres importants (au-delà de 50 000 €), on a tout intérêt à choisir le plus tôt possible son propre expert. En effet, plus ce dernier intervient rapidement, plus il sera efficace. Il pourra en particulier entamer immédiatement une discussion contradictoire avec l'expert d'assurance - ce qui est toujours plus simple que d'obliger ce dernier à reconnaître une erreur et à modifier son rapport...

ÉLISA OUDIN AVEC GRÉGORY CARET

# Le courrier des lecteurs

## RAPPELS DE PRODUITS

### Un distributeur muet comme une carpe

“Récemment, nous avons acheté des gambas sauvages surgelées dans le magasin E.Leclerc de Bourg-lès-Valence (26). Par le plus grand des hasards, nous avons appris qu'elles avaient été rappelées à cause d'une contamination bactérienne. Comme nous y faisons souvent nos courses, nous sommes mécontents que le distributeur se permette, à des fins commerciales, d'analyser nos achats à l'aide de notre carte de fidélité, mais qu'il ne nous informe pas en cas de problèmes sanitaires. Il aurait pourtant été normal qu'il nous contacte afin de nous empêcher de consommer ce produit. Heureusement, il était toujours au congélateur.

Virginie Sagnard, par courriel

## LOCATION MEUBLÉE

### Congé sous conditions

Je souhaite récupérer un logement que je loue à un couple de seniors pour y loger ma mère, elle-même âgée et malade. Un bail meublé d'un an à titre de résidence principale a été signé récemment. Puis-je leur donner congé rapidement?

Jean-François P., par courriel



#### NOTRE RÉPONSE

Ce n'est légalement pas possible. En tant que propriétaire, vous n'avez le droit de mettre un terme au contrat qu'à son échéance, en avertissant vos locataires au moins trois mois avant cette date<sup>(1)</sup>. Vous devez y mentionner le motif qui justifie votre congé ainsi que le nom, le lien de parenté et l'adresse de la personne qui occupera le bien. L'information est délivrée par lettre recommandée avec AR, acte de commissaire de justice ou remise en main propre contre récépissé ou émargement. De plus, si l'un des occupants a plus de 65 ans et que leurs revenus

annuels sont modestes (en dessous du plafond pour l'attribution des biens locatifs conventionnés), vous devrez leur trouver un autre logement adapté à leurs besoins pour récupérer le vôtre. Toutefois, ils ne pourront prétendre à cette protection si vous avez vous-même plus de 65 ans ou que vos ressources sont sous la limite précédemment citée. Dans tous les cas, proposez une résiliation anticipée du bail, mais ils ne sont pas obligés de l'accepter.

(1) Art. 25-8 de la loi n° 89-462 du 06/07/1989.

## GRANDE DISTRIBUTION

### Au rayon antigaspi, des dates dépassées

“Le supermarché Franprix situé près de chez moi propose un rayon antigaspi avec des produits vendus à prix attractifs, mais avec des dates de consommation courtes. Hier, j'y ai vu des pains à hamburger qui étaient périmes depuis cinq jours. Le magasin a-t-il le droit de les commercialiser?

J. P., par courriel

#### NOTRE RÉPONSE

Il ne faut pas confondre la date limite de consommation (DLC) et la date

de durabilité minimale (DDM). La première correspond à la mention «À consommer jusqu'au...». Elle concerne des denrées très périssables et emballées, telles que la viande ou les yaourts. Ces aliments risquent de devenir dangereux pour la santé si vous les mangez au-delà de la date indiquée. La seconde (anciennement appelée date limite d'utilisation optimale) fait figurer sur le paquet «À consommer de préférence avant...». Elle porte aussi sur des produits

alimentaires, mais qui peuvent être ingérés en toute sécurité après cette date, ce qui est le cas de vos pains à hamburger. Sachez que seuls les articles affichant une DLC dépassée sont interdits à la vente<sup>(1)</sup>. Votre supermarché a donc le droit de commercialiser ces pains. Cette pratique n'est pas punissable si les denrées sont encore de qualité loyale et marchande avec un emballage qui n'est pas altéré.

(1) Art. R. 412-9 du Code de la consommation.

# AVEC NOTRE DÉPARTEMENT D'INFORMATION JURIDIQUE

PAR MAGALI BERTHE, CLÉMENCE CHERVIN, JUSTINE MARENDY, KRYSTÈLE MENSAH. ILLUSTRATIONS : ERWANN TERRIER

## TÉLÉPHONE D'OCCASION

### Bloqué dans le passé

“ Fin 2022, j'ai acheté un téléphone d'occasion à un particulier. À la suite de la mise à jour du système d'exploitation, la batterie ne tient plus la charge. Ai-je un recours ?

P. V., Paris (75)

#### NOTRE RÉPONSE

Oui, vous devez exercer ce recours contre le fabricant du téléphone. Il est en effet tenu d'informer le consommateur des conséquences d'une telle mise à jour, sur la durée de vie de la batterie notamment<sup>(1)</sup>. En cas de protestations, il lui revient de prouver que cela a bien été respecté. Face aux mécontentements des utilisateurs, les constructeurs développent en général un correctif pour résoudre le problème signalé. Faites une réclamation en ce sens au service client de la marque de l'appareil par lettre recommandée



avec AR. Signalez aussi votre cas sur notre Observatoire des pannes (accessible gratuitement sur [Quechoisir.org/signaler-appareil-panne-n109662](http://Quechoisir.org/signaler-appareil-panne-n109662)). Cet outil nous permet, le cas échéant, de détecter et d'agir contre l'obsolescence programmée des produits<sup>(2)</sup>.

(1) Art. D. 111-5-3 du Code de la consommation.

(2) Art. L. 441-2 du code précité.

## E-COMMERCE

### Quand l'IA truque les photos

“ Sur le site Vinted, on voit de plus en plus de clichés de vêtements « portés » par des mannequins virtuels. Ils sont générés par l'intelligence artificielle (IA) qui embellit le rendu ou la coupe de telle ou telle pièce. Je viens d'en faire les frais. La robe que j'avais commandée tombait bien sur la personne prise en photo. Or, sur moi, rien n'allait : elle était cintrée trop haut, le tissu au-dessus de la taille bouffait au lieu d'être tendu... J'ai demandé un retour, qui a été accepté par la vendeuse, mais les frais de port sont à ma charge. Il faut que Vinted interdise cette pratique.

Louise Lambert, par courriel



## TRANSPORT AÉRIEN

### Transavia ne manque pas d'air !

“ Le 30 juin, je devais prendre un vol Rotterdam-Bergerac (24) avec Transavia. La veille et le jour du départ, je reçois plusieurs messages m'annonçant des retards. Je finis par embarquer vers 19 h. Afin de justifier ce désagrément, Transavia évoque des raisons opérationnelles. J'exige l'indemnisation à laquelle je peux prétendre en pareil cas : 250 €. Pour motiver son refus de me dédommager, le transporteur prétexte la fermeture de l'aéroport de Bergerac le 30 juin... qui

m'assure que ce n'était pas le cas. J'envoie un courriel de réclamation. Les conditions de sécurité n'étaient pas assurées ce jour-là, me rétorque Transavia, ce que les autorités aéroportuaires ne confirment pas. Je conteste à nouveau. Nouvelle réponse de la compagnie, les installations n'étaient temporairement pas aux normes. Je proteste encore. Quand Transavia va-t-elle faire droit à ma demande d'indemnisation ? Avec moi, il y avait au moins 150 autres passagers.

Lenie Poortvliet, par courriel

# Le courrier des lecteurs

## ARNAQUES BANCAIRES

### Des escrocs sans foi ni loi

“ La lecture de votre article « Psychologie d'une arnaque », publié dans le n° 648 de *Que Choisir*, m'a interpellée. Il y est question de deux faux placements : le premier porte sur des bornes de recharge pour voitures électriques de type Tesla et le second concerne des parts dans des boutiques Chanel. Pour arriver à leur fin, les escrocs sont prêts à tout et se montrent sans pitié. Alors que j'étais hospitalisée pour deux cancers, des voyous prétextant être des conseillers de ma banque sont venus dans ma chambre pour me soutirer mes cartes et m'escroquer de plus de 30 000 €. Soit toutes les économies d'un héritage que m'avait laissé ma maman. ”



Aujourd'hui, j'ai perdu mon travail et je n'ai plus d'argent... en attendant que justice se fasse. Si elle se fait un jour.

Cathy G., Montpellier (34)

## ALIMENTATION

### Petit Navire fait l'anguille

“ Nous avons ouvert deux boîtes de maquereaux Petit Navire et avons remarqué la faible quantité de poisson qu'il y avait dedans. Le produit pesait 73 g, alors que sur l'emballage, il était annoncé 60 % de 175 g, soit 105 g. Ce n'est pas la première fois que nous faisons ce constat. Nous venons d'écrire au service client de la marque. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous attendons toujours sa réponse. ”

Corinne Courtecuisse,  
par courriel

## GÉNÉALOGIE

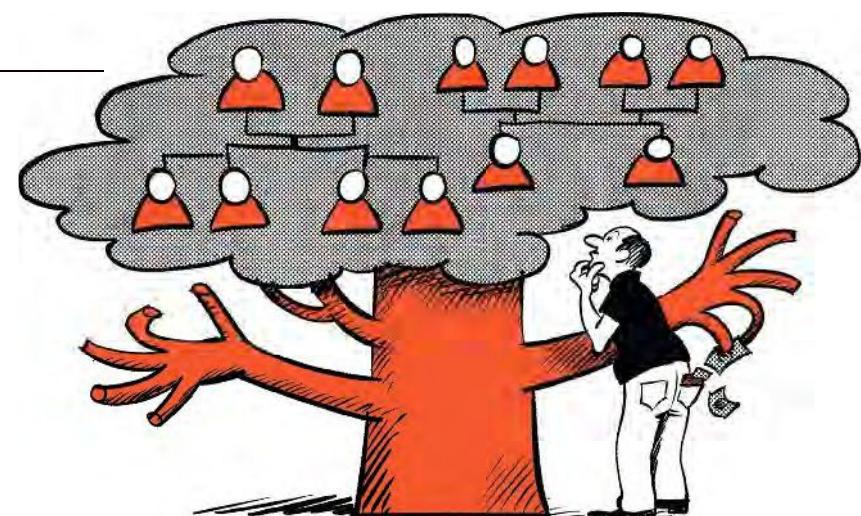
### Abonnement non souscrit

“ J'ai constaté, sur mes relevés bancaires, sept prélèvements de 13,99 € pour un abonnement à un site de généalogie que je n'ai pas souscrit. J'ai contacté le service client, qui a certes accepté d'y mettre fin, mais ne me rembourse que trois mensualités. Quels sont mes droits ? ”

Jean Proveux, Joué-lès-Tours (37)

## NOTRE RÉPONSE

Plusieurs actions s'offrent à vous. D'abord, cette société est tenue de prouver que vous avez consenti à la souscription de cet abonnement<sup>(1)</sup>. Sinon, sa pratique, constitutive d'une vente sans commande préalable, est interdite<sup>(2)</sup>. Vous pouvez exiger le remboursement intégral des sommes indûes, par lettre idéalement recommandée avec AR<sup>(3)</sup>.



En cas de refus injustifié, saisissez le médiateur de la consommation du site. Par ailleurs, si vous n'avez pas approuvé ces prélèvements, alertez votre banque sans tarder et au plus tard dans les 13 mois suivant la date de chaque débit<sup>(4)</sup>. En cas d'opérations de paiement

non autorisées, elle doit vous recréderiter sans délai, sauf preuve de fraude ou négligence grave<sup>(5)</sup>.

(1) Art. 1353 du Code civil. (2) Art. L. 121-12 du Code de la consommation. (3) Art. 1302-1 du Code civil.

(4) Art. L. 133-24 du Code monétaire et financier.

(5) Art. L. 133-18 du code précité.

## MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE

## L'oubli du pharmacien

**“**Mon médecin m'a prescrit deux traitements avec des posologies différentes. Le pharmacien m'a délivré des génériques sans indiquer à quels médicaments ils correspondaient. Une erreur de prise aurait pu être grave. Quelles sont ses obligations ?

Robert M., par courriel

## NOTRE RÉPONSE

Outre une information orale simple, claire et compréhensible, le pharmacien est tenu d'indiquer sur l'ordonnance la dénomination du générique délivré à la place du produit prescrit. Si sa forme ou sa posologie est différente, il doit alors aussi l'y mentionner<sup>(1)</sup>. Il peut, en outre, inscrire le nom du traitement substitué sur chaque boîte, mais la réglementation ne l'y oblige pas<sup>(2)</sup>. Vous pouvez signaler ce manquement à l'Ordre national des pharmaciens. Quoi qu'il en soit, en cas de doute, prenez contact avec votre médecin ou pharmacien avant toute prise de médicament.

(1) Art. L. 5125-23 et R. 5125-53 du Code de la santé publique. (2) Art. 2.2 de l'annexe de l'arrêté du 28/11/2016 relatif aux bonnes pratiques de dispensation des médicaments dans les pharmacies.

Communiquez-nous vos expériences de vie quotidienne :

Adressez vos courriers au 233, bd Voltaire,

75555 Paris CEDEX 11.

Par e-mail : [Ufcqc.link/temoignage](http://Ufcqc.link/temoignage).

## BANQUE

## Elle me chasse... sans explications

En avril dernier, ma fille a reçu un courrier de sa banque lui annonçant que son compte courant, pourtant créditeur, serait clôturé dans 60 jours. Contacté, le banquier a refusé de lui donner la raison. Que dit la loi ?

Elsa D., par courriel

## NOTRE RÉPONSE

Une banque n'est tenue de justifier sa décision de fermer un compte de dépôt que si celui-ci a été ouvert dans le cadre du droit au compte avec des services bancaires de base<sup>(1)</sup>. Même sans incident bancaire, certaines raisons peuvent inciter un banquier à clôturer un compte : relations conflictuelles avec

le particulier, opérations suspectes non justifiées, etc. La situation est cependant susceptible de changer. Une proposition de loi, en cours d'examen au Parlement, obligerait, en cas d'adoption, les établissements financiers à donner un motif, par écrit et gratuitement, sous 20 jours ouvrés. Certaines causes seraient interdites, notamment l'absence de rentabilité ou le refus du client d'accepter une modification de la convention. Enfin, le délai de préavis serait porté de deux à quatre mois. Des belles avancées pour les consommateurs !

(1) Art. L. 312-1, IV et L. 312-1-1, V du Code monétaire et financier.



## AUTOMOBILE

## Un prix de clé en roue libre

**“**Chez le concessionnaire Kia d'Aix-en-Provence (13), le prix d'une simple clé de démarrage de Sportage s'élève à 650 €. Le discours du professionnel pour justifier un tel tarif ? La production spécifique de la clé et le réglage de la «bonne fréquence». À titre de comparaison, un téléviseur LED-UHD Samsung 55 pouces est proposé à 349,99 € chez Darty. Alors, comment expliquer qu'un objet aussi basique qu'une clé, avec une minuscule puce électronique, coûte près du double ? Une chose est sûre, je ne confierai pas au constructeur la fabrication de ma prochaine télé, qu'il vendrait probablement plus d'un million d'euros !

Philippe Mosnier, par courriel

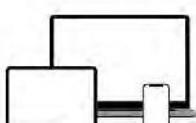
## MaPrimeRénov'

### La valse doit cesser !

**L**a rénovation énergétique des logements constitue un défi majeur. En plus des économies d'énergie et des bienfaits pour la planète, une habitation bien isolée améliore le confort de ses occupants. L'État aide les particuliers à financer leurs travaux avec MaPrimeRénov'. Mais ce dispositif n'est pas à la hauteur. En bénéficiant relève du parcours du combattant, et les lenteurs de traitement des dossiers ont conduit les bénéficiaires, aux côtés des artisans et des mandataires, à dénoncer ses défauts. Comme si ça ne suffisait pas, l'enveloppe annuelle consacrée à l'aide se réduit, et le gouvernement, prétextant de nombreuses fraudes, a déclaré, le 3 juin, suspendre le dispositif. Une source proche du dossier affirmait alors que les crédits alloués pour 2025 étaient presque tous consommés... Quelques jours après, les pouvoirs publics revenaient en arrière et indiquaient que la suspension de MaPrimeRénov' ne concernait que les travaux de rénovation d'ampleur et non les «monogestes». Non seulement ce coup d'arrêt prévu pour le 1<sup>er</sup> juillet a pris effet au 23 juin finalement, mais son échéance a aussi été révisée, passant de la fin de l'année au 30 septembre.

Conséquence de cette valse : les consommateurs sont perdus, les travaux prennent du retard et la rénovation énergétique n'avance pas.

**MARIE-AMANDINE STÉVENIN**  
PRÉSIDENTE DE L'UFC-QUE CHOISIR



**Retrouvez les billets**

de Marie-Amandine Stévenin  
sur **QUECHOISIR.ORG**

### ► RESTAURATION RAPIDE

### Bien maigre, l'info conso...

L'enquête de l'UFC-Que Choisir auprès de quatre enseignes de restauration rapide – McDonald's, Burger King, KFC et Quick – révèle de grandes carences dans l'information nutritionnelle du consommateur. Dès lors, l'association demande aux autorités européennes de préciser les modalités d'affichage et de rendre obligatoire la mention du Nutri-Score et des listes complètes d'ingrédients. Certains font toutefois mieux que

**On veut vite  
savoir ce  
qu'on mange!**

d'autres : Burger King et McDonald's signalent les allergènes (c'est prioritaire compte tenu des risques) sur toutes leurs cartes grâce à des pictogrammes. Quick et Burger King, eux, oublient le Nutri-Score

et fournissent des tableaux d'analyses incompréhensibles. Concernant la composition des produits, les quatre marques restent d'une déplorable opacité. McDonald's n'annonce que six ingrédients principaux pour son hamburger de base, alors qu'en Suisse, la même recette indique 44 ingrédients et 6 additifs ! Sur l'ensemble des critères, cette chaîne est néanmoins la seule à décrocher la moyenne. Quick hérite du bonnet d'âne.



### ► FONTAINES À EAU

### Rares dans les lieux publics

Une étude publiée avant l'été par l'UFC-Que Choisir et No Plastic In My Sea alerte sur la mauvaise application d'une mesure de la loi antigaspillage pour une économie circulaire (Agec). Elle oblige les établissements recevant du public à disposer de fontaines à eau



P. MASANTE: V. VREL/LA PROVENCE; S. JARRY/VOIX DU NORD/MAXPPP

et d'une signalétique adaptée. Or, trois ans après son entrée en vigueur, seule la moitié des 247 sites visités<sup>(1)</sup> en proposait. Par rapport aux précédentes enquêtes, les espaces culturels restent les mieux lotis. Des progrès sont observés dans les gares SNCF (53 % sont équipées) et les grandes stations-services. Les centres commerciaux (45 %), eux, sont à la traîne : quand ils existent, les points d'eau y sont peu visibles

et mal indiqués. Les associations pressent donc le gouvernement d'agir sous trois mois, en appliquant au besoin les sanctions prévues.

(1) Entre mars et mai 2025.

## ► FESTIVALS

### Les dérives du cashless dénoncées

Certains festivals musicaux imposent aux visiteurs le *cashless* (« sans monnaie ») comme moyen de paiement dématérialisé, en général via un bracelet. Ce système est présenté comme idéal pour régler boissons, sandwiches, etc. Mais il révèle des pratiques contestables : impossibilité de payer en espèces, bornes de recharge saturées, frais d'activation cachés, difficultés à se faire

rembourser l'argent non dépensé, défaut d'information. Le dispositif incite aussi à la surconsommation et génère des profits injustifiés grâce aux soldes non réclamés, sans oublier la collecte de données personnelles. Cet été, l'UFC-Que Choisir a donc saisi la répression des fraudes pour qu'elle effectue des contrôles et que des mesures d'encadrement soient prises.

## ► SCANDALE DES AIRBAGS TAKATA

### En route pour l'action de groupe !

La gestion chaotique, par Stellantis, des rappels avec *stop-drive* de voitures dotées d'airbags Takata a lésé, depuis 2023, des milliers d'automobilistes dont le véhicule a été immobilisé sans aucune compensation. Aussi l'UFC-Que Choisir avait-elle, en plus d'avoir porté plainte, mis en demeure Citroën de les indemniser. En vain. Le 22 juillet, l'association a donc saisi le tribunal judiciaire de Paris d'une action collective inédite à double titre. C'est la première action de groupe contre un des constructeurs impliqués dans ce scandale et la première de « nouvelle génération », puisque cette procédure a récemment été réformée. Invoquant la négligence et l'attentisme fautifs du groupe Stellantis dans l'exécution de son

devoir de sécurité, l'association réclame réparation pour les consommateurs, soit : indemnités de perte

de jouissance du véhicule, remboursement des frais annexes (transport, remorquage, stationnement, assurance, etc.), prise en compte du préjudice moral lié notamment à l'anxiété d'avoir circulé dans une voiture exposant à un risque mortel. La première audience est fixée au 15 octobre 2025.

### Stellantis doit rendre des comptes



#### Rejoignez nos bénévoles

L'UFC-Que Choisir, première association française de défense des consommateurs, compte près de **120 000 adhérents et 130 associations locales**. Ses bénévoles sont essentiels. Que vous soyez actif ou retraité, spécialiste du droit ou non, venez nous rejoindre !



#### Renseignez-vous

auprès de l'**association locale la plus proche** de chez vous (liste sur [Quechoisir.org](#), onglet « Nos combats »).

## LITIGES RÉSOLUS

... par les associations locales (AL) de l'UFC-Que Choisir

### Les dalles se révoltent

La société Lebreton refait le revêtement de sol de M. et M<sup>me</sup> M. Plusieurs mois après, les dalles posées se soulèvent par endroits. Avertie, l'entreprise se déplace pour voir ce qu'il en est... et ne donne pas suite. Appelée en renfort, l'UFC-Que Choisir de Nantes organise une réunion d'expertise, et le professionnel admet sa responsabilité : la pose n'a pas été faite dans les règles de l'art. Ses clients acceptent le protocole qu'il suggère pour y remédier.

#### ► UFC-QUE CHOISIR DE NANTES (44)

### Gratuite, vraiment ?

En 2018, SFR propose à M<sup>me</sup> L. une ligne gratuite pendant un an. Elle accepte. En 2024, elle s'aperçoit que la ligne lui a été facturée, depuis 2019, pour un total de 805,56 €. Elle exige sa résiliation et la restitution des sommes débitées. Après une vive discussion, SFR indique ne rembourser qu'une année. M<sup>me</sup> M. contacte alors l'UFC-Que Choisir de Meudon, qui demande par lettre recommandée à l'opérateur de revoir sa copie. « *Cinq jours après, il remboursait M<sup>me</sup> L. à hauteur de 673,68 €.* » Attention : « *Une offre gratuite (sur plusieurs mois ou un an) cache toujours une continuité payante si on ne la résilie pas à la fin de la période de gratuité,* » rappelle l'association.

#### ► UFC-QUE CHOISIR DE MEUDON (92)

### Retour perdant

L'iPhone 12 reconditionné que M<sup>me</sup> L. a acheté sur le site Certideal pour Noël 2024 est défectueux. Elle le renvoie et, comme il ne sera pas remis en état assez vite, en commande un autre, qu'elle paie. Ce dernier arrive dans les temps, mais l'appareil défaillant, lui, n'est pas remboursé. Et pour cause : Certideal a décidé de le réparer ! Il faudra 11 courriels et lettres rédigés avec l'UFC-Que Choisir du Val-de-Marne pour que M<sup>me</sup> L. retrouve son argent... en mars dernier.

#### ► UFC-QUE CHOISIR DU VAL-DE-MARNE (94)

## Transport aérien

# Du vent dans les voiles

**Les bénéfices des compagnies aériennes décollent grâce aux frais annexes dans le prix global du billet. Au point que le coût du siège «sec» pourrait devenir secondaire...**

**L**es restaurateurs l'ont compris depuis la nuit des temps : une bonne recette consiste à proposer un menu d'appel sur lequel leur marge est faible, en espérant que le client prendra quelques extras – au premier rang desquels les boissons, bien plus rémunératrices pour eux. Eh bien, désormais, ces professionnels feraient presque figure d'amateurs en la matière en comparaison avec les compagnies aériennes ! Depuis quelques années, ces dernières mettent les gaz pour augmenter leurs bénéfices, et ponctionnent les passagers en leur facturant des prestations pourtant indissociables d'un voyage en avion. Ni vu ni connu, cela leur permet, à l'instar des restaurateurs, d'afficher des prix d'appel (ou plutôt de départ) très attractifs pour les vols qu'elles assurent.

Dans ce contexte, et comme le note le journal *Libération* (26/08/25) dans un article sur le sujet, les voyageurs sont devenus «*leurs vaches à lait*». «*Coincé entre la facturation croissante des bagages ou des repas, jadis compris dans le prix du billet, et l'augmentation des taxes sur l'aérien, le voyageur qui choisit ce mode de transport doit se préparer à payer un tarif en constante ascension*», résume le quotidien.

### Ça vole haut !

Et les compagnies, low cost comme classiques, ont de l'imagination pour nous imposer leurs suppléments, qui pèsent de plus en plus lourd dans leurs recettes. Le poste bagages remplit ainsi bien leurs poches. Ils sont d'ailleurs en passe d'être tous – en cabine comme en soute – ajoutés au coût du siège. Une poussette à bord, par exemple, est facturée 15 € par l'irlandaise Ryanair. Et gare à ceux qui espèrent tricher ! Très inventive lorsqu'il s'agit de faire «raquer» le passager, cette même compagnie impose 75 € d'amende si la valise ou le sac que vous gardez avec vous dans l'avion n'est pas accepté, car trop volumineux... Les petites rivières



font les grands fleuves : *Libération* écrit que, mises bout à bout, ces trouvailles tarifaires ont, l'an dernier, permis à Air France-KLM «*de dégager pas moins de 1,1 milliard d'euros (Md€) de revenus annexes, soit 10 % de mieux que l'année précédente*». Chez l'anglaise EasyJet, c'est 3,3 Md€ (soit 26,4 % du chiffre d'affaires). Bien sûr, la championne reste l'inénarrable Ryanair – on lui doit tant dans cette «inflation» de frais ! –, avec 4,72 Md€. Ajoutez à cela un trafic aérien qui se porte bien et le bénéfice net s'envole. En 2024, il

a atteint les 30 milliards d'euros pour les 240 compagnies recensées dans le monde, et 2025 devrait être encore meilleure.

Portés par ces vents favorables, les acteurs de l'aérien se voient pousser des ailes. La réglementation européenne sur l'indemnisation des passagers en cas de retard ou d'annulation de vols est en cours de révision. Or,

comme le dénonce l'UFC-Que Choisir, les consommateurs risquent d'en sortir perdants ; le lobbying des compagnies marchant à plein régime. À l'atterrissement, la compensation pour retard (de 250 à 600 € selon la distance) ne serait plus accordée qu'au-delà de quatre heures, et non plus trois heures comme aujourd'hui. Un sacré recul pour les passagers puisque, dans les faits, la plupart des retards ne seraient plus indemnisés. Allez, gageons que les compagnies sont déjà en train de nous mijoter de nouveaux frais. Beau joueur et pas rancunier, on peut leur suggérer de facturer l'accès aux toilettes, le sourire des hôtesses et des stewards, la prise en compte du taux de cholestérol du client... et, pourquoi pas, l'option (forcément obligatoire) du commandant de bord aux manettes de l'avion !

■ ARNAUD DE BLAUWE

# Complétez votre collection

QUE  
CHOISIR

## QUE CHOISIR



N° 649



N° 648



N° 647



N° 646

## QUE CHOISIR BUDGETS



N° 180



N° 179



N° 178



N° 177

## QUE CHOISIR PRATIQUE



N° 145



N° 144



N° 143



N° 142

## QUE CHOISIR SANTÉ



N° 207



N° 206



N° 205



N° 204

## Pour conserver tous vos numéros



12 €

La reliure  
**QUE CHOISIR**



11,50 €

La reliure  
**QUE CHOISIR SANTÉ**

## Pour commander

Merci de découper ou recopier ce bulletin et de le retourner, accompagné de votre règlement, à :

**QUE CHOISIR**

Service Abonnements

45, avenue du Général-Leclerc  
60643 CHANTILLY CEDEX



## BULLETIN DE COMMANDE

Merci de m'envoyer à l'adresse ci-dessous les exemplaires suivants :

Numéros commandés	Prix unitaire	Ex.	Total (en €)
<b>QUE CHOISIR</b>			
N° 646 <input type="checkbox"/>	N° 647 <input type="checkbox"/>	5 €	
N° 648 <input type="checkbox"/>	N° 649 <input type="checkbox"/>	5 €	
<b>QUE CHOISIR BUDGETS</b>			
N° 177 <input type="checkbox"/>	N° 178 <input type="checkbox"/>	5,20 €	
N° 179 <input type="checkbox"/>	N° 180 <input type="checkbox"/>	5,20 €	
<b>QUE CHOISIR PRATIQUE</b>			
N° 142 <input type="checkbox"/>	N° 143 <input type="checkbox"/>	7,30 €	
N° 144 <input type="checkbox"/>	N° 145 <input type="checkbox"/>	7,30 €	
<b>QUE CHOISIR SANTÉ</b>			
N° 204 <input type="checkbox"/>	N° 205 <input type="checkbox"/>	4,20 €	
N° 206 <input type="checkbox"/>	N° 207 <input type="checkbox"/>	4,20 €	
<b>LES RELIURES</b>			
Reliure Que Choisir		12 €	
Reliure Que Choisir Santé		11,50 €	

Participation aux frais d'expédition, à ajouter à votre montant total (délai de réception de 3 semaines) ..... 1 article : 1,50 €

2 articles et plus: 2 €

MONTANT TOTAL DE VOTRE COMMANDE

M.  Mme

Nom  Prénom

Adresse

Code postal  Localité

Je joins mon règlement

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Que Choisir

par carte bancaire

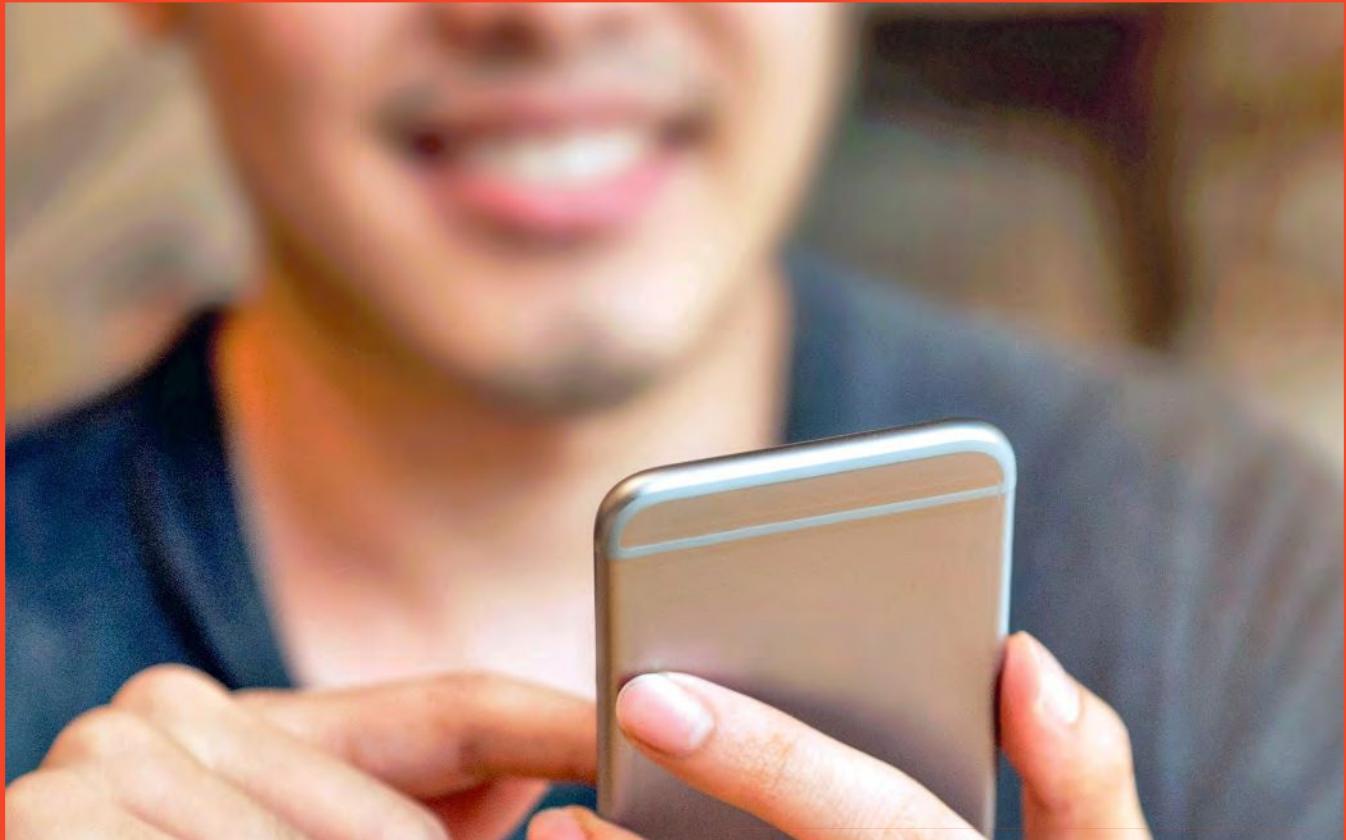
N°

Date de validité  Signature

Offre valable en France métropolitaine.

En application des dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, la vente des produits présentés sur cette page n'ouvre pas droit à rétractation.

# LES FORFAITS MOBILES LES MOINS CHERS



## Allégez votre facture téléphonique !

Notre comparateur vous permet de confronter les offres des opérateurs **en quelques clics.**

Trouvez le forfait qui correspond le mieux à **vos besoins** et à **votre budget.**

**[Ufcqc.link/forfaitmobile650](https://Ufcqc.link/forfaitmobile650)**

Un service gratuit

Pour accéder au comparateur,  
**copiez l'URL ci-dessus ou flashez le QR code**



UNION FÉDÉRALE  
DES CONSOMMATEURS  
—QUE CHOISIR